

## INFORMATION TO USERS

This manuscript has been reproduced from the microfilm master. UMI films the text directly from the original or copy submitted. Thus, some thesis and dissertation copies are in typewriter face, while others may be from any type of computer printer.

**The quality of this reproduction is dependent upon the quality of the copy submitted.** Broken or indistinct print, colored or poor quality illustrations and photographs, print bleedthrough, substandard margins, and improper alignment can adversely affect reproduction.

In the unlikely event that the author did not send UMI a complete manuscript and there are missing pages, these will be noted. Also, if unauthorized copyright material had to be removed, a note will indicate the deletion.

Oversize materials (e.g., maps, drawings, charts) are reproduced by sectioning the original, beginning at the upper left-hand corner and continuing from left to right in equal sections with small overlaps. Each original is also photographed in one exposure and is included in reduced form at the back of the book.

Photographs included in the original manuscript have been reproduced xerographically in this copy. Higher quality 6" x 9" black and white photographic prints are available for any photographs or illustrations appearing in this copy for an additional charge. Contact UMI directly to order.

# UMI

A Bell & Howell Information Company  
300 North Zeeb Road, Ann Arbor MI 48106-1346 USA  
313/761-4700 800/521-0600





Université d'Ottawa • University of Ottawa



**Le libéralisme  
et les courants idéologiques au Canada français,  
de la fin des rébellions des Patriotes de 1837  
à la période entourant l'avènement de la confédération canadienne  
de 1867**

par  
**Bernard Ouellet**  
061173

Thèse déposée à  
l'École des études supérieures et de la recherche  
en vue de l'obtention de  
maîtrise ès arts en sociologie

**Directeur : professeur J. Yvon Thériault**

**Université d'Ottawa**

Bernard Ouellet  
Septembre 1996



National Library  
of Canada

Acquisitions and  
Bibliographic Services

395 Wellington Street  
Ottawa ON K1A 0N4  
Canada

Bibliothèque nationale  
du Canada

Acquisitions et  
services bibliographiques

395, rue Wellington  
Ottawa ON K1A 0N4  
Canada

*Your file Votre référence*

*Our file Notre référence*

The author has granted a non-exclusive licence allowing the National Library of Canada to reproduce, loan, distribute or sell copies of this thesis in microform, paper or electronic formats.

The author retains ownership of the copyright in this thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque nationale du Canada de reproduire, prêter, distribuer ou vendre des copies de cette thèse sous la forme de microfiche/film, de reproduction sur papier ou sur format électronique.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur qui protège cette thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

0-612-22008-7

## **TABLE DES MATIÈRES**

<b>I. Introduction</b>	<b>4</b>
Libéralisme et conservatisme	10
Le libéralisme au Canada français	13
Garneau, Rameau et Bourget	16
Méthode d'analyse	21
<b>II. Chapitre 1 : Le courant libéral, et ses principaux diffuseurs</b>	<b>24</b>
Des conceptions opposées de l'idéologie au Canada français	26
Le libéralisme basé sur l'économie politique chez Etienne Parent	30
Le libéralisme radical des <i>Rouges</i>	34
L'importance de l'industrie chez Parent	37
L'économie politique et le travail chez Parent	40
Le clergé et son rôle à travers la société, selon Parent	46
Les <i>Rouges</i> et leurs projets d'avenir	51
Les <i>Rouges</i> et les débats qui les ont préoccupés	54
<b>III. Chapitre 2 : François-Xavier Garneau, un historien que l'on s'approprie</b>	<b>58</b>
Avant d'écrire l'histoire	63
Le contexte de sa rédaction	67
La critique	69
Le nationaliste	72
L'orientation de la nationalité	76
Le clergé et son <i>Histoire</i>	78
Le libéral	84
Garneau : Nationaliste, libéral et catholique ?	88

<b>IV. Chapitre 3 : François-Edmé Rameau de Saint-Père, entre le mythe et la réalité</b>	<b>90</b>
Comparaisons entre les deux colonies	93
La force de l'émigration canadienne	97
Conserver ses origines pour mieux vivre	99
La francophonie en Amérique, au delà du territoire canadien	101
Le cas de la colonie canadienne de Détroit	102
Le secret du succès pour les habitants de Détroit	104
Demeurer Canadien aux États-Unis	107
Gardons une méfiance, même envers les Français	110
Rameau, un <i>libéral</i> ?	112
Le rêveur sans reproche	115
<b>V. Chapitre 4 : Monseigneur Ignace Bourget, et la lutte ultramontaine</b>	<b>118</b>
L'ultramontanisme en Europe et au Canada français	120
Le cauchemar libéral des ultramontains	124
Le <i>bon</i> et le <i>mauvais</i> protestant	133
Nationalisme et développement (vu par l'ultramontanisme)	136
Les réalisations de Mgr Bourget	139
La polémique entourant la fondation de l'Université Laval	142
Stratégie et choix politique de Mgr Bourget à ses débuts	146
<b>VI. Conclusion</b>	<b>150</b>
Comment ces auteurs voient-ils la nationalité canadienne-française ?	152
Les visions économiques et les effets du libéralisme au Canada français	158
L'Église et son rôle à travers la société	162
Le libéralisme au Canada français, <i>fiction</i> ou <i>réalité</i> ?	166
<b>VII. Bibliographie</b>	<b>169</b>

## ***INTRODUCTION***

L'intérêt que suscite l'effervescence des Québécois pour l'affirmation de leur nationalité, depuis les années soixante, n'est pas sans rappeler leur long combat politique mené depuis les lendemains de la conquête. C'est par ailleurs au cours des années médianes de ces derniers siècles que l'on voit entreprendre les tournants cruciaux qu'ont entraînés les débats marquants de la courte histoire du Canada français. Nous n'avons qu'à penser aux bouleversements de la conquête de 1760 qui ont conduit les Canadiens français moins d'un siècle plus tard dans des revendications infructueuses menant à l'Union de 1840 et peu de temps après à la Confédération de 1867. Cette nouvelle alliance entre peuples colonisateurs ne devait cependant pas éteindre les références identitaires qui ont amené ce peuple, dans les années 1960, à une conscientisation plus étroite de la nationalité et sans cesse plus revendicatrice. Par ailleurs, ce développement s'est effectué suivant un cheminement particulier qui est, encore aujourd'hui, loin de faire l'unanimité chez les historiens. De nombreuses thèses souvent contradictoires, sur l'orientation idéologique des Canadiens français depuis le milieu du XIXe siècle jusqu'à la *Révolution tranquille*, ont été débattues ces quarante dernières années. Ces travaux veulent démontrer ou rejeter l'hypothèse de la présence d'un retard *idéologique* dans la construction sociale du Canada français au cours de la période centenaire.

Gilles Bourque et Jules Duchastel, dans l'introduction de leur livre *La société libérale duplessiste*, expose les principales tendances que ces thèses essaient de

défendre. En premier lieu, certains auteurs, selon eux, cherchent à démontrer que le Québec fut durant la période (1840-1960) une société traditionnelle qui tarda à s'embarquer sur les voies de la modernité. Certains croient que ce phénomène est lié à un retard économique, qui serait, selon Maurice Séguin, dû à « l'absence d'une bourgeoisie dynamique » après la conquête, et au « repli des Canadiens français dans l'agriculture » suite à l'arrivée des conquérants anglais. D'autres voient plutôt les raisons de ce retard dans un prétendu *rejet* de la modernité par les Canadiens français en « l'absence d'un esprit du capitalisme » qui fut encouragé par l'Église catholique et par « l'idéologie dominante, agriculturiste, traditionaliste et rétrograde ».<sup>1</sup>

Cependant, d'autres travaux viennent infirmer ces propos, Fernande Roy et Claude Couture affirment par exemple, la présence « non seulement d'acteurs bourgeois francophones » dynamiques, « mais aussi d'une idéologie libérale capitaliste pleinement structurée au sein de la communauté canadienne-française ».<sup>2</sup> D'ailleurs Bourque et Duchastel partagent entièrement cette vision du Canada français qui attache une importance considérable aux institutions modernes au Canada français, ainsi qu'à la classe bourgeoise francophone et aux dirigeants libéraux qui ont contribué à leurs épanouissements.<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> Gilles Bourque et Jules Duchastel, La société libérale duplessiste, pp.18-19.

<sup>2</sup> Ibid., p.19.

<sup>3</sup> Ibid., p.24.

De par cette façon de concevoir l'évolution idéologique du Canada français à partir du milieu du XIXe siècle jusqu'à la *Révolution tranquille*, nous sommes à même de nous questionner sur ce que Fernand Dumont appelle dans *l'Histoire des idéologies* «les définisseurs de situation», c'est-à-dire les journalistes, professeurs, essayistes, penseurs... qui ont représenté le mieux ce que Bourque et Duchastel appellent *l'idéologie théorique* de l'époque.<sup>4</sup> En effet, pour Bourque et Duchastel, il apparaît risqué d'envisager l'étude de ce type d'auteurs comme modèle idéologique de l'époque. Ces derniers sont, selon eux, « liés directement ou indirectement à l'Eglise catholique, tout dévoués à leur travail de clerc », ce qui aura pour conséquence de donner « une vision du monde traditionnelle, religieuse et prémoderne » qui ne correspond en rien à l'idéologie dominante de la période.<sup>5</sup> Nous ne partageons pas tout-à-fait cette vision. Les « définisseurs de situation » restent pour nous des références idéologiques les plus éclairantes pour une époque donnée, malgré une influence certaine.

Cependant, l'approche que de nombreux historiens ont sans cesse privilégiée dans l'analyse des auteurs de l'époque aura souvent, selon nous, été simpliste ayant trop souvent omis de tenir compte de la complexité du contexte idéologique particulier au Canada français. Il devient alors moins problématique de comprendre comment un

---

<sup>4</sup> *Ibid.*, p.35

<sup>5</sup> *Ibid.*, p.36.

auteur que l'on dit pourtant *libéral*, puisse tenir un discours qui se confond à l'occasion à certaines idées défendues par les conservateurs ou vice-versa. C'est ainsi que nous avons été amenés à nous questionner sur les discours idéologiques de ces *définisseurs de situation* qui ont marqué la période que certains historiens ont injustement qualifié de *grande noirceur*. Pour les fins de ce travail, nous avons dû toutefois privilégier une période plus spécifique qui est celle où a émergé ce discours idéologique qui façonne encore aujourd'hui l'identité québécoise.

Notre analyse sera principalement concentrée sur l'étude du discours qui s'est dessiné suite à l'échec des rébellions de 1838, et qui s'est poursuivi jusqu'à l'avènement de la confédération de 1867. Cette période est particulièrement importante car il s'agit, s'il faut croire Fernand Dumont, du moment de la genèse de la référence nationale. C'est à ce moment que le référent national aurait acquis sa matrice « conservatrice ».

Nous aimerions, au contraire, démontrer que la matrice du référent national canadien-français ne fut pas exclusivement conservatrice. Une telle affirmation s'appuie, certes, sur la présence au moment de la genèse de la référence nationale d'un fort courant libéral, mais aussi, et c'est plus particulièrement l'objet de cette étude, par la présence de certaines caractéristiques libérales, soit à travers les écrits ou à travers le contexte social des auteurs que l'on associe à la naissance d'un

nationalisme de conservation. Nous avons choisi trois auteurs qui ont particulièrement et, de façon différente, marqué la genèse de la référence nationale canadienne française entre 1840 et 1867 (François Xavier Garneau, premier historien national ; François-Edmé Rameau de Saint-Père, idéologue de la mission civilisatrice du Canada français ; et, Monseigneur Ignace Bourget inspirateur au Canada français de l'ultramontanisme). Notre objectif est d'identifier la présence significative, à l'intérieur du discours de ces *définisseurs de situation*, de caractéristiques libérales. L'existence de telles caractéristiques, chez des auteurs non directement associés au courant libéral, confirmerait le pluralisme idéologique de la matrice fondatrice du Canada français. L'idéologie « traditionnelle » ne put en effet faire l'économie d'un emprunt massif au discours idéologique dominant de l'époque : le discours libéral. En cela, le « conservatisme » de l'idéologie canadienne française traditionnelle n'est pas un « retard » en regard de l'idéologie libérale, mais une variante du libéralisme.

Cette analyse veut remettre en question certaines thèses contemporaines qui démontrent un Canada français retardé et accroché presque exclusivement à des valeurs traditionnelles et au passé, suivant le tumulte des rébellions de 1837-38. Nous rejetons complètement l'idée que le Canada français, par son discours jusqu'aux années 1960, soit un peuple éloigné de la réalité libérale, qui rejette l'esprit capitaliste au détriment d'une pensée profondément conservatrice, et même imprégnée d'un traditionalisme injustifiable soutenu par l'Eglise catholique. Cette analyse démontrera

la présence certaine d'un courant libéral au Canada français à cette époque, qui doit, de toute évidence, composer avec d'autres éléments plus conservateurs, établissant ainsi certaines particularités intéressantes du peuple canadien-français.

### **Libéralisme et conservatisme**

Cependant, avant même de procéder à une analyse de la sorte, nous allons préalablement, dans ce travail, tenter de cerner les diverses tendances libérales qui ont marqué la période que nous avons ciblée pour notre analyse. Tout d'abord, il serait juste de préciser que le libéralisme au Canada français n'a jamais été statique, bien au contraire, il fut évolutif et diversifié, privilégiant ainsi des intérêts propres à ceux qui ont défendu les principes libéraux. A l'instar de Fernande Roy, nous pensons qu'il est primordial de définir le libéralisme, non pas à partir d'une ouverture de l'esprit manifestée envers certains thèmes principaux de la doctrine, mais plutôt en faisant appel au libéralisme comme une idéologie pratique présente au Canada français. C'est-à-dire, comme le souligne Fernande Roy, en « un ensemble coordonné de valeurs, de représentations, d'idées, proposant et légitimant un certain aménagement de la société globale ».<sup>6</sup>

---

<sup>6</sup> Fernande Roy, Progrès, harmonie, liberté, pp.45-46.

Ainsi, le libéralisme en tant qu'idéologie, s'intéresse aux questions de *liberté de croyance* et de conscience, en cherchant, comme Roy l'a elle-même défini, à concevoir l'homme et la société à partir d'un système de symboles articulés et hiérarchisés.<sup>7</sup> La liberté se veut ainsi une « prérogative de la nature humaine », considérant que tout homme ayant la raison a en main l'élément essentiel pour avoir accès au bonheur.<sup>8</sup> Cette liberté se concrétise toutefois de différentes façons. On remarque ainsi deux types importants de libéralismes qui, sans se contredire, privilégient, par contre, certaines attentes que l'on appréhende à partir de cette liberté.

En premier lieu, le *libéralisme économique*, qui a le plus influencé ce qu'il est aujourd'hui permis d'appeler le *libéralisme classique*, rejette le socialisme et le dirigisme de l'Etat, cherchant plutôt à encourager le libre marché. C'est d'ailleurs ce type de libéralisme que des économistes comme Adam Smith en Angleterre et Jean-Baptiste Say en France ont toujours défendu. Au Canada français, Etienne Parent est sans contredit l'intellectuel de la deuxième moitié du XIXe siècle qui a été le plus influencé par ce courant. *Le libéralisme politique* se veut l'autre courant libéral important. Il cherche à défendre les intérêts individuels par le soutien de l'Etat, sans pour autant lui accorder un pouvoir absolu. L'Irlandais Edmond Burke et le Français Montesquieu sont tous deux des représentants de ces courants, eux qui ont

---

<sup>7</sup> Ibid., p.48.

<sup>8</sup> Ibid., p.49.

constamment défendu le droit à chaque individu d'être représenté et jugé par ses semblables, dans la plus grande justice au sein de la société civile. Cette tendance s'est vue, entre autres, représentée au Canada français par ceux que l'on a appelé les *Rouges*, c'est-à-dire les libéraux radicaux qui ont soutenu les *Patriotes* lors des rébellions de 1837-1838. De ce groupe aura émergé *L'institut canadien* qui, fondé en 1844 pour rallier la jeunesse de Montréal afin de discuter des enjeux qui concernent la patrie, aura lui aussi été associé à cette tendance qui se disait radicale.<sup>9</sup> Ainsi, le libéralisme fait appel à des concepts larges qui sont souvent laissés à l'interprétation de ceux qui les propagent. Des thèmes comme ceux liés au progrès, à l'industrie, au commerce et à l'avenir de la nation sous tous ses angles, ont souvent un sens, chez les différents auteurs, que l'on a peine à généraliser.

Lorsque nous parlons du courant libéral au Canada français, c'est souvent à tort que nous l'opposons au *conservatisme clérical* dit *dominant*, au XIXe siècle, chez les Canadiens français. C'est du moins la position tenue par Fernande Roy, qui affirme que pour les libéraux, « la religion demeure une question d'ordre strictement privé ». Ainsi, la présence de la religion *catholique* au sein de la société ne signifie pas pour autant le refus du libéralisme. Au contraire, remarque-t-elle, vers la fin du XIXe siècle il faut noter l'existence d'une certaine convergence entre le libéralisme et l'idéologie catholique, notamment en ce qui concerne le rôle du clergé comme moyen de

---

<sup>9</sup> Jean-Paul Bernard, Les Rouges, p.29.

maintenir l'ordre à travers la société.<sup>10</sup> De fait, les libéraux furent protégés par la menace socialiste qui paradoxalement faisait en sorte que l'Eglise avait tendance à humaniser le libéralisme, au lieu de le rejeter et de laisser libre jeu aux idées socialistes.<sup>11</sup> C'est d'ailleurs ce que confirment Bourque et Duchastel qui considèrent que le conservatisme ne peut prendre « son véritable sens que dans les sociétés modernes ». Le conservatisme ne nie aucunement le changement, étant plutôt contraint de respecter « certaines valeurs fondamentales » comme « la propriété privée, les structures familiales, [et la] morale chrétienne ». Ceci, à l'inverse du traditionalisme qui est plutôt, d'après ces auteurs, fixiste, anti-progressiste, et qui refuse tout changement, prônant ainsi la continuité éternelle, qui ne ressemble en rien à l'image de la société québécoise.<sup>12</sup> L'idéologie canadienne française fut empreinte, à l'instar des autres peuples occidentaux, de certaines valeurs dites conservatrices, sans pour autant être traditionaliste.

### **Le libéralisme au Canada français**

Le premier chapitre, comme il fut plus tôt mentionné, sera consacré à retracer de façon plus générale les principales tendances du courant libéral. Bien que le

---

<sup>10</sup> Cette assertion a pour but de démontrer que le catholicisme le plus conservateur (ou l'ultramontanisme) ne constitue pas, selon cette auteure, une influence directe sur le libéralisme, mais plutôt une variable qui tend à s'ajuster à travers l'idéologie.

<sup>11</sup> Femande Roy, op. cit., pp.56-57.

<sup>12</sup> Gilles Bourque et Jules Duchastel, op. cit., p.15.

libéralisme au Canada français au cours de la période étudiée ne s'arrête pas uniquement aux discours de Etienne Parent et des *Rouges*, nous allons principalement orienter notre recherche vers ces derniers, considérant ceux-ci comme les plus fidèles représentants des deux principales tendances du libéralisme au XIXe siècle. Fernande Roy s'interroge d'ailleurs sur l'ampleur que pouvait prendre l'idéologie libérale, en ce qui concerne, ceux qui n'appartenaient pas particulièrement à un parti politique ou qui n'étaient nullement attachés au clergé. Ainsi, les opposants au discours ultramontain, n'étaient pas nécessairement tous *Rouges*, et les adversaires libéraux de ces derniers, avaient eux-aussi leur propre discours,<sup>13</sup> qui n'était pas nécessairement celui de Parent. Une analyse plus exhaustive du libéralisme permettrait de nuancer ces tendances. Toutefois, voulant plutôt canaliser l'esprit du courant idéologique dominant au cours de la période 1838-67, la pertinence d'une telle analyse serait, d'après nous, complètement absente.

Bien que certaines idées reliées au progrès, à l'économie et à la liberté individuelle soient centrales dans le discours libéral, la diversité des intérêts débattus parmi les défenseurs de cette tendance demeure très intéressante. A l'instar de l'Europe, le développement économique et le rôle de l'Etat auront principalement servi, au Canada français, à tracer les grandes lignes du discours. C'est d'ailleurs ce que l'on remarque si l'on s'attarde à analyser les priorités auxquelles s'attache Etienne

---

<sup>13</sup> Fernande Roy, *op. cit.*, p.42.

Parent , lui qui démontre une bonne connaissance des sujets chauds qui se débattent chez les libéraux européens. Citant rarement ses influences, Parent fait toutefois ressortir avec évidence certains thèmes qui rappellent Tocqueville, Smith, Locke et, bien sûr, Jean-Baptiste Say, où les valeurs qui se rattachent à l'économie et au droit à la propriété sont manifestes. Bien que le sort de la nationalité canadienne-française soit au coeur de ses priorités, Parent aura sans cesse défendu un discours libéral qui louange la puissance de l'industrie et ses nombreux bienfaits qui devront sauver la nation d'une assimilation certaine. Car, selon lui, l'avenir appartient aux peuples qui auront développé une économie forte, voilà pourquoi il insiste de cette façon pour que le Canada français n'échappe pas à cette nouvelle réalité. Les instances politique et religieuse devaient ainsi, au même titre que l'industrie, participer à cette mouvance économique qui se voulait, selon lui, incontournable.

Parallèlement à ce discours qui prêche les vertus du capitalisme, on remarque un autre discours, tout aussi libéral, mais qui se veut beaucoup plus politique. Il s'agit du discours des *Rouges*, qui ne s'opposent aucunement aux propos de Parent<sup>14</sup>, se souciant eux-aussi de l'avancement de l'éducation et de l'avenir de la nationalité canadienne-française. Cependant, des ajustements au niveau politique, vers une plus grande démocratie et un plus grand respect des valeurs liées au maintien des libertés et au droit à l'égalité des chances au sein de la société se révèlent comme des points

---

<sup>14</sup> Parent fut d'ailleurs à de nombreuses reprises un invité de marque lors de conférences organisées par l'Institut canadien.

chauds qui préoccupent largement leur discours. De plus, ce sera eux qui auront défendu avec le plus de vigueur le projet d'annexion aux États-Unis et l'indépendance la plus nette envers le peuple anglais. Même si le projet libéral des *Rouges* ne recevra jamais tout le crédit espéré par ses adeptes, il n'en demeure pas moins qu'il contribua à faire avancer le discours idéologique au Canada français, vers un discours libéral moins radical et beaucoup plus adapté à la réalité, c'est-à-dire aux valeurs rattachées au XXe siècle. Contrebalançant le radicalisme opposé des ultramontains, leur discours aura préparé la nation aux nouvelles réalités sociales de ce siècle, donnant une place sans cesse grandissante à l'individu et aux forces temporelles dont il dispose.

### **Gameau, Rameau et Bourget**

C'est à travers cette réalité que nous entreprendrons l'analyse de trois auteurs qui ont marqué la période située entre l'Union de 1840 et la confédération de 1867. Dans un premier temps, nous analyserons le discours du voyageur, poète et surtout grand historien au Canada français, François-Xavier Gameau (1809-1866). Par la suite, nous ferons une même analyse à partir des écrits de l'historien et surtout idéologue français François-Edmé Rameau de Saint-Père (1820-1899). Finalement, nous terminerons notre recherche en nous penchant sur le discours de celui qui fut considéré comme le plus fidèle représentant de l'aile ultramontaine<sup>15</sup> de l'Eglise

---

<sup>15</sup> Doctrine qui favorise le pouvoir absolu de la papauté, en opposition au gallicanisme qui cherche plutôt à défendre son autonomie face à Rome.

catholique au XIXe siècle, c'est-à-dire Monseigneur Ignace Bourget (1799-1885), évêque de Montréal entre 1840 et 1876. Chez ces auteurs, à la source de l'idéologie nationale canadienne française nous souhaitons être en mesure de présenter une image du Canada français qui met en relief, à travers même un certain conservatisme, un caractère libéral. Cette lecture se voudra, à tout le moins, un regard juste d'une réalité idéologique qui fut trop souvent interprétée de façon erronée. D'ailleurs, la diversité des témoignages offerts par ces trois chantres de la nation ajoute l'intérêt à cette étude. En effet, leur style, leur approche et leurs intérêts étant souvent très différents, il nous est alors possible de voir si à travers chaque discours des similarités peuvent se retrouver entre eux, de façon à démontrer une certaine constance pouvant attester de la présence d'une idéologie au caractère libéral.

L'inclusion de François-Xavier Garneau dans ce travail semble *a priori* d'une importance capitale. Premier véritable historien du Canada français, Garneau est considéré, encore aujourd'hui, comme l'un des plus grands historiens que le Québec n'ait jamais produit. Son apport à la compréhension historique de la nation québécoise, se veut considérable, par son approche originale qui donna un sens à l'histoire, comme le dit l'historien Gustave Lanctot. Traçant le fil de l'Histoire surtout à partir des nombreux débats politiques et des affrontements militaires depuis la colonisation, Garneau est sans doute celui qui influença le plus la vision historique que les Canadiens français ont gardés de leur passé.

Ainsi, à partir de son discours, nous serons à même de constater comment cet homme, qui s'émerveille devant les réalisations que les prodiges du libéralisme anglais et français ont offert à leur peuple, peut concevoir un discours qui tend parfois à incorporer des tendances très conservatrices. Par ailleurs, son approche historique ne cache en rien son attitude libérale qu'il conserve dans sa description du prestigieux passé historique des Canadiens français, comme le souligne l'historien Louis-Michel Darveau. Toutefois, c'est par la défense de leur nationalité, d'après Garneau, que les Canadiens français auront un jour accès au progrès et au développement qui feront appel à leur passé<sup>16</sup>. Nous verrons ainsi comment la nationalité s'avère un enjeu déterminant dans l'orientation sociale que Garneau jugera bon de conseiller aux Canadiens français. A partir d'un tel paradoxe, peut-on envisager cet auteur d'un point de vue unique ? C'est ce que le chapitre sur Garneau tentera de résoudre.

Sûrement moins connu que son prédécesseur, François-Edmé Rameau de Saint-Père aura, à sa façon, contribué grandement à la définition idéologique du Canada français à cette époque. Critiqué pour la faiblesse de la pertinence historique de son oeuvre, Rameau aura quand même été à la base d'un programme politique adopté par les élites francophones d'Amérique et qui aura profondément marqué leur conscience collective. Admirant la richesse de ce peuple qui avait gardé les valeurs

---

<sup>16</sup> Voir pp.190-192 de son livre *Voyage en Angleterre et en France dans les années 1831, 1832 et 1833*.

françaises antérieure à la révolution, Rameau croyait retrouver en Amérique les conditions idéales pour voir se développer, chez ces francophones, l'esprit moral et intellectuel qui est caractéristique de la France d'autrefois. C'est dans cette optique qu'est démontrée son discours qui ne cache en rien son mépris pour ce qui appartient au monde anglo-saxon. Pour lui, c'est en Nouvelle-France que se trouve la vérité de la civilisation française, et c'est là que les Français doivent puiser les vraies valeurs qui ont toujours fait leur force. Certaines applications de son programme, qui étaient partagées par plusieurs, ont été réalisées, autant au Québec qu'en Acadie. Nous tenterons de démontrer que derrière le discours conservateur de Rameau de Saint-Père se profile l'idée libérale du progrès. Le retour à la tradition apparaissant alors comme un détour pour doter les Français d'Amérique des outils nécessaires au développement économique et politique.

Le dernier auteur qui sera sujet à notre analyse offre une approche différente de la problématique, en ce sens qu'il représente le leader qui s'est le plus opposé au libéralisme et aux doctrines qui en découlent, il s'agit bien sûr de Mgr Bourget. Ses nombreuses prises de positions, rendues publiques par l'entremise de ses *Mandements*, ses *Lettres* et ses *Circulaires*, font de lui un homme, qui par son influence, se révéla un joueur important dans la contribution à la formation du discours dominant au Canada français. Son conservatisme évident aura cherché à combattre avec vigueur l'influence libérale à travers le Canada français, dans l'espérance de voir

un jour la doctrine de l'Eglise catholique comme seul et unique modèle de référence à travers la société. Dépassant l'envie de faire respecter les croyances religieuses au sein de la société, le projet ultramontain espéra, de façon infructueuse, être en mesure de fonder la doctrine de l'Eglise à l'intérieur des pouvoirs décisionnels de l'Etat.

Cependant, il sera intéressant de remarquer comment Mgr Bourget a dû affronter le discours libéral. Son allégeance politique au régime anglais, mêlé à son discours apocalyptique envers les méfaits d'une telle idéologie donnera lieu à des paradoxes intéressants. Ce ne sera donc pas sans difficulté que les ultramontains tenteront de contrer ce courant libéral. On constate ainsi le phénomène de façon évidente dans le processus qui mena à la fondation de *l'Université Laval*. De par ces nombreux débats, nous serons en mesure de constater la place qu'a pu occuper l'idéologie libérale à travers les paroles de ceux qui se sont le plus farouchement opposés à ce courant. Ainsi, il nous apparaît erroné de penser que Mgr Bourget et les plus conservateurs de l'Eglise furent éloignés de la réalité, et coupés des vraies valeurs qui animent la population. Il faudra plutôt regarder l'incapacité de ces derniers à s'imposer au point de vue idéologique comme les seuls représentants de la réalité sociale qui fut, au contraire, marquée fortement d'un libéralisme présent sous diverses formes.

## Méthode d'analyse

De façon générale, pour ce travail, nous avons privilégié l'appellation *Canadien français* ou *Canada français*, selon le cas, pour désigner les francophones du Canada, et ce, pour des raisons historiques, jugeant que ces termes représentent davantage la sémantique idéologique qui caractérise le mieux chronologiquement le groupe étudié. Toutefois, pour conserver l'esprit analytique de certains auteurs, il sera préférable d'employer la même terminologie que ces derniers, soit par l'utilisation des termes *Québécois*, *Canadien Français*, ou encore *Canadien* qui signifieront en fait, *Canadien français*. Ce groupe sera ainsi mis en relation avec les *Anglais*<sup>17</sup> et les *Canadiens anglais* qui représentent les résidents anglophones du territoire canadien.

D'autre part, notre analyse se fera de façon particulière pour chaque auteur étudié. Ayant en tête le même intérêt de faire ressortir les tendances idéologiques marquantes importantes à l'intérieur des discours, nous devons privilégier trois approches différentes. Nous allons, chez Gameau, accorder une importance considérable aux différentes interprétations que des auteurs ont amenés à partir de ses écrits. De par le nombre de critiques diverses qu'il est possible de recueillir, et par le fait que son oeuvre la plus importante *l'Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours* (sous ses différentes versions) a fait l'objet d'un intérêt particulier pour les chercheurs, nous serons en mesure d'aller au-delà de ses écrits.

---

<sup>17</sup> Ce terme aura cette signification seulement lorsqu'il sera vu à partir d'un contexte canadien, car ce mot servira aussi à désigner les résidents de l'Angleterre.

Par ailleurs, son oeuvre se veut trop souvent le déroulement du récit historique du Canada français, ce qui amènera, en conséquence, très peu d'information pour notre thèse. Cependant, Garneau se réserve le droit de commenter certaines réalisations historiques, ce qui sera alors très révélateur pour les résultats de ce travail. Nous avons d'ailleurs privilégié la deuxième et la cinquième édition<sup>18</sup> de *l'Histoire du Canada*, pour des raisons méthodologiques. Les tomes III et IV ayant été soumis à la censure de l'Eglise, nous avons cru, à l'instar de quelques historiens, qu'il était préférable de ne pas s'y référer.

Le chapitre sur Rameau de Saint-Père se veut dans sa forme très différent du précédent. A l'opposé de Garneau, très peu d'auteurs se sont arrêtés à l'analyse de l'oeuvre de Rameau. De plus, nous n'avons répertorié que quatre documents pertinents à notre travail qui proviennent de Rameau, soit deux volumes et deux brèves lectures. Il faudra alors faire ressortir, à partir de ses rares écrits disponibles, les principaux éléments qui permettent de dégager les éléments centraux de son oeuvre. Rameau donne beaucoup d'importance au développement géographique et démographique de la francophonie en Amérique, ce qui offre peu d'intérêt pour ce travail. Cependant, ses comparaisons, ses remarques et ses conseils seront soumis à

---

<sup>18</sup> Nous avons aussi utilisé la IXe édition qui se veut une réplique de la Ve édition.

notre analyse, permettant ainsi de faire ressortir les tendances idéologiques, incluses dans son programme, les plus marquantes de cet historien.

Nous avons aussi dû procéder d'une façon particulière pour entreprendre le chapitre concernant Mgr Bourget. Ne pouvant parler de cet homme sans préalablement faire allusion au courant ultramontain, il faudra d'abord situer ce que représente ce projet, pour ensuite le mettre en relation avec les diverses tendances libérales. Par la suite, il sera plus facile d'entreprendre l'analyse de ses nombreux combats politiques et sociaux qui démontreront la présence et l'impossibilité de rejeter le courant libéral à cette époque. On retrouvera à travers ses réalisations et ses échecs face aux projets libéraux de nombreux signes qui témoigneront des limites de son pouvoir d'imposer son projet hégémonique religieux. Ces conflits deviendront alors très révélateurs sur la capacité réelle des ultramontains à créer cette homogénéité sociale, autour de l'Eglise, que l'on a pourtant injustement attribuée au Canada français.

Nous ne pouvons cependant commencer une analyse de la sorte, sans préalablement définir les grands enjeux qui ont préoccupé les libéraux d'allégeances diverses au cours de la période qui nous préoccupe. C'est pourquoi nous allons entreprendre notre premier chapitre dans le but d'exposer, de façon plus large, la réalité libérale qui exista au Canada français.

*CHAPITRE 1*  
LE COURANT LIBÉRAL,  
ET SES PRINCIPAUX DIFFUSEURS

Les années entourant la période des rébellions et de l'acte d'Union ont marqué pour certains auteurs, comme Fernand Dumont, une époque déterminante dans la destinée du Canada français. Elle se veut une période charnière entre deux conceptions bien différentes de la nation . D'une perception politique du groupe, les Canadiens français ont alors adopté une nouvelle vision de soi fondée sur le désir de la survivance en tant que nation culturelle. Cette période fut marquée par une déstabilisation politique, un sentiment de résignation, un accroissement de l'influence du clergé, bref, de nouvelles tendances se sont irrémédiablement imposées. Inconfortables, les Canadiens français auraient, selon certains auteurs, difficilement réagi à cette situation, occasionnant un retard social et économique, entraînant du même fait une situation idéologique déficiente<sup>19</sup>. Ce reflet de la société est-il vraiment justifiable? L'analyse du discours libéral tend à contredire cette pensée qui réduit l'idéologie au Canada français à un reflet du syndrome des Canadiens, éternels victimes du système britannique. A travers les diverses tendances qu'il est possible de retracer à l'intérieur du discours libéral, on remarque un optimisme débordant face à l'avenir et au progrès, qui ne ressemble en rien à l'idéologie cléricale conservatrice que l'on disait pourtant dominante au Canada français. C'est du moins ce que notre analyse veut démontrer.

---

<sup>19</sup> Claude Couture, Le mythe de la modernisation du Québec, p.9.

## **Des conceptions opposées de l'idéologie au Canada français**

Si on suit la pensée de Dumont, la poussée démographique et industrielle du début du XIXe siècle a profondément marqué le milieu rural au Canada français. Certains, parmi ces gens, réussissent à s'en sortir tant bien que mal pendant que d'autres en bénéficient avantageusement. Par contre, Dumont avance qu'une autre partie des Canadiens français, pour se défendre du commerce, s'exclut de cette réalité afin de se « renfermer dans l'isolat des coutumes » et ainsi former une société traditionnelle.<sup>20</sup> La bourgeoisie, quant à elle, dépourvue du contrôle commercial après la conquête britannique « se replie farouchement sur les symboles de la noblesse » et en vient à développer un dédain pour le commerce.<sup>21</sup> C'est d'ailleurs ce que d'autres ont aussi tenté de démontrer, on pense par exemple à Maurice Séguin.

Claude Couture n'arrive toutefois pas à la même conclusion face aux transformations du commerce à la même époque. La bourgeoisie française après la conquête, ne pouvant tisser des liens importants avec la nouvelle métropole, devient alors, selon lui, une « main-d'oeuvre expérimentée » dans le commerce de la fourrure pour l'industrie anglaise. Après 1776, le vaste marché américain deviendra convoité par cette même bourgeoisie que l'on dit pourtant repliée<sup>22</sup>. Cette dernière approche,

---

<sup>20</sup> Fernand Dumont, Genèse de la société québécoise, p.97.

<sup>21</sup> Ibid., p.112.

<sup>22</sup> Claude Couture, Tradition, Modernité et Canada français, pp.373-374.

sans contredire la précédente, démontre toutefois un regard différent sur l'esprit idéologique bourgeois au Canada français vers le début du XIXe siècle. On n'assiste donc plus à un *repli* de la bourgeoisie, mais plutôt à une façon nouvelle de procéder étant donné une conjoncture devenue particulière.

Fernand Dumont retrouve le même esprit marqué par les tumultes de la conquête, dans la construction du discours idéologique collectif qui devait caractériser la société. Pour lui, la présence du colonisateur est déterminante dans l'orientation que prendra la conscience de soi. Le discours se présentera alors comme le résultat de la projection du discours du colonisateur sur soi qui, entraînant la peur de l'assimilation, crée le discours de la survivance. L'idéologie se voit donc soumise au jeu des Anglais où, en fonction de leurs actes, les *Canadiens* réorientent sans cesse leurs discours. Ce discours, selon Dumont, conserve malgré tout une certaine continuité, qui à chaque nouvelle situation reprend l'essence « du discours antérieur ». <sup>23</sup> Ainsi, sans même chercher à le provoquer, les Canadiens français furent contraints, en réaction à une confrontation politique existante depuis la conquête, à se reconnaître, comme le résumerait Denis Monière, en une nation culturelle, eux qui pourtant avaient une représentation politique de leur collectivité avant 1838. <sup>24</sup>

---

<sup>23</sup> Fernand Dumont, *op. cit.*, p.133.

<sup>24</sup> Denis Monière, Le développement des idéologies au Québec, p.170.

Mais cette idée de nation reste longtemps confuse, selon Dumont, elle doit affronter diverses réalités souvent contradictoires. Le fait de vouloir conserver d'anciennes institutions ne suffit pas pour affirmer la présence d'une forme de nationalisme au cours des années 1830. Cette situation démontre plutôt, selon Dumont, un esprit de survivance bien ancré dans le discours.<sup>25</sup> On ne retrouve pas encore chez les Canadiens français, selon lui, les traces d'une affirmation véritable en tant que nation. Cependant, l'avènement des rébellions de 1837-1838 permet toutefois de concevoir la « nation nouvelle ». On cesse maintenant de percevoir la nation uniquement sur le plan politique, pour dorénavant, selon Dumont, faire reposer les bases de la nation sur « les coutumes, les lois, la langue et la religion », c'est-à-dire, les institutions. La porte est alors laissée grande ouverte à l'influence de l'Eglise pour prendre en main ce que les idéologues et les politiciens ont laissé vacant.<sup>26</sup> C'est donc à cette époque que la culture québécoise prit forme, selon Fernand Dumont, pour le reste de son histoire.<sup>27</sup>

C'est à ce moment que la transformation sémantique apparut dans l'appellation des *Canadiens* qui progressivement devinrent *Canadiens français*. Selon Dumont, nous étions alors destinés à combattre pour notre survie. Ne détenant qu'une autorité

---

<sup>25</sup> ibid., p.184.

<sup>26</sup> ibid., p.227.

<sup>27</sup> ibid., p.229.

partielle, l'Eglise et l'Etat au Canada français n'avaient pas accès aux décisions importantes, si ce n'est ce qui touche de près la vie quotidienne. De plus, « les jeux de la politique de parti » ont eu tendance à éloigner la population des vrais problèmes contemporains touchant l'économie, l'agriculture et l'orientation démographique.<sup>28</sup> En dépit de sa faiblesse relative, l'élite dirige le peuple « dans le droit chemin », et l'Eglise est là pour consoler son peuple qui, selon Dumont, est « résigné à une condition d'infériorité qui lui paraît congénital »<sup>29</sup>.

Il s'agit cependant d'une image globalisante de la société canadienne-française qui démontre une résignation sans issue apparente et qui renforce l'idée d'une incapacité organisationnelle au niveau politique et de l'hégémonie ecclésiastique au Canada français. Cette analyse de Dumont nous semble incomplète. Sans nier la présence d'un conservatisme évident et d'une marginalisation du courant libéral radical à travers la société à cette époque, Claude Couture parle de l'importance d'un « courant libéral classique qui s'est développé parallèlement à l'Eglise sans qu'il y eût entre ces deux forces sociales et politiques une opposition systématique »<sup>30</sup>. Voilà qui remet en cause une configuration sociale imprégnée d'un monolithisme défaitiste inspiré par la survivance voulant sauvegarder ses institutions.

---

<sup>28</sup> Ibid., p.235.

<sup>29</sup> Ibid., p.236.

<sup>30</sup> Claude Couture et Claude Denis, La captation du couple tradition-modernité par la sociographie québécoise, p.24.

## **Le libéralisme basé sur l'économie chez Etienne Parent**

Lorsque nous parlons de libéralisme économique au Canada français à cette époque, nous ne pouvons passer sous silence celui que l'historien Gérard Bergeron a appelé *notre premier intellectuel*. Il s'agit évidemment de Etienne Parent. Entre autres journaliste, philosophe et essayiste, Parent aura été l'un des premiers à se questionner sur l'avenir du Canada français. Il est de ceux, selon Jean-Charles Falardeau, qui ont « défini des objectifs *nationaux* dont devaient vivre non seulement sa génération mais les suivantes durant plus d'un siècle ».<sup>31</sup> Il aura donc suivi de près les divers événements politiques qui ont marqué son pays au XIXe siècle, que ce soit l'échec des rébellions, l'union des deux Canadas, les débats de *l'Institut canadien*, l'avènement du gouvernement responsable, l'échec du projet d'annexion, etc. Par ses interventions, il aura inspiré ses pairs et démontré une réalité canadienne-française que l'on sous-estime encore. Grandement influencé par les institutions anglaises, son libéralisme se distancie nettement de celui des *Rouges* (dont nous parlerons plus loin), particulièrement par sa volonté de voir grandir la nation, à l'heure de la nouvelle réalité économique. Pour ces raisons, Parent représente une tendance particulière et remarquable, mais non négligeable, de l'idéologie canadienne-française au XIXe siècle, que nous tâcherons de démontrer.

---

<sup>31</sup> Jean-Charles Falardeau, Etienne Parent, p.634.

Bien que l'échec des rébellions de 1837-1838 porta un dur coup au moral de ce penseur, il n'en demeure pas moins qu'il fut, tout au cours de sa carrière, un brillant défenseur de la nation canadienne-française. Devant la victoire de l'impérialisme anglais sur les libéraux radicaux du Bas-Canada et constatant la force assimilatrice de ses rivaux, Parent fut, en effet, consterné par les retombés des événements de 1837-38. Comment son peuple dépourvu de ses principaux leviers politiques pouvait-il combattre une puissance économique mondiale comme l'Angleterre ? « Ce serait le comble de la folie que de s'obstiner à demeurer un peuple à part sur cette partie du continent », disait Parent en 1839 dans *le Canadien*. Tout en tâchant de conserver les institutions les plus fortes au Canada français, le peuple devait être prêt à se sacrifier. Le pire pouvait être évité, selon lui, si les Canadiens français obtenaient un gouvernement responsable. Une fois en place, le problème serait à jamais résolu, et l'animosité disparaîtrait.<sup>32</sup>

L'Union de 1840 telle que proposée par le parlement anglais n'a guère réconforté Parent, lui qui espérait pour le moins un plus grand esprit de justice, de sa part. Il juge alors avec sévérité la population britannique du Haut-Canada la qualifiant d'antipathique, de jaloux et d'arrogante. Cet acte ne comportait, selon lui, que des désavantages, sans offrir la moindre compensation. Croyant en la négociation, Parent voulait le retour de l'ancienne constitution, qui sans violence devait être revue par

---

<sup>32</sup> Jean-Charles Falardeau, Etienne Parent 1802-1874, pp.102-103.

l'Exécutif, en tâchant d'éviter une autre rébellion.<sup>33</sup> Le sort de la nation placé entre les mains de la population anglaise du Canada conduira le peuple, selon lui, à une assimilation *graduelle* et sans secousse, qui sera acceptée de tous les Canadiens français pour leur bien, « sans que leur amour propre en soit blessé ».<sup>34</sup> Fernand Dumont croit que cette réaction reflète une attitude que Parent a toujours adoptée, soit de chercher à se replier « sur les réactions de survivance qui remontent aux lendemains de la Conquête », même si, d'après lui, le thème de la survivance au Canada français, n'était pourtant pas dominant jusqu'en 1840. D'ailleurs, selon le sociologue, Parent croit que le peuple devra abandonner « l'espoir de conserver une nationalité purement française », sans pour autant éliminer les institutions, la langue et les lois qui se coordonneront malgré l'imposition du « nouvel état d'existence politique ».<sup>35</sup> Ainsi, l'assimilation en sera une partielle, qui contraindra la nation canadienne-française à se soumettre aux directives des Anglais, sans toutefois éliminer les institutions qui composent la nation.

Dumont esquisse le portrait d'un Parent accroché à ses institutions, nostalgique et tendant, malgré lui, vers le conservatisme. Il n'en est rien, selon nous. Bien qu'attaché au plus haut point à la nationalité qui est, comme le dit Parent, l'âme de

---

<sup>33</sup> Ibid., pp.106-107.

<sup>34</sup> Fernand Dumont, op. cit., p.206.

<sup>35</sup> Idem.

notre existence, il ne pouvait pas dissocier cette dernière de l'intérêt matériel qui en était le corps<sup>36</sup>. Par ces paroles aussi révélatrices, on ne peut donc pas parler de la nationalité chez Parent sans inclure certains facteurs économiques. Parent parle de trois façons de conserver la nationalité. Les deux premières sont les moyens religieux et politiques. Il appartient aux dirigeants respectifs de maintenir l'ordre dans le champ qui leur est propre. La dernière façon énumérée en est une qui se veut sociale. Ce sera par des leviers économiques, d'après Parent, que les individus seront capables de préserver leur nationalité. Parent conçoit ce moyen comme étant « l'oeuvre des particuliers composant la société civile », qui ne font aucunement partis d'un mouvement « politique ou de l'action religieuse ».<sup>37</sup> Les Canadiens français étant contraints dans leurs horizons politiques à ne pouvoir exercer un plein contrôle, c'est au niveau social que le maintien des institutions, de la langue et des lois se fera, et c'est avec l'industrie que l'on parviendra à soutenir la nationalité. Sans toutefois négliger le rôle important occupé par le religieux et le politique, c'est l'industrie, comme ce chapitre tente de le démontrer, qui déterminera l'avenir de la nationalité au Canada français.

---

<sup>36</sup> Jean-Charles Falardeau, op. cit., p.127.

<sup>37</sup> Ibid., p.115.

## **Le libéralisme radical des Rouges**

De là l'importance de le dissocier du discours des *Rouges* qui croient profondément au levier politique pour sauvegarder la nation. Le *rougisme*, par les revendications de ses propagandistes, cherche à défendre les Canadiens français et sa jeunesse. Si on se fie aux revendications du journal *L'Avenir*, qui se présentait comme un porte parole de *l'Institut canadien*, on voulait, vers 1847, promouvoir l'éducation à une plus large échelle, revoir l'Union de 1840, de façon à ce que le pouvoir soit responsable envers le peuple, aider l'agriculture ainsi que sa propagation, décentraliser les pouvoirs, obtenir le suffrage universel, le libre-échange, la liberté de presse, des droits égaux et une justice égale pour tous les citoyens, et une plus grande somme de liberté et d'égalité.<sup>38</sup> Quelques années plus tard, on clarifiera le programme en ajoutant d'autres points comme, par exemple, la réduction des emplois et des salaires dans les secteurs publics, l'avènement d'un gouverneur, d'un Conseil législatif, d'une Magistrature et de bureaux publics tous électifs et l'abolition de la tenure seigneuriale, des dîmes, des réserves du clergé protestant et du système de pensions par l'Etat.<sup>39</sup>

---

<sup>38</sup> Jean-Paul Bernard, Les Rouges, p.48.

<sup>39</sup> Ibid., pp.93-94.

Les *Rouges*, avec un cheminement pour le moins chaotique, représentent une tendance libérale, qu'on aura souvent marginalisée. Mais cette tendance n'est pas sans démontrer une réalité qui sera celle des élites libérales de l'époque, les plus radicales de la nation. Malgré certains succès de ces dernières, on ne peut, avec raison, définir le libéralisme dominant au Canada français en oubliant d'autres formes de libéralisme plus modéré, comme celui de Parent ou de L.-H. Lafontaine, par exemple, que nous définirons plus loin. A l'image de la société, le courant libéral était lui-aussi pluraliste.

Sans s'opposer aux principes de Parent (on remarque même certaines concordances dans les aspirations de la nation), le *rougisme* opte principalement pour des réformes politiques afin de relever la nation, sans mettre véritablement l'accent sur des leviers économiques importants. Ainsi, Jean-Baptiste-Eric Dorion, directeur du journal *L'Avenir*, dénonçait avec vigueur les méfaits de l'Union, comme il a été mentionné plus tôt, qui obligeait le peuple canadien à garder le silence et à se laisser mourir. Il rendait hommage, par ses écrits, à ceux qui ont osé se lever et aider à « ranimer le souvenir de cette nationalité, en prêchant une doctrine qui tendait directement à sa conservation ».<sup>40</sup> Si cette nationalité venait à disparaître un jour, les Canadiens n'auraient alors plus aucune raison de rester attachés à la Grande-Bretagne. Comme le pense d'ailleurs Etienne Parent, plus la nationalité sera forte,

---

<sup>40</sup> Jean-Paul Bernard, *op. cit.*, pp.37-38.

plus le lien qui unit les deux peuples sera solide. Car sans cette raison d'être, les *Canadiens français* choisiraient sans aucun doute la possibilité d'obtenir une plus grande liberté en optant pour l'annexion aux États-Unis. L'exemple de la Louisiane démontrait, selon le journal *L'Avenir* du 22 avril 1848, comment un peuple francophone avait pu « conserver la langue, la religion et les lois que la France lui avait léguées », dans ce pays.<sup>41</sup>

Dans la même veine nationaliste que Dorion, Louis-Antoine Dessaulles de *l'Institut canadien*, croit en la survie du peuple canadien-français, indépendamment qu'il soit associé aux Anglais ou aux Américains. Même si le gouvernement responsable a, selon lui, enlevé la suprématie anglaise au Canada français, c'est maintenant envers celle des Anglais du Canada que le peuple doit se soumettre.<sup>42</sup> Ces visions très culturelles de la nationalité, qui cherchent à partir de la fierté nationale à créer un sentiment d'appartenance très développé, ne peuvent manifestement pas se comparer à celle de Parent. Il est important de considérer ce dernier à partir de l'esprit global de son oeuvre pour en tirer une continuité logique, qui malgré une période de découragement évidente, n'a jamais plongé dans un passé mythique pour justifier le présent.

---

<sup>41</sup> *Ibid.*, p.61.

<sup>42</sup> *Ibid.*, p.62.

C'est dans un esprit libéral comprenant l'apport matériel et économique (ou *classique* comme l'utilise Couture), que l'on doit entrevoir le discours de Parent. Il est vrai cependant que libéralisme des *Rouges* fait beaucoup plus appel, dans leur lutte politique, à la survivance de la nationalité qui recherche ses origines pour justifier les actions présentes. C'est comme si le passé devait orienter l'avenir, et que si ce passé venait à s'effacer, la nationalité aurait perdu sa raison d'être. Dans de tels discours, on remarque l'importance accordée aux valeurs nationalistes qui démontrent l'orientation que les luttes libérales des *Rouges* auront tendance à adopter au fil des années. Si on peut parfois confondre la pensée libérale de Parent à celle des libéraux anglais du XIXe siècle, on peut aussi voir celle des Rouges s'insérer dans une optique fermement nationaliste pour espérer sortir vainqueur des batailles qu'elle mène sur le plan politique.

### **L'importance de l'industrie chez Parent**

Se rapportant au texte *L'industrie considérée comme moyen de conserver notre nationalité*, Dumont cite un passage de Parent où il dit : « ... Notre nationalité pour nous, c'est la maison ; tout le reste n'est que l'accessoire, qui devra nécessairement suivre le principal. » Dumont en conclut donc que la survivance de la nation est alors devenue la « question primordiale » pour Parent, suivant l'obtention du gouvernement responsable en 1849.<sup>43</sup> Cependant, Parent parle plus loin dans ce même texte, d'être

---

<sup>43</sup> Fernand Dumont, *op.cit.*, p.253.

« nationalement ou socialement plus fort et puissant, et nous le serons politiquement ».<sup>44</sup> Contrairement aux propos de Dumont, on démontre ici que cette puissance sociale émanant du pouvoir de l'industrie est la clé du succès politique qui veillera à la conservation de la nationalité, et non la sauvegarde de la nationalité reposant sur la conservation des institutions. Cette représentation de la société se retrouve aussi plus loin, lorsqu'il parle de l'importance d'entreprendre la carrière de l'industrie, « en la couronnant de l'auréole nationale, ... car de là je [Parent] veux tirer un moyen puissant de conserver et d'étendre notre nationalité ». Ce n'est donc pas, encore une fois, le conservatisme institutionnel qui incite Parent à promouvoir la sauvegarde de la nationalité, mais bien l'importance d'honorer l'industrie activement dans sa façon de faire.<sup>45</sup> La nationalité repose donc chez Parent, au risque de se répéter, sur des facteurs traitant de l'économie, et non sur la survivance de nos coutumes, nos lois, notre langue et notre religion. Sans l'industrie, la nationalité est sans avenir.

Faisant le constat déplorable de la situation de l'industrie au Canada français, Etienne Parent presse ses homologues canadiens-français de concentrer leurs efforts vers celle-ci. C'est ce qui fait dire à Dumont, que « la nationalité canadienne française (selon l'interprétation de Parent) stagne dans une grave situation d'infériorité »

---

<sup>44</sup> Jean-Charles Falardeau, *op. cit.*, p.116.

<sup>45</sup> Jean-Charles Falardeau, *op. cit.*, p.117.

comparativement aux Américains.<sup>46</sup> Bien que la nationalité soit directement reliée à l'industrie, comme Parent le disait plus tôt, nous devons voir avec prudence comment cette perception alarmante est traitée dans son oeuvre. Il semble que, pour lui, cette infériorité est un mythe qui ne correspond en rien à ce qu'est vraiment la nationalité canadienne-française. Parent disait ; « L'on pense bien que je n'entends pas confesser ici l'infériorité de notre race à aucune autre race au monde. Non certes : loin de là. » Il continue un peu plus loin en ajoutant ;

« Si, de fait, il se trouve dans une position inférieure sous le rapport de l'industrie, cela est dû (*sic*) en grande partie à un préjugé que mon objet, ce soir, est d'aider à détruire ; qu'il est de notre intérêt comme peuple de déraciner au milieu de nous : il y va de notre nationalité, messieurs. »<sup>47</sup>

De plus, lorsque Parent parle de l'image que l'on projette aux Anglais, on doit être soucieux de ne pas la confondre avec celle que ce dernier se fait de la nation canadienne-française. L'autre *race*, cite Parent, nous voit comme ayant rejeté l'industrie et condamnée à « servir de charrieurs d'eau et de scieurs de bois ».<sup>48</sup> Pour lui, la réalité se présente tout autrement. « Le préjugé qui ravalait le travail des mains et l'industrie en général » est selon Parent absurde pour nous Canadiens français. « Il nous fait renier nos pères qui étaient tous des industriels » et ne sert les intérêts que de l'autre en nous affaiblissant et en nous préparant à l'asservissement. Nous devons éveiller notre talent industriel au service de la nation, pour enfin posséder les guides

---

<sup>46</sup> Fernand Dumont, op. cit., p.254

<sup>47</sup> Jean-Charles Falardeau, op. cit., p.118.

<sup>48</sup> Ibid., p.124.

de « notre propre pays ». <sup>49</sup> Stanley B. Ryerson a démontré, par ses recherches au début des années 1970, que la structure économique, en 1851, était nettement à l'avantage des Canadiens anglais. Par exemple, au niveau du nombre de scieries à vapeur en place dans les deux colonies, des capitaux britanniques ont été octroyés pour la mise sur pied de 154 scieries dans le Haut-Canada, alors que seulement 4 ont vu le jour au Bas-Canada. <sup>50</sup> Devant de tels chiffres, il est bien normal qu'une inquiétude règne parmi la population au Bas-Canada.

### **L'économie politique et le travail chez Parent**

L'enthousiasme de l'élite canadienne-française à considérer l'occupation du territoire comme une façon de se ré-approprier son indépendance économique et sociale, au XIXe siècle, est synonyme d'après Fernand Dumont, de la volonté de reconquête. Bien que l'idéal du roman *Jean Rivard* d'Antoine Gérin-Lajoie, publié pour la première fois en 1862, de « s'emparer du sol » a obtenu l'un des rares consensus à travers les différents courants idéologiques à l'époque, dû en grande partie, comme le souligne Dumont, à la peur de l'hégémonie américaine, ce roman a quand même soulevé des intérêts parfois différents à travers les différents groupes sociaux. Pour Parent, l'agriculture représentait beaucoup plus qu'un moyen de reprendre là où nos

---

<sup>49</sup> Ibid., pp.119-120.

<sup>50</sup> Stanley B. Ryerson, Le capitalisme et la Confédération, dans Denis Monière, Le développement des idéologies au Québec des origines à nos jours, p.161.

pères avaient laissé au début de la colonie. Il était de ceux qui croyaient que cet élan allait contribuer à développer nos ressources naturelles, notre industrie et tout ce qui en découle, comme Dumont l'a si bien souligné.<sup>51</sup>

L'échec de cette reconquête ne signifie pas pour autant l'échec de l'industrie au détriment d'un conservatisme agricole, tel que vu par certains membres de l'élite ecclésiastique. Bien que les plus conservateurs d'entre eux ont dénoncé le côté industriel de ce projet, il est prématuré d'en conclure à un repli sur la vocation agricole, comme le présuppose Dumont.<sup>52</sup> Si on se rapporte à Parent, on ne peut pas parler d'échec, car la reconquête n'a jamais été vraiment effectuée de façon profitable, la société canadienne-française n'ayant jamais pris les moyens efficaces pour y parvenir. Le retard dans les techniques agricoles chez les Canadiens-français jumelé avec un laissé-faire des sociétés dans l'accessibilité vers ces terres fait dire à Parent qu'il est inconcevable que « la première des industries » puisse être négligée de la sorte.<sup>53</sup> Ainsi, l'agriculture devait devenir un moyen de propager l'industrie et non une vocation vouée à contrer les méfaits de celle-ci en favorisant la religion et les intérêts de l'ensemble de la population. Elle devait être l'outil de l'industrie, selon Parent, et non la conséquence d'une *reconquête* avortée qui n'a jamais eu la possibilité de prendre forme.

---

<sup>51</sup> Fernand Dumont, op. cit., p.262.

<sup>52</sup> Ibid., p.268.

<sup>53</sup> Jean-Charles Falardeau, op. cit., p.122-123.

Parent croit profondément à l'étude de l'économie politique et en ses moyens pour contrer, entre autres, la menace qui guette le maintien de la nationalité. Il faut se mettre à jour et adopter cette philosophie économique qui est très répandue en Europe à cette époque. Parent disait ; « aujourd'hui on ne recherche plus les oracles de la science au-delà de Smith en Angleterre et de Say en France ». <sup>54</sup> Car étant en admiration devant les prodiges que procure l'économie politique, Parent voit l'obligation de s'y adonner, parce que l'ignorer, selon lui, serait suicidaire. Autrefois, c'était les nations faibles militairement qui étaient soumises aux plus fortes, de nos jours, affirme Parent, ce seront les peuples ignorants et indolents qui devront subir l'exploitation des peuples intelligents et industrialisés. <sup>55</sup>

La nouvelle génération ne devait cependant pas juger trop rapidement les préoccupations qu'avaient maintenues leurs devanciers depuis 1791, soutient Parent. Ces derniers ont eu à se battre pour la liberté politique et pour la représentativité du gouvernement. C'est maintenant à la génération actuelle de faire en sorte que la nation se dirige dans les voies de l'industrie et du commerce, et soit prête à faire face à la nation anglaise qui, Parent s'applique à nous le rappeler, est le berceau de l'économie politique. <sup>56</sup> Parent conçoit ce discours dans une certaine continuité avec ce

---

<sup>54</sup> ibid., p.128.

<sup>55</sup> ibid., p.134.

<sup>56</sup> ibid., pp.135-136.

que l'élite qui a précédé a établi. Il parle de l'importance que « notre race » doit accorder aux nouvelles valeurs d'une façon « égale à celle qu'elle a su toujours fournir dans les discussions publiques », et ce bien sûr, avec l'aide de l'économie politique.<sup>57</sup> Ainsi préparée, cette nouvelle génération sera prête, d'après Parent, à devenir « les pères de la patrie, les protecteurs de vos frères, les apôtres du progrès ». Et comme Locke l'avait déjà mentionné, l'homme industriel, rappelle Parent, devra récolter le fruit de son travail, soit la richesse, le bien-être qui apporte le progrès et le perfectionnement.<sup>58</sup> Cependant, cette génération, bien que supérieure au niveau de la culture intellectuelle, devra prendre garde à ne pas se croire supérieure en ce qui se rapporte à l'expérience. Car ceci, ne s'acquiert qu'avec le fruit « d'un long commerce avec les hommes et les choses ».<sup>59</sup>

Malgré tout, ce travail devra sans cesse être remis à jour, selon Parent, car on ne peut accepter de vivre comme nos pères ont vécu à leur arriver. Car les « nouveaux venus » (ceux qui viennent d'Europe) auront vite fait d'adopter les nouvelles méthodes de commerce, qui feront du peuple les serviteurs de ces derniers. Parent insiste d'ailleurs sur l'importance que l'on devait accorder à l'instruction de nos enfants. Cette question en est une, pour lui, de « liberté ou de servitude, de vie ou de

---

<sup>57</sup> Ibid., p.137.

<sup>58</sup> Ibid., p.142.

<sup>59</sup> Ibid., p.202.

mort sociale ou politique ».<sup>60</sup> Vraiment, le travail est l'ultime raison d'être de l'individu. En plus d'être l'achèvement du bonheur, le travail procure « des jouissances ineffables » au contraire de l'oisiveté qui condamne à la brutalité de l'inaction. Il doit être la seule raison d'être de l'individu.<sup>61</sup> C'est une grave erreur, selon Parent, de croire que le travail serait une peine que Dieu aurait envoyée à l'homme. Il va même plus loin en comparant Dieu à l'humain, le voyant sans cesse au travail pour préserver son oeuvre.<sup>62</sup> Pour compléter son imagerie pour la moins étrange, Parent, sûrement inspiré par Toqueville, prétend que ce Dieu se retrouve en Amérique, et c'est celui des hommes libres et des travailleurs.<sup>63</sup>

Son attachement marqué pour le travail se justifie pleinement suivant sa vision du libéralisme économique. S'en remettant à ses intuitions libérales qui ne semblaient pas tenir compte de ses priorités nationales, Parent était convaincu que la liberté, fruit du travail acharné, se répandra un jour à la grandeur de la planète, croyant ainsi que l'homme, dans un individualisme certain<sup>64</sup>, perdra sa distinction nationale.

« ... encore quelque temps, et il n'y aura plus, à proprement parler, d'anglais, de français, d'allemands et d'américains ; il n'y aurait plus que des hommes progressifs ou rétrogrades, des égoïstes ou des libéraux. »

---

<sup>60</sup> Ibid., p.148.

<sup>61</sup> Ibid., pp.150-151.

<sup>62</sup> Ibid., p.158.

<sup>63</sup> Ibid., p.163.

<sup>64</sup> Parent ne conçoit cependant pas l'homme comme étant égocentrique, il spécifie que ce dernier prend plaisir à répandre le bien autour de lui.

C'est la liberté qui deviendra le langage universel, les langues parlées perdront leur importance.<sup>65</sup> Son attitude envers sa conception de ce phénomène semble tout à fait paradoxale lorsque l'on considère son attachement à la nationalité canadienne-française. Lui qui demande de préférer sa nationalité à tout avantage politique ou matériel, Parent en est maintenant arrivé à croire en la disparition de la forme actuelle de nationalité. Se faisant visionnaire, Parent s'en remet à des prédictions qui ne tiennent aucunement compte de ses priorités nationales. La réalité libérale se veut donc plus forte que ses espérances de préserver la nationalité intacte. Malgré cette réalité, il conseille aux Canadiens, par des labeurs constants, de continuer l'oeuvre et d'être prêts à participer à ce qu'il appelle « le grand drame du monde », qui sera libéral, noble et généreux à l'image des nations desquelles nous émergeons, soit la France et l'Angleterre.<sup>66</sup> Un tel discours semble, à première vue, quelque peu prophétique, si on s'en remet à sa vision d'un futur qui semble être une caricature d'un monde où l'économie gère presque tout. Mais à travers cet enthousiasme, on doit remarquer une conviction profonde pour un système économique hautement ouvert sur la réalité mondiale et caractérisant le style de vie qui a profondément marqué le XXe siècle.

---

<sup>65</sup> ibid., p.166.

<sup>66</sup> ibid., p.168.

## Le clergé et son rôle à travers la société, selon Parent

Pour voir à la supervision de cette tâche, une « grande puissance morale » doit veiller à stimuler l'action. C'est au moyen-âge que la société avait en l'Eglise, selon Parent, cette puissance capable de coordonner les peuples. Il s'étonne donc de voir le clergé contemporain ne pas faire son devoir, exerçant « une influence politique bien médiocre, sinon nulle ». <sup>67</sup> Parent demande donc à ce clergé dépassé, de mettre ses pendules à l'heure et de s'ajuster à la réalité mondiale qui est emprunte de tendances vers les idées libérales et le progrès social. <sup>68</sup> Ce ne sont pas, selon Fernand Ouellet, des privilèges politiques, économiques ou *sans restrictions* que Parent espère voir octroyer au clergé, car ces privilèges auraient pour effet « de travailler à l'instauration d'un spiritualisme détaché de toutes réalités ». Selon lui, Parent cherche à faire « pénétrer le spirituel dans le monde politique et économique afin d'instaurer cette harmonie sans laquelle aucun progrès véritable n'est possible », *le salut de l'humanité* n'étant d'ailleurs possible « que dans la coexistence de la démocratie sociale et du catholicisme social ». Cette situation cherche inévitablement, selon Ouellet, à faire du clergé une force d'avant-garde, au lieu d'une force *conservatrice*. <sup>69</sup>

---

<sup>67</sup> Ibid., p.204.

<sup>68</sup> Ibid., pp.203-204.

<sup>69</sup> Fernand Ouellet, Etienne Parent et le mouvement du catholicisme social (1848), p.112.

chez l'homme *le sentiment d'obligation morale*. C'est par la religion, selon Parent, que les « véritables intérêts » de chacun seront les mieux conservés.<sup>72</sup> C'est ce qui l'amène à parler, devant *l'Institut canadien*, du rôle que le prêtre devrait jouer dans la société. Ce dernier doit tout faire pour conduire le « mouvement religieux » vers son but premier, l'oeuvre la plus importante et la seule façon d'arriver à la « patrie éternelle », c'est-à-dire de se diriger vers le progrès social et humanitaire. Bien qu'ils ne soient pas éduqués pour former d'autres prêtres en morale publique et en science politique, ces derniers devront réajuster leur éducation, car Dieu ne pourrait admettre que dans la nouvelle réalité mondiale, on ne s'occupe pas « des grands intérêts sociaux de l'humanité ». D'après Parent, les prêtres, qui n'auront pas reçu cette éducation mise à jour, ne seront des prêtres qu'à moitié.<sup>73</sup>

Parent ne peut concevoir qu'un prêtre limite son action uniquement au domaine privé, il doit aussi s'intéresser à la société et à l'humanité, sans cela l'individu le croira incapable « de pénétrer la vie morale sans attenter à [sa] liberté ». De plus, Parent voit le rôle du prêtre envers l'individu d'une façon très restreinte, croyant que chacun a le droit de posséder une vie religieuse personnelle.<sup>74</sup> Voilà une position morale qui démontre la particularité du libéralisme de Parent qui, sans respecter parfaitement les

---

<sup>72</sup> Fernand Ouellet, *op. cit.*, pp.105-106.

<sup>73</sup> Jean-Charles Falardeau, *op. cit.*, pp.211-212.

<sup>74</sup> Fernand Ouellet, *op. cit.*, pp. 114-115.

principes fondamentaux de la doctrine libérale britannique, cherche plutôt à s'insérer à travers une morale et une justice qui veulent s'adapter à la réalité canadienne-française. Bien que dans la réalité ses propos risquent de heurter un conservatisme certain après le milieu du XIXe siècle, il n'en demeure pas moins qu'une attitude aussi ouverte du clergé, envers la réalité du monde moderne, démontre un optimisme évident de la part d'un intellectuel de la trempe de Parent.

La place du clergé a d'ailleurs particulièrement été l'une des questions fondamentales qui a habité *l'Institut canadien* jusque vers 1847, où alors, on pouvait compter parmi les amis du groupe l'abbé Désaulniers alors directeur du Collège de Saint-Hyacinthe. Bien que certaines indispositions du clergé commençaient à apparaître au sein de la direction de l'Institut, on cherchait quand même à se demander, comme Jean-Paul Bernard nous l'explique, si le clergé pouvait « contribuer à l'avancement du pays » et il fallait savoir si c'était le commerce ou la religion qui était le plus en mesure de contribuer au « progrès de la civilisation ». <sup>75</sup> Mais bien avant que l'on tranche la question, les rapports entre le clergé et les *Rouges* semblaient se compromettre à chaque instant. L'appui de l'Eglise française à la cause républicaine en 1848 réjouissait grandement les partisans de *L'Avenir*, qui comprenaient mal l'entêtement du clergé canadien à opter pour un conservatisme politique qui en contrariait plusieurs. <sup>76</sup>

---

<sup>75</sup> Jean-Paul Bernard, *op. cit.*, p.42-43.

<sup>76</sup> *Ibid.*, p.47.

Plus modéré que ses auditeurs de l'Institut, Etienne Parent fait remarquer que le « système catholique est admirable d'intelligence à l'endroit des misères du peuple surtout ». On doit le laisser aller et découvrir, par le fait même, le plus démocratique des systèmes au niveau de la politique, contrairement au protestantisme qu'il juge tout à fait antidémocratique. Le clergé devra être le chef de file du mouvement vers la société nouvelle. Il serait absurde de vouloir se rebeller contre cette autorité qui voit à la remise en force du « pauvre et du faible » et à la conservation de nos anciennes institutions qui sont une partie de nous. Pour Parent, le patriotisme ne devrait pas entraîner la négation de ces institutions, sous le seul prétexte du progrès et des réformes encourues.<sup>77</sup> C'est ce qu'il prétend clairement vers la fin de l'un de ses discours où il affirme que la nationalité, qui on se rappelle doit son sort à l'épanouissement de l'industrie, ne doit jamais être subordonnée au profit d'avantages politiques ou matériels. C'était pour lui ; « Notre Nationalité avant tout ! »<sup>78</sup> L'industrie étant là pour sauver la nationalité, il serait alors illogique pour Parent de sacrifier cette nationalité au profit de ce qui est là pour la maintenir. L'industrie devait rester un moyen de s'épanouir, et non une fin en soi. Nous ne devons alors pas succomber aux charmes de l'impérialisme anglais ou à la force économique de nos voisins du Sud. Nous devons réformer sans nous détruire et avancer en suivant le chemin de notre

---

<sup>77</sup> Jean-Charles Falardeau, *op. cit.*, p.314-315.

<sup>78</sup> *Ibid.*, p.326.

tradition, et non adopter la nationalité de l'autre, même si elle pouvait offrir certains avantages.<sup>79</sup>

### **Les Rouges et leurs projets d'avenir**

C'est peut-être ce qui, entre autres, explique une certaine division du parti libéral en 1849 en deux tendances idéologiques distinctes, comme l'explique Jean-Paul Bernard. Tout d'abord, il y a du côté de la majorité, ceux qui vont dans le sens de Louis-Hypolite Lafontaine, ces derniers ont l'appui du clergé. Bien que satisfaits de voir baisser l'influence du gouverneur au profit d'un cabinet composé en partie de Canadiens français, ces modérés souhaitent que se perpétue le système constitutionnel monarchique britannique ainsi que sa tradition politique et sociale, et accepte, par surcroît, de commercer avec la venue de capitaux britanniques. L'autre tendance, même si minoritaire, sait se faire entendre, comme le laisse voir Jean-Paul Bernard. Elle cherche à conserver un « Bas-Canada distinct, habité et gouverné par des Canadiens français ». Elle propose l'originalité d'une réforme politique et souhaite que des mesures soient prises pour l'amélioration de l'agriculture. C'est de ce côté que penchent les *Rouges*, les plus radicaux de la société.<sup>80</sup>

---

<sup>79</sup> *Ibid.*, p.315.

<sup>80</sup> *Ibid.*, p.54.

Malgré une volonté de changement profond de la société, ces libéraux radicaux n'avaient pas vraiment l'esprit aux grands projets de développement économique importants échelonnés sur une longue période, eux qui ne s'opposent pourtant pas au progrès. L'exemple du projet ferroviaire qui devait relier un océan à l'autre dépasse largement la raison, soutient *L'Avenir*. La ligne Québec-Halifax ne suffisant plus aux législateurs canadiens, ces derniers veulent à tout prix « maintenir et perpétuer la gloire et la prospérité de l'empire britannique », et ce, en dépit de problèmes plus importants, pour la province, qui nécessiteraient ces mêmes sommes, comme dans le secteur de l'agriculture, selon le journal.<sup>81</sup> C'est pour les mêmes raisons que l'on se refusa de concevoir l'idée de voir un jour l'union des provinces britanniques de l'Amérique du Nord. C'était, d'après les radicaux, une autre dépense inutile, une façon de combattre la démocratie et une lutte contre une union politique américaine qui leur semblait beaucoup plus avantageuse.<sup>82</sup>

L'annexion avait alors beaucoup mieux à offrir à ceux qui s'exaspéraient devant les *malheurs* que l'Union canadienne de 1840 pouvait encore faire subir. Certains journaux, sympathisant avec la cause, s'efforçaient à convaincre la population des avantages financiers que pouvait procurer l'annexion aux États-Unis. En plus de pouvoir conserver notre langue et notre religion<sup>83</sup>, elle devait apporter l'éducation

---

<sup>81</sup> *Ibid.*, pp.55-56.

<sup>82</sup> *Ibid.*, p.111.

<sup>83</sup> *Ibid.*, p.64.

nécessaire<sup>84</sup> et la formation politique qu'il fallait.<sup>85</sup> De nombreux facteurs ont fait que ce projet n'a jamais vu le jour, dont le peu d'enthousiasme de la part de la population en général, comme le disait Jean-Paul Bernard, d'après le témoignage du gouverneur Elgin. C'est aussi sans compter l'influence du traité de réciprocité qui s'est finalement concrétisé en 1854, qui en a satisfait plusieurs. L'opposition du clergé n'a d'ailleurs pas aidé cette idée défendue par ceux qui s'opposaient le plus à eux.<sup>86</sup>

Dans la préface d'un document rédigé par L. A. Dessaulles sur l'annexion, Joseph Doutre collaborateur à *L'Avenir*, fait le constat de l'état déplorable dans lequel l'avènement du gouvernement responsable a pu laisser les *Canadiens Français*. Ces derniers doivent toujours conserver cette « condition humiliante » où ne sont considérés que les biens et les avantages octroyés aux Anglais. Ceux parmi les *Canadiens Français* qui ont adhéré à l'idée des bienfaits du gouvernement responsable, ne l'ont fait que par intérêts personnels, voyant là une façon de s'enrichir.<sup>87</sup> Ces derniers n'avaient plus à l'oeil les intérêts du groupe. Eux qui, selon Joseph Doutre, dix années plus tôt avaient combattu avec les insurgés et condamné la façon dont les *Anglais* avaient agi envers la colonie. Ces hommes dénoncent

---

<sup>84</sup> *Ibid.*, p.66.

<sup>85</sup> *Ibid.*, p.67.

<sup>86</sup> *Ibid.*, pp.69-70.

<sup>87</sup> Louis-Antoine Dessaulles, Six lectures sur l'annexion du Canada aux États-Unis, pp.vi-vii.

maintenant « les progrès matériels de l'Union américaine », l'éducation offerte par eux, la morale et le bonheur qu'on leur connaît, sans parler du sentiment de liberté et de l'honneur qui habite chacun d'entre eux.<sup>88</sup> Joseph Doutre termine sa préface en mettant l'accent sur l'importance d'avoir accès aux institutions politiques que peuvent offrir les voisins du Sud. Il répond à ceux qui croient que les *Canadiens Français* ne sont pas prêts à incorporer les institutions américaines, à cause d'une défaillance dans leur éducation politique, que ce raisonnement est sans fondement et qu'à la lecture du document de L.A. Dessaulles, la population sera plus en mesure de comprendre les bienfaits de l'annexion.<sup>89</sup> Mais à l'automne 1857, cette idée d'annexion, qui n'arrivait pas à voir le jour, allait presque disparaître. Elle laissa sa place à un débat controversé, qui gagnait en popularité, sur une union des provinces britanniques en Amérique du Nord.<sup>90</sup>

### **Les Rouges et les débats qui les ont préoccupés**

Comme on le sait, l'idéologie des *Rouges* n'a jamais fait bon ménage avec celle du clergé, même si des efforts ont été faits pour enrayer les discordes. La question de l'Union, l'implication de l'Eglise en politique au Canada français, son conservatisme

---

<sup>88</sup> Ibid., p.ix.

<sup>89</sup> Ibid., p.xi.

<sup>90</sup> Ibid., p.136.

politique et son monarchisme ne sont que quelques points qui ont favorisé la division des deux groupes. Alors que la situation était à son pire, Jean-Baptiste-Eric Dorion écrivait à *L'Avenir*, en mai 1849, que malgré un bon travail effectué par le clergé au niveau de « la morale et de la religion », ce dernier avait la fâcheuse tendance à soutenir le gouvernement. Dorion s'appuie sur l'attitude du clergé dans les rébellions de 1837 et de son désaccord qu'il adresse aux journaux d'opposition.<sup>91</sup>

Peu de temps après, c'est au tour de L.A. Dessaulles de porter le même jugement sévère à l'endroit du clergé, en se soulevant contre les propos du curé de Saint-Hyacinthe qui, lors d'une assemblée, donna l'appui de la population au gouverneur Elgin. Pour lui, « l'autorité ecclésiastique est l'ennemie naturelle des idées démocratiques et du progrès social ». Dessaulles reproche aussi au clergé de se croire important et de prétendre incarner la « charité évangélique ».<sup>92</sup> Plus tard, il revient à la charge, en allant plus loin, en accusant le clergé canadien de vouloir tuer les idées libérales, en plus de pencher pour le conservatisme.<sup>93</sup> Il fallut attendre au début de l'année 1850 pour voir s'estomper les querelles entre les collaborateurs de *L'Avenir* et le clergé. Il y a deux raisons fondamentales qui ont amené à cette conclusion, selon Jean-Paul Bernard. Tout d'abord, on avait tout dit ce qu'il y avait à

---

<sup>91</sup> Jean-Paul Bernard, *op. cit.*, p.75.

<sup>92</sup> *Ibid.*, pp.76-77.

<sup>93</sup> *Ibid.*, pp.80-81.

dire, et ensuite, le débat contre le clergé n'aidait en rien la cause libérale, s'attirant au contraire les foudres d'une partie de la population qui s'offusquait à de tels propos.<sup>94</sup>

Les débats idéologiques entre les divers groupes ne se sont quand même pas arrêtés là. Le journal n'aura, pour sa part, jamais cessé d'ajouter de nouvelles demandes. De 23 revendications que l'on pouvait remarquer au programme de *L'Avenir* en 1848, 34 figurent maintenant au début de l'année 1851. Mais, comble de déception pour les *Rouges*, le journal devait s'éteindre pour la première fois en janvier 1852. C'est le *Pays* qui prit la relève avec l'expérience du journal précédant en tête.<sup>95</sup> Les *Rouges* poursuivent, en fait, le même combat idéologique. Charles Laberge, devant *l'Institut canadien*, voulut démontrer comment les Canadiens français, à travers leur histoire, n'avaient jamais été « figés dans le conservatisme ». Au contraire, c'est l'esprit du progrès qui a toujours animé l'esprit de « nos chefs d'assemblée avant 1837 », et ce, malgré que nous n'ayons jamais réalisé de grands projets comme la construction d'un chemin de fer. Il voit plutôt les succès de ces derniers dans la façon dont ils ont constitué leur gouvernement, sans parler des réalisations que ceux-ci ont à leur crédit.

Joseph Doutre tient le même langage en niant un « conservatisme stupide », répliquant bien au contraire, que ce sont les Canadiens français qui ont fait le plus

---

<sup>94</sup> *Ibid.*, p.84.

<sup>95</sup> *Ibid.*, p.48-49 et 93-94.

pour améliorer les conditions de vie des coloniaux, depuis l'avènement du gouvernement responsable. De plus, le retard qui affecte le Canada français face aux États-Unis, n'est pas le résultat d'une « coupable apathie » envers le système économique, mais il est dû à une lacune dans les institutions sociales et politiques qui ne répondent plus aux exigences du présent.<sup>96</sup> Un autre membre de *l'institut canadien*, Joseph Guillaume Barthe, affirme quelques années plus tard, la *supériorité* des Canadiens français sur les Anglais du Canada dans les domaines de la « philosophie du droit et dans la logique constitutionnelle ». Cependant, il rejoint Etienne Parent lorsqu'il déplore *l'infériorité* de Canadiens français dans le domaine du commerce, prétextant une trop grande attention aux domaines de la « littérature légère et de la poésie ».<sup>97</sup> De plus, le clergé avait sa part de responsabilité dans tout cela, avec l'encouragement qu'il offre à la « dépendance nationale ». Le peuple qui est, selon Barthe, « naturellement énergique » est retenu dans ses élans et ne peut alors affronter « une population rivale exclusivement vouée au culte des intérêts matériels ».<sup>98</sup>

---

<sup>96</sup> *Ibid.*, p.110.

<sup>97</sup> *Ibid.*, p.131.

<sup>98</sup> *Ibid.*, p.130.

**CHAPITRE 2**

**FRANÇOIS-XAVIER GARNEAU,  
UN HISTORIEN QUE L'ON S'APPROPRIE**

L'historien que deviendra Garneau présentera cependant un discours plus partagé. A ses débuts, ses propos tiennent une position très laïcisante et plutôt libérale, et graduellement l'historien accorde une place grandissante à la sauvegarde de la nationalité adoptant ainsi un discours nationaliste teinté de conservatisme, sans toutefois jamais nier ses valeurs libérales promulguées antérieurement. Garneau se présente donc comme un personnage complexe que l'on a pu décrire sous différents angles, selon l'approche utilisée. Son nationalisme qui fait constamment appel à l'histoire, jumelé à certaines idées libérales qu'il défend à merveille, donnent à son discours de nombreux aspects qui pourront servir à alimenter notre analyse.

Après avoir brièvement présenté Garneau le poète, nous ferons un bref survol des impressions retirées de son voyage en Europe. Ceci nous conduira ensuite à l'étude de son oeuvre majeure sur le Canada français. Nous tenterons alors de voir quels ont été les éléments importants qui ont contribué à la rédaction de son oeuvre, les implications politiques de Garneau, sa vision de la nationalité au Canada français, ses rapports avec le clergé et la religion en générale pour finalement mettre en relief ce qui a caractérisé le penseur que certains qualifient de *libéral*, malgré les réticences que d'autres ont encore à lui accorder un titre semblable.

Comme cette partie le démontrera, Garneau aura été tiraillé entre ses convictions laïques de jeunesse, où ses besoins de liberté et d'indépendance ont eu

leurs premiers échos, et la pression du clergé pour qu'il suive l'état ecclésiastique. Ses convictions ont rapidement été mises à l'épreuve. Garneau avait refusé dès son très jeune âge d'embrasser la carrière religieuse, et ce, au prix de la gratuité de ses études, comme le rapporte Hector Garneau dans son introduction de la 5<sup>e</sup> édition de *l'Histoire du Canada*. Toutefois, cette liberté d'agir connaîtra ses limites suite à la première parution de son *Histoire du Canada*, qui sera, au fil des éditions, atténuée de sa position laïcisante ou *anticléricale* comme certains se sont plus à le dire. Ainsi, à l'instar de nombreux penseurs contemporains, il devient problématique de vouloir appliquer à Garneau, comme nous le verrons au long de ce chapitre, une position idéologique statique qui pourrait se transposer sur l'ensemble de sa carrière.

Sans prétendre à un revirement idéologique de l'auteur, on remarque cependant la présence accrue des préoccupations du clergé. Nous pouvons penser que les commentaires de l'abbé H.R. Casgrain en 1912, que nous verrons plus loin, n'auraient pas été aussi élogieux si Garneau n'avait pas réédité son oeuvre en prenant soin d'évincer tout ce qui pourrait choquer le clergé. Ce même raisonnement peut aussi s'appliquer à Louis-Michel Darveau qui en 1873, comme notre analyse le démontrera, considère Garneau principalement à partir de la version originale de son oeuvre. Trop libéral pour certains et trop conservateur pour d'autres, Garneau aura quand même été un personnage hautement respecté de ses compatriotes, selon les dires de nombreux auteurs. Sa réputation de premier vrai historien de la société canadienne-française et

sa prétendue intégrité morale font de cet auteur un personnage important dans la conception sociale de l'idéologie dominante à cette époque, s'inscrivant parfaitement dans le cadre de ce travail.

### **Avant d'écrire l'*Histoire***

Bien que Garneau soit reconnu aujourd'hui comme l'un des plus grands historiens que le Canada français ait jamais produit, il fut aussi, à ses débuts, auteur de nombreux poèmes. Se démarquant quelque peu de ses contemporains pour la diversité de ses thèmes, allant de poèmes patriotiques en passant par le romantisme, Garneau, selon Odette Condemine, trouve son inspiration à partir de la nature, d'une certaine mélancolie et dans l'héroïsme du passé.<sup>99</sup> Cette dernière dénote, dans la composition de ses vers, l'apparition fréquente de certains thèmes patriotiques, comme le mot *patrie* qui revient trente-sept fois, le mot *liberté* qui apparaît vingt-neuf fois, et finalement le mot *exploit* qui se retrouve à dix-huit reprises.<sup>100</sup> Certains critiques ont reproché à Garneau sa pauvreté dans le choix des rimes, dans son style, dans son vocabulaire peu nuancé et dans la construction de ses phrases.<sup>101</sup> Cette constatation fait dire à Condemine que la poésie pour Garneau n'aura été « qu'un passe-temps de

---

<sup>99</sup> Odette Condemine, François-Xavier Garneau, Aspects littéraires de son oeuvre, p.27.

<sup>100</sup> Ibid., p.37.

<sup>101</sup> Ibid., p.40 et 128.

jeunesse ». Sa vraie réalisation aura été, selon elle, la publication de *l'Histoire du Canada*.<sup>102</sup>

Abordant surtout des thèmes à saveur patriotique, la poésie de Garneau cherche avant tout à proclamer la liberté, tout en valorisant un passé difficile et glorieux, comme ses poèmes *Dithyrambe*, *Le voltigeur* et *Châteauguay* en font la preuve.<sup>103</sup> On peut aussi remarquer un passage de *Au Canada : Pourquoi mon âme est-elle triste ?*, où Garneau démontre clairement sa position, l'extrait du poème va comme suit ;

« Honore tes talents, prête-leur ton appui ;  
Ils dissiperont la nuit  
Qui te cache la carrière :  
Chaque génie est un flot de lumière »<sup>104</sup>

A l'instar de l'historien, le poète se veut un ardent défenseur de la nationalité, qui tout en voulant conserver l'essence de celle-ci, n'a jamais hésité à intégrer à ses écrits des principes libéraux auxquels il croyait vraiment.

Plusieurs années se sont écoulées entre sa période de poésie et celle qui le confina à la réalisation de son oeuvre. C'est au cours de cette période (1831-1833) que Garneau se rend visiter la France et surtout l'Angleterre. Il faudra cependant

---

<sup>102</sup> ibid., p.42.

<sup>103</sup> ibid., p.27.

<sup>104</sup> ibid., p.26.

attendre douze ans après son retour de l'Europe pour que l'auteur publie les mémoires de son voyage. Arrivé en France vers la fin juillet 1831, il se rend à Paris où il participe à la fête commémorant la révolution de juillet. Pierre Savard commente le fait en précisant l'enthousiasme de Gameau devant l'engagement de la France « dans la voie libérale ». <sup>105</sup> Il est d'ailleurs en pleine admiration, d'après Savard, devant la liberté politique en France avec l'avènement de la charte de 1830. <sup>106</sup> Cependant, malgré cette nouvelle charte libérale, la France n'accordait pas autant de liberté, selon Gameau, que ce que l'on pouvait retrouver chez son voisin du nord en Angleterre ou aux États-Unis. La crainte que le clergé avait face à ces changements à l'époque, et la place occupée par une aristocratie éclairée qui, contrairement à l'Angleterre, était peu influente, jumelée à l'omniprésence de l'armée en France faisait en sorte, selon Gameau, qu'on parvenait mal à atteindre l'objectif premier que s'étaient fixées les nombreuses révolutions. <sup>107</sup>

Gameau est toutefois beaucoup plus élogieux lorsqu'il parle de Londres. Ayant visité le quartier des banquiers et du commerce, Gameau fut très impressionné de voir des marchands effectuer des affaires importantes avec un sang froid remarquable. Il ajoute ensuite ; « J'avais admiré des monuments auxquels se rattachent des souvenirs

---

<sup>105</sup> Pierre Savard et Paul Wyczinski, Dictionnaire biographique du Canada, p.329.

<sup>106</sup> Ibid., p.334.

<sup>107</sup> François-Xavier Gameau, Voyage en Angleterre et en France dans les années 1831, 1832 et 1833, p.190 à 192.

glorieux dans un genre qui prouve combien l'industrie peut élever une nation ». Il rend aussi hommage à ceux qui par leur génie réussissent à monopoliser l'échange de biens nécessaires à la vie.<sup>108</sup> Toutefois, selon Savard, ses idées républicaines n'ont jamais fait l'unanimité parmi l'entourage de l'historien. Elles choquèrent certains amis de Garneau qui furent invités à feuilleter ses récits de voyage avant la parution du manuscrit, publié pour la première fois en 1855. De plus, sa critique des chefs patriotes, sa prise de position pour le gouvernement sous l'Union et certaines « négligences de style », ont aussi contribué à enlever la faveur de ses critiques.<sup>109</sup>

Ce livre démontre toutefois comment Garneau est fasciné devant la façon dont l'Angleterre réussit à unir le républicanisme à un système de royauté. Pour lui, l'aristocratie anglaise est sage et éclairée, et en accord avec « le progrès des choses et des idées ».<sup>110</sup> De plus, la liberté d'expression que l'on accorde aux différents corps sociaux pour défendre leur système, n'empêche aucunement la bonne marche de la société, parce que, selon lui, « les idées fausses ou dangereuses » s'éliminent au profit de celles qui voient à l'avantage de tous.<sup>111</sup> De plus, son admiration devant les activités londonniennes démontre un Garneau foncièrement libéral, nettement influencé

---

<sup>108</sup> Ibid., p.149-150.

<sup>109</sup> Ibid., p.333.

<sup>110</sup> Ibid., p.168.

<sup>111</sup> Ibid., p.175-176.

par le discours du milieu qui l'entoure. Sûrement épris pour la grandeur architecturale de la ville londonienne et par sa structure commerciale, Garneau aura laissé transparaître sa foi profonde, à l'instar de Etienne Parent, en l'industrie comme source de développement de la nation.

### **Le contexte de sa rédaction**

Voilà quelque peu le portrait de Garneau à une époque qui a précédé celle de l'historien. S'il peut être difficile de vraiment connaître le type d'individu qui décrit parfaitement Garneau en tant que penseur politique, il n'est pas plus facile de savoir ce qui marque le principal élément déclencheur de la rédaction de son oeuvre. Fernand Dumont s'est penché sur la question et contrairement à Roger LeMoine, qui pense que l'échec des rébellions de 1837 aurait incité Garneau à écrire son oeuvre, Dumont voit plutôt l'attitude méprisante des hommes politiques sous *l'Union* comme principal élément déclencheur de sa production historique.<sup>112</sup> Pour Pierre Savard, ce sont les dangers de *l'Union* envers la sauvegarde de la nation qui donnent à Garneau le désir d'écrire l'histoire du Canada.<sup>113</sup> L'abbé H.R. Casgrain, pour sa part, croit que c'est sa foi patriotique et sa « fierté nationale blessée » qui est à l'origine de son oeuvre.<sup>114</sup>

---

<sup>112</sup> Fernand Dumont, op. cit., p.386.

<sup>113</sup> Pierre Savard et Paul Wyczinski, op. cit., p.330.

<sup>114</sup> H.R. Casgrain, De Gaspé à Gameau, p.138.

Casgrain insiste d'ailleurs sur l'importance du contexte où l'auteur se trouvait au lendemain des rébellions de 1837-38, comme élément déclencheur de son oeuvre.<sup>115</sup> Garneau pour sa part, dans sa lettre à lord Elgin, dit vouloir rétablir la vérité au sujet des Canadiens français, eux qui ont été insultés par certains individus qui veulent les opprimer et les exploiter.<sup>116</sup> De plus, il prétend, dans un autre communiqué à Louis-Hippolyte La Fontaine, avoir écrit son oeuvre dans une parfaite indépendance envers les gouvernements ou tout autre groupe, ce qui lui permet d'opérer, selon lui, en « historien éclairé, indépendant et véridique ». Garneau voulait que son oeuvre soit un reflet juste « des actes et du sentiment intime d'un peuple » dont la nationalité est sans cesse mise en péril. Il voulait que cette nationalité devienne respectable.<sup>117</sup> Les aspirations de Garneau sont hautement partagées par L.H. Darveau qui louange l'historien en le proclamant « défenseur de la nationalité canadienne-française ». C'est lui, d'après Darveau, qui a dressé les grandes lignes du *progrès et de la civilisation*, et qui a marqué le peuple du *sceau national*.<sup>118</sup>

---

<sup>115</sup> ibid., p.103.

<sup>116</sup> M. Chauveau, François-Xavier Gameau: sa vie et ses oeuvres, p.cxxxiv.

<sup>117</sup> Gustave Lanctot, Gameau historien national, p.119.

<sup>118</sup> L.H. Darveau, Nos hommes de lettres, p.100.

## La critique

Garneau a voulu élaborer son oeuvre de façon à réparer les erreurs que les historiens d'autrefois avaient pu commettre dans leur conception des faits, comme il a pu le constater dans le cas des historiens Bibaud et Charlevoix.<sup>119</sup> Gustave Lanctot ne croit cependant pas que Garneau fut un plus *grand constructeur de notre histoire* que Charlevoix a pu l'être, mais Garneau peut avoir le mérite, selon lui, d'être le premier historien à avoir mis en relief « le sens de cette histoire ».<sup>120</sup> C'est d'ailleurs ce que Garneau explique dans son discours préliminaire, où il démontre comment l'histoire doit être « une science analytique rigoureuse », où l'on doit dépasser les faits et considérer les causes.<sup>121</sup>

Lanctot et Dumont font, à leur façon, deux distinctions dans le cours du déroulement historique de Garneau. Tout d'abord Lanctot, à l'instar de Hector Garneau, parle de deux phases distinctes dans son récit, soit l'une sous la domination française qui fut marquée par des guerres contre les « tribus sauvages » et contre ceux qui allaient former les États-Unis. L'autre phase est sous la domination anglaise, elle fait place à « la lutte morale et politique des Canadiens pour conserver leur religion et

---

<sup>119</sup> François-Xavier Garneau, Une page de l'histoire du Canada, p.1.

<sup>120</sup> Gustave Lanctot, op. cit., p.154.

<sup>121</sup> François-Xavier Garneau, Histoire du Canada, V édition, p.xdiii.

leur nationalité ». <sup>122</sup> Dumont parle, pour sa part, de deux histoires chez Garneau. La première traite d'un peuple *quasi immobile*, qui reste éloigné des événements importants, si ce n'est pour défendre sa patrie, préférant se renfermer dans ses traditions. La seconde se veut politique, relatant le manque de pouvoir du peuple et les luttes parlementaires. <sup>123</sup> De son côté, L.M. Darveau souligne, de façon plus générale, l'esprit patriotique, progressiste et libéral de l'historien, voulant rétablir la justice et la vérité « en faveur d'une cause nationale calomniée et méconnue ». <sup>124</sup>

D'autres ont été moins tendres envers son oeuvre, comme François-Marie-Uncas-Maximilien Bibaud en 1855, fils de l'historien Michel Bibaud qui, à travers un texte de 46 pages *Le Charlatanisme dans l'Histoire*, attaque avec virulence le travail accompli par Garneau. Tant sur son langage que sur les fondements même de l'histoire, Bibaud scrute minutieusement le moindre détail pouvant discréditer son oeuvre. Les arguments utilisés par Bibaud étant peu convaincants, selon nous, il semble inutile de s'y rapporter pour l'instant. En effet, le type d'argumentation utilisé par Bibaud démontre clairement un esprit biaisé, cherchant beaucoup plus à dénigrer Garneau, qu'à le critiquer. Cependant, Charles Bolduc adresse lui aussi certains reproches à l'oeuvre de Garneau, mais sa critique est beaucoup plus intéressante.

---

<sup>122</sup> Gustave Lanctot, *op. cit.*, p.100.

<sup>123</sup> Fernand Dumont, *op. cit.*, p.293.

<sup>124</sup> Louis-Michel Darveau, *op. cit.*, pp. 92-93.

Contrairement à Bibaud, Bolduc ne contredit en rien les faits utilisés par Garneau. Il dénote toutefois un manque d'analyse de l'évolution sociale, économique et culturelle de la colonie. Tout a été fait, selon Bolduc, pour faire ressortir le passé militaire de l'histoire.<sup>125</sup>

C'est d'ailleurs le même reproche que lui adresse Lanctot. Il s'explique mal le fait que Garneau ait si peu parlé de la vie du peuple « qu'il aimait tant ». Il ne dit presque rien non plus de la vie des bourgeois, des curés, des seigneurs et des censitaires.<sup>126</sup> Fernande Roy, dans une étude sur trois historiens contemporains de l'époque des rébellions de 1837, constate elle aussi le même phénomène. Non seulement Garneau avait omis d'en parler, mais les historiens Michel Bibaud et Robert Christie présentent la même défaillance. Elle dénote que pour Garneau, comme pour les deux autres, le caractère du peuple est souvent confondu avec celui de ses représentants. Ainsi, il fut pris pour acquis que l'idéologie proposée par les leaders, jusqu'à ce qui a précédé l'été 1837, était celle du peuple, l'organisation étant *populaire*, les buts devaient alors se confondre.<sup>127</sup>

---

<sup>125</sup> Paul Wyczinski, *op. cit.*, p.133.

<sup>126</sup> Gustave Lanctot, *op. cit.*, p.161.

<sup>127</sup> Jean-Paul Bernard, *Les rébellions de 1837-1838*, pp.79-80.

## **Le nationaliste**

Même s'il s'opposait farouchement à la lutte armée contre la puissance anglaise pour faire valoir les droits de la nation, il considérait la défense des intérêts nationaux comme une cause juste, car la nationalité étant mise en péril, on ne pouvait rester indifférent.<sup>128</sup> Lors de l'échec de ces rébellions, Gameau jette le blâme sur les chefs militaires et non sur les soldats, comme le souligne Roy.<sup>129</sup> Voulait-il sauver l'image de la population, ou plutôt démontrer que ses adversaires ont eu tort d'opter pour la lutte armée ? Gameau démontra toutefois une brisure entre la volonté populaire et celle de ses dirigeants en affirmant que cette lutte n'était pas le fruit de la volonté sociale, mais le résultat de l'effort de certains extrémistes, qui ayant acquis une influence considérable, ont réussi à mettre sur pied la rébellion.<sup>130</sup> Si elle avait été sérieuse, selon Gameau, le gouvernement américain et même français auraient été entraînés dans ce conflit de façon à permettre l'indépendance des « deux Canadas ».<sup>131</sup>

Gameau espérait sincèrement que la conservation de la nationalité franco-canadienne devienne le centre d'intérêt principal de tous et chacun, et non la simple envie de rompre les liens avec l'Angleterre. M. Chauveau remarque cette anxiété à

---

<sup>128</sup> Ibid., p.79.

<sup>129</sup> Ibid., p.83.

<sup>130</sup> Ibid., p.84.

<sup>131</sup> François-Xavier Gameau, Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours, 2e édition, p.371.

travers certains faits historiques rapportés par Gameau, et aussi par sa volonté de démontrer les efforts que nos pères ont dû déployer pour préserver « leurs institutions, leur langue et leurs lois ».<sup>132</sup> Gustave Lanctot, dans son analyse, parle des nombreuses luttes des Canadiens français relatées par Gameau. Même si celles-ci furent souvent inégales, le peuple gardait toujours un espoir animé par le désir profond de « conserver sa religion et sa nationalité ».<sup>133</sup> Cette nationalité devait être respectée intégralement, selon Gameau. Les propos de lord Durham sur le caractère anglais que devaient adopter les habitants du Bas-Canada, l'avènement d'un gouvernement libre et responsable et le désir de fonder la nationalité canadienne-française dans une nationalité « plus noble et plus vaste », inquiétaient sérieusement Gameau. Pour lui, ce discours signifiait l'anéantissement de la langue, des lois et de la race canadienne-française, sachant très bien que ces caractères n'ont jamais été reconnus par la métropole.<sup>134</sup> C'est d'ailleurs ce qu'il craignait avec le projet de confédération, selon M. Chauveau, Gameau le voyait comme le continuum du projet assimilateur de lord Durham. Chauveau poursuit en disant que, pour Gameau, le projet confédéral était aussi plus dangereux que l'Union de 1840.<sup>135</sup>

---

<sup>132</sup> M. Chauveau, op. cit., p.276.

<sup>133</sup> Gustave Lanctot, op. cit., pp.154-155.

<sup>134</sup> François-Xavier Gameau, Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours, 2e édition, p.382.

<sup>135</sup> M. Chauveau, op. cit., p.288.

Dans son *Discours préliminaire*, Gameau reste cependant optimiste face à l'avenir de la nationalité. Même si elle demeure susceptible de disparaître, son sort n'est pas plus en danger au milieu du XIXe siècle que cent ans auparavant. S'inspirant d'un auteur<sup>136</sup>, il prétend que les Français ont en particulier, une force de cohésion et de résistance qui leur permet de resserrer les liens qui forment l'unité nationale, et ce, au cours des moments les plus difficiles.<sup>137</sup> Il remarque ce phénomène non seulement au Canada français, mais aussi chez les francophones des États-Unis qui, contrairement aux autres immigrants américains, ont énergiquement repoussé les attaques contre leur nationalité.<sup>138</sup> C'est d'ailleurs l'un des principaux reproches que Gameau attribue aux Anglais après la conquête, que d'avoir voulu imposer « leurs lois, leur religion, leurs usages, leur langage » et d'avoir voulu refaire l'éducation des Canadiens français.<sup>139</sup> Il cite plus loin les propos du *Herald* qui vont dans le même sens que ses appréhensions. Selon le journal, les Anglais devaient tout faire pour préserver la suprématie de leurs lois, pour faire respecter l'empire et pour s'assurer que la prospérité anglaise ne soit jamais mise en cause, même au détriment de l'ensemble de la nation canadienne.<sup>140</sup> Malgré ces attaques destructives, les Canadiens ne pouvaient espérer l'annexion aux États-Unis. Gameau pense que la

---

<sup>136</sup> Gameau ne donne aucune précision supplémentaire sur l'origine de sa source. Toutefois, il y a fort à parier qu'il s'agit de Rameau de Saint-Père dans l'une de ses correspondances avec F.X. Gameau.

<sup>137</sup> François-Xavier Gameau, *Histoire du Canada*, 5e édition, p.XLIX.

<sup>138</sup> *Ibid.*, p.L.

<sup>139</sup> François-Xavier Gameau, *Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours*, p.370.

<sup>140</sup> *Ibid.*, p.385.

conservation des *usages* et de la nationalité, qui est « le premier voeu des Canadiens », ne pourrait être respectée dans de telles conditions.<sup>141</sup>

La conclusion de la deuxième édition de son oeuvre est remplie d'espoir et de patriotisme. Cette partie laisse entièrement la place à l'homme qui croit en sa nation et qui s'est battu pour lui donner la richesse qu'un peuple fier se doit de posséder. C'est souvent en se référant à cette partie que l'on attribue à Garneau son caractère très conservateur. A l'instar de Parent, son nationalisme qui rappelle le passé n'enlève rien à son attachement pour les idées libérales. Il vante d'abord les mérites des colons français qui ont peuplé la nation par eux-mêmes dans le respect de leur religion et de leur nationalité. Il est aussi remarquable, selon lui, de constater comment ce peuple a su suivre sa propre destinée sans se laisser influencer par l'extérieur, orientant plutôt ses efforts, de façon solidaire, vers des politiques voulant « sa propre conservation ». Garneau continue en valorisant les efforts de ceux qui ont travaillé le sol dans des conditions difficiles et qui ont élevé la nation canadienne-française de façon à rejoindre les plus grandes nations de ce monde. Il complète son oeuvre sur un ton pour le moins moralisateur en conseillant aux Canadiens de rester « fidèles à eux-mêmes », et prudents face aux « nouveautés sociales et politiques », parce que les Canadiens français ne sont pas en mesure de concurrencer les grandes puissances mondiales à ce niveau. « C'est aux grands peuples à essayer les nouvelles théories ». La solution

---

<sup>141</sup> Gustave Lanctot, *op. cit.*, p.118.

pour les Canadiens français se trouve dans la conservation de leurs traditions, et en évitant de brusquer les changements. Gameau termine en rappelant le chemin périlleux qu'a dû suivre l'Angleterre pour se rendre où elle était rendue à l'époque. Ce pays est, pour Gameau, un exemple à suivre, tant dans la façon d'unir les forces, que pour l'impression que nous allons laissée à ce peuple qui est en mesure de nous élever.<sup>142</sup>

### **L'orientation de la nationalité**

Comment un homme qui croit à la société civile, à la liberté et au progrès peut-il tenir un discours qui, à première vue, semble aussi traditionaliste ? Pour répondre à cette question, on doit d'abord différencier ses tendances naturelles vers les projets libéraux, de ses idées au sujet de l'état de la nation canadienne-française. Appliquer les principes libéraux et les orientations politiques, qui ont cours chez les Européens, à sa nation semble, dans le climat où se trouve le Canada français, pour le moins risqué pour sa survie. Dans un souffle inspiré d'un conservatisme, Gameau demande de ne pas oublier ce qui a fait la force de ses ancêtres qui ont réussi à élever la nation au rang des grandes de ce monde, et de suivre une destinée qui lui est propre.

Il faut être patient et solidaire les uns aux autres de façon à imiter les Anglais, à la manière canadienne-française, et de pouvoir s'élever comme eux et avec eux. Pour

---

<sup>142</sup> François-Xavier Gameau, Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours, p.400-402.

Fernand Dumont, il n'y a d'ailleurs rien d'incohérent dans ce discours. C'est que Garneau, selon lui, voyait l'Union de 1840 comme un « échec irrémédiable » et l'avènement du gouvernement responsable comme une solution inadéquate pour rétablir l'injustice de l'*Union*, malgré l'apport de certains acquis bénéfiques de ce type de gouvernement. Pour lui, les luttes politiques n'ont plus d'avenir. Seule, selon Dumont, la lutte du peuple, pour sa survivance, a une importance véritable.<sup>143</sup> C'est pour cette raison que Garneau fait appel au caractère de son peuple et non au pouvoir de ses dirigeants.

Mais il ne faut surtout pas penser que l'historien manque d'optimisme à l'égard de sa nation. Selon Gustave Lanctot, Garneau est certain que son peuple a toujours été persévérant, courageux, résigné et rempli d'espoir. Il n'a d'ailleurs jamais entendu un francophone du Bas-Canada désavouer « les trois grands symboles de sa nationalité, soit sa langue, ses lois et sa religion ».<sup>144</sup> L'exemple de l'affrontement entre les deux groupes ethniques du Canada vers 1830, démontre, selon Fernande Roy, une lutte nationale. Garneau rappelle cependant que l'origine de cette lutte ne se retrouve pas dans des « préjugés nationaux », mais bien dans un « principe de justice ». La majorité canadienne-française du Bas-Canada ne pouvait accepter d'être traitée inférieurement par une minorité, de peur de voir disparaître sa nationalité.<sup>145</sup>

---

<sup>143</sup> Fernand Dumont, op. cit., p.292-293.

<sup>144</sup> Ibid., p.170.

<sup>145</sup> Jean-Paul Bernard, op. cit., p.72.

## **Le clergé et son *Histoire***

Lanctot précise que « Gameau, un historien laïque avant tout », a préféré présenter une image politique et militaire. En vrai libéral, Gameau n'hésite aucunement, selon Lanctot, à critiquer les institutions qui empêchent l'évolution politique du peuple, et ce, indépendamment de leur origine. Contrairement à Charlevoix qui a marqué exagérément le Canada français d'un caractère religieux, Gameau n'a pas donné suffisamment d'importance à l'évolution religieuse de la nation, d'après Lanctot. Toutefois, l'historien n'a pas oublié de rendre hommage au clergé pour son implication dans l'éducation et dans son soutien à la colonie.<sup>146</sup>

Le clergé a aussi joué un rôle dans les rébellions de 1837, se joignant à ceux qui s'opposaient à la lutte armée contre les Anglais. Gameau en accord avec le clergé, rapporte que ce dernier voyait plutôt la solution au problème dans un boycott commercial avec l'Angleterre.<sup>147</sup> L'abbé Casgrain remarque, par de tels propos, un Gameau « sincèrement religieux », même si à travers la première édition de son *Histoire*, certains passages ont été jugés comme une offense contre les « saines doctrines ».<sup>148</sup> Le principal reproche qu'adresse Casgrain à Gameau n'est pas

---

<sup>146</sup> Gustave Lanctot, op. cit., p.171.

<sup>147</sup> François-Xavier Gameau, Histoire du Canada français, p.219.

<sup>148</sup> H.R. Casgrain, op. cit., p.100.

« d'avoir été favorable à la liberté de conscience », mais plutôt que la condition de cette liberté ait été exposée de façon trop absolue. Mais Casgrain rassure son lecteur en lui confirmant l'assurance de la sympathie de Garneau pour l'Eglise.<sup>149</sup>

L.M. Darveau partage cette opinion, lui qui affirme, à l'instar du clergé, que l'on ne peut « mettre en doute l'orthodoxie de Garneau ». Darveau fait d'ailleurs remarquer que si certains actes ont été critiqués par Garneau, ils le furent suivant des *intérêts temporels*. Jamais, selon Darveau, Garneau n'a attaqué une *doctrine dogmatique*. Pour prouver la bonne foi de l'historien, il cite un extrait où Garneau proclame que sa propre destiner était elle-même rattachée à la cause pour laquelle il s'est toujours battu, soit la conservation de la langue et de la religion.<sup>150</sup> Le Français Louis-Ignace Moreau voit Garneau d'une façon complètement différente. Il prétend que Garneau, malgré son appartenance à la religion catholique, n'a pas une philosophie chrétienne. Il remarque que l'historien a tendance à démontrer les même préventions et préjugés que les Américains protestants.<sup>151</sup> Pierre Savard démontre, de plus, que pendant la montée de l'ultramontanisme, Garneau s'applique à séparer les choses spirituelles des choses politiques. Ce n'est d'ailleurs pas la religion qui l'intéresse, selon Savard, mais bien les rapports qui peuvent exister entre l'Etat et l'Eglise.<sup>152</sup>

---

<sup>149</sup> M. Chauveau, *op. cit.*, p.ccxI.

<sup>150</sup> Louis-Michel Darveau, *op. cit.*, pp. 86-87.

<sup>151</sup> Gérard Bergeron, Lire François-Xavier Garneau: 1809-1866 "Historien national", p.206.

<sup>152</sup> Pierre Savard et Paul Wyczinski, *op. cit.*, p.334.

Dumont relève certains propos de Garneau qui s'accordent complètement avec ceux de Savard. A partir de son *Discours préliminaire*, Garneau exprime son désir de voir le clergé s'occuper de l'éducation tout en adoptant honnêtement *l'esprit de liberté*, « fruit de la civilisation ». Dumont ajoute avec justesse que ce discours ressemble étrangement à celui d'un libéral des années 1830, ou à un *Rouge* des années 1840.<sup>153</sup>

Dans son même discours, Garneau ajoute que la Bible est elle-même à l'origine du progrès de la civilisation moderne, et c'est le christianisme qui doit récolter toute la gloire.<sup>154</sup> C'est ce qui fait dire à Gustave Lanctot que Garneau tente de joindre « aux idées politiques libérales », « les tendances humanitaires du catholicisme ». Le progrès social n'étant pas complet pour l'historien sans « les préceptes supérieurs de la religion ».<sup>155</sup> Mais, selon Hector Garneau, l'auteur de *l'Histoire du Canada* s'explique mal comment la colonie ait pu se bâtir à partir de « la construction de monastères et par la conversion des sauvages ». Bien que Hector Garneau admette que F.X. Garneau n'ait jamais sous-estimé le rôle du clergé dans l'histoire de la nation, son oeuvre a tenté de faire ressortir « les intérêts supérieurs de l'Etat et la prédominance qui revient au pouvoir civil », selon lui.<sup>156</sup>

---

<sup>153</sup> Fernand Dumont, *op. cit.*, p.292.

<sup>154</sup> François-Xavier Garneau, *Histoire du Canada*, 5ième édition, p.XLVI.

<sup>155</sup> Gustave Lanctot, *op. cit.*, pp.144-145.

<sup>156</sup> François-Xavier Garneau, *Histoire du Canada*, 5e édition, p.XXXVI.

Malgré une indépendance morale ou politique qu'il clamait fièrement, nous devons nous rendre à l'évidence qu'il dû se confronter à certaines réticences de la part de la critique, bien sûr, mais aussi de la part d'une aile plus conservatrice du clergé. Il y eut François-Marie-Uncas-Maximilien Bibaud qui accusa Gameau d'avoir insulté sa propre religion aussi souvent qu'il en a été capable. Bibaud s'attaque surtout à certaines tournures de phrases pouvant choquer le clergé.<sup>157</sup> Pour sa part, Gustave Lanctot s'étonne de voir, lors de la publication de son volume en 1846, comment certains ultramontains continuent de considérer Gameau comme un *anti-catholique* ou même plus étonnant encore d'*anti-canadien*. On l'a injustement accusé de gallicanisme, lui qui ne faisait à l'occasion, selon Lanctot, que prendre le parti du côté laïque à travers les querelles entre l'Etat et l'Eglise.<sup>158</sup>

Charles Bolduc parle d'un Gameau qui aurait été un *croyant sincère*, faisant partie des catholiques libéraux qui savaient porter des jugements honnêtes face à la religion. Se rapportant à la première édition où Gameau juge sévèrement l'attitude de Mgr Laval, Bolduc remarque la présence certaine d'un anticléricalisme, mais que son but premier était surtout de vouloir rétablir les faits en osant défier l'opinion déjà établie.<sup>159</sup> Savard va dans le même sens en ajoutant que ces remarques, envers la

---

<sup>157</sup> François-Marie-Uncas-Maximilien Bibaud, Revue critique de l'Histoire du Canada, de M. Gameau, p.45.

<sup>158</sup> Gustave Lanctot, op. cit., p.165.

<sup>159</sup> Paul Wyczinski, op. cit., p.148.

défense de la liberté de conscience et de son prétendu anticléricalisme, ont fortement froissé Garneau.<sup>160</sup> L'abbé Casgrain s'est d'ailleurs réjoui de voir Garneau soumettre la réédition de son oeuvre à *un ecclésiastique compétent*, ce qui démontre sa *piété filiale envers l'Église*.<sup>161</sup>

Certains changements dans son *Histoire du Canada* ont été plus significatifs que d'autres. Charles Bolduc a analysé les trois premières éditions de *l'Histoire*, et on peut remarquer facilement l'influence du clergé à certains endroits. Comme dans l'extrait des deux premières éditions où Garneau explique que malgré l'importance de la religion pour les peuples civilisés, « le clergé doit autant que possible se tenir éloigné des affaires et des passions du monde ». Nous remarquons cependant que dans la troisième édition, l'extrait pour le moins compromettant est complètement supprimé.<sup>162</sup> On retrouve le même phénomène dans l'extrait où l'auteur parle de la prédominance du rôle du gouvernement civil qui devait prendre la place du clergé dans ce pays missionnaire qui devenait la *société de colons européens*. Dans les deux premières éditions, Garneau commente les faits en affirmant que cette façon de faire allait enlever tout « prétexte [au clergé] pour empiéter dans une sphère qui lui était étrangère ». Cet extrait a aussi été supprimé dans la troisième édition.<sup>163</sup> Non seulement *l'Histoire* a dû

---

<sup>160</sup> Pierre Savard et Paul Wyczinski, *op. cit.*, p.331.

<sup>161</sup> M. Chauveau, *op. cit.*, p.281.

<sup>162</sup> Paul Wyczinski, *op. cit.*, p.147.

<sup>163</sup> *Ibid.*, p.146.

subir la censure face à des propos pouvant choquer le clergé, mais aussi, comme Pierre Savard le mentionne, son *Abrégé de l'histoire du Canada de sa découverte jusqu'à 1840*, à l'usage des maisons d'éducation n'a offert rien d'autre qu'un « petit livre bien terne » où tout ce qui pourrait offenser l'Eglise a été éliminé.<sup>164</sup>

Bien que les exemples des transformations plus tôt mentionnées d'une édition à l'autre démontrent des changements importants à partir de la troisième édition, la parution du second volume a toutefois, selon Savard, suscité beaucoup moins de controverses auprès du clergé que l'édition précédente.<sup>165</sup> Les résultats convaincants de ces transformations ont été confirmés par Garneau dans une lettre adressée au Docteur O'Callaghan, dans laquelle il discute de la critique de son oeuvre, qu'il juge comme étant plutôt modérée à son endroit, « surtout depuis l'apparition du 3<sup>e</sup> volume », où il dit vouloir rallier son peuple autour de la religion, des lois et de la nationalité pour le bien de sa conservation. Ces belles paroles ont permis à Garneau d'avoir accès aux archives de l'archevêché où il a pu enrichir son oeuvre.<sup>166</sup> Darveau voit, dans la réédition censurée de son oeuvre, un geste de désespoir dans le but d'échapper à la *persécution* de certains critiques. Cette deuxième parution, bien que méritoire, fait regretter, « aux amis de la vérité historique », la première édition.<sup>167</sup> C'est d'ailleurs ce

---

<sup>164</sup> Pierre Savard et Paul Wyczinski, *op. cit.*, p.333.

<sup>165</sup> *Ibid.*, p.332.

<sup>166</sup> Gustave Lanctot, *op. cit.*, p.123.

<sup>167</sup> Louis-Michel Darveau, *op. cit.*, p.90.

que partage Edmond Lareau qui prétend que Garneau aurait accepté contre sa volonté de voir transformer son oeuvre dans le seul but « d'avoir la paix ». Il voulait ainsi permettre la diffusion de son oeuvre à une plus grande échelle en acceptant « les conseils, les avis et les remontrances du clergé canadien ».<sup>168</sup>

### **Le libéral**

Dans ce dilemme qui divise l'image que projette la personnalité de Garneau, il semble difficile de connaître qui est vraiment ce personnage. H.R. Casgrain voit Garneau comme un homme religieux, modeste, timide et fier, et qui s'éloigna des luttes politiques auxquelles un homme de sa culture avait un rôle à jouer. La principale raison de cet éloignement est, selon Casgrain, que l'historien était trop en avance sur son époque.<sup>169</sup> C'est d'ailleurs ce que reprend Odette Condemine en qualifiant Garneau de moderne ou même encore à *l'avant-garde* de son époque. Elle le voit comme « libéral dans ses idées, novateur en littérature et romantique à sa façon ».<sup>170</sup> A l'instar de Condemine, Gustave Lanctot démontre un historien laïque, juste, courageux, sincèrement libéral et soutenu par une ferveur patriotique.<sup>171</sup>

---

<sup>168</sup> Gérard Bergeron, *op. cit.*, p.202.

<sup>169</sup> H.R. Casgrain, *op. cit.*, p.97-98 et 100.

<sup>170</sup> Paul Wyczinski, *op. cit.*, p.42.

<sup>171</sup> Gustave Lanctot, *op. cit.*, p.177.

Bien qu'éloigné de la scène politique, Garneau, selon Charles Bolduc, a toujours défendu la liberté contre « tout genre de despotisme ». Il s'accorde, à l'époque de la Nouvelle-France, avec la « liberté de l'individu, de la colonie et du pouvoir politique local ». De plus, à l'instar de Etienne Parent, Garneau pense que l'importation des institutions « du vieux monde vers le nouveau » doit nécessiter des transformations et qu'une fois ces institutions implantées, il est du devoir de la royauté de s'en occuper.<sup>172</sup> Cependant, cette *implantation* devait être effectuée pour venir en aide au peuple, et non pour maintenir le *despotisme des rois*, ou pour conserver le monopole des compagnies. Avec une certaine naïveté, comme le dit Bolduc, Garneau espérait que l'Amérique appartienne à ceux qui construisent et qui partagent l'idéal de vie de ce continent.<sup>173</sup> Mais en même temps, lorsqu'il commente les débats entre le parti anglais et le parti canadien avant les rébellions de 1837, Garneau souhaite que la destinée du Canada français soit décidée à Londres, comme le souligne Fernande Roy.<sup>174</sup>

Ce discours semble un peu contradictoire, surtout lorsqu'on connaît l'attitude de la Grande-Bretagne dans sa politique coloniale suite aux revendications avortées des Canadiens français. Garneau considère d'ailleurs l'Angleterre comme étant « injuste, partielle et hypocrite », et aussi « l'ennemi de la nationalité canadienne-française et le

---

<sup>172</sup> Paul Wyczinski, op. cit., p.144.

<sup>173</sup> Ibid., p.147.

<sup>174</sup> Fernande Roy, op. cit., p.77.

protecteur de la nationalité canadienne-anglaise ». <sup>175</sup> Garneau disait que tous les hommes libéraux et indépendants devaient se méfier « d'une certaine partie de la population anglaise » du Bas-Canada, qui par un esprit malveillant de domination, porte préjudice aux Canadiens français. <sup>176</sup> Mais avec beaucoup de confiance, Garneau présume que l'Angleterre avec l'expérience que les événements lui apporteront, tâchera de préserver le pays de toute révolte ou d'une annexion aux États-Unis, et sera pour un temps « un allié utile et fidèle » au Canada français. Ainsi, il espère le jour où la nation canadienne deviendra indépendante lorsque le temps en sera opportun. <sup>177</sup> Malgré certaines paroles enflammées envers « ses compatriotes d'origine britannique », Garneau a toujours su conserver le respect de ces derniers, comme le prétend M. Chauveau. Il réussissait, selon lui, à communiquer facilement son « esprit de justice et de libéralité » <sup>178</sup>.

D'ailleurs, est-il nécessaire de rappeler que Garneau a vécu en Angleterre où il en a subi les influences, ce qui transparaît dans ses écrits. Il ne faut pas non plus négliger son séjour en France lors de la victoire des idées démocratiques en politique et de la souveraineté populaire contre les abus de l'absolutisme, comme le dit Lanctot,

---

<sup>175</sup> Ibid., pp.80-81.

<sup>176</sup> François-Xavier Garneau, Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours, p.395.

<sup>177</sup> Gustave Lanctot, op. cit., p.156.

<sup>178</sup> M. Chauveau, op. cit., p.323.

où la reconnaissance « en la nation de tous les pouvoirs » a grandement déteint sur sa vision politique au Canada français. C'est d'ailleurs de cette expérience que Garneau a développé cette idée, selon lui, que le progrès doit se faire de façon *constructive*, et suivant la tradition il devra faire appel au passé.<sup>179</sup> Cette vision conservatrice que l'on pourrait avoir de Garneau, suite à de tels propos, se veut toutefois très réductrice. On doit se rappeler la façon dont Garneau utilise le passé glorieux des Anglais pour justifier la grandeur de leur industrie. Son nationalisme fondé sur le passé, et son libéralisme moderne ne peuvent servir à conclure en une idéologie mitoyenne que l'on pourrait qualifier de conservatrice.

La littérature provenant de ces deux pays européens a notamment contribué à forger sa vision des choses. D'après Lanctot, les écrivains français auront inculqué à Garneau le « culte des libertés de l'esprit humain », tandis que du côté anglais, il se sera surtout inspiré des « droits politiques du citoyen ».<sup>180</sup> Contrairement à Parent, Garneau a complètement oublié de traiter des aspects économiques de la colonie. Lanctot n'a répertorié que trois ou quatre chapitres qui font mention d'activités du genre. Finalement, en ce qui se rapporte à la question religieuse, qui comme nous l'avons dit plus tôt a été négligée, Garneau ne parle aucunement des « missions indiennes » et omet de parler de « la situation de l'Eglise après la conquête ».<sup>181</sup> La

---

<sup>179</sup> Gustave Lanctot, *op. cit.*, p.144.

<sup>180</sup> *Ibid.*, p.165.

<sup>181</sup> *Ibid.*, p.162.

prédominance dans l'histoire pour Gameau allait au salut de son peuple, ce qui, comme le dit Darveau, devait avoir priorité sur tout « intérêt privé de caste ou de secte ». C'est pour cette raison que Gameau favorisait l'immigration des Huguenots français au profit de son peuple, et ce, selon Darveau, sous l'aspect de la civilisation, du progrès et de l'humanité.<sup>182</sup>

### **Gameau : Nationaliste, libéral et catholique ?**

Nous pouvons tirer de nombreuses hypothèses après l'analyse de ce personnage. Certains extraits démontrent un homme profondément libéral qui ne craint pas de défier certaines règles morales dans ses propos face à l'Eglise, alors qu'à d'autres occasions, il en fait l'éloge comme un membre du clergé saurait le faire. Nous pouvons émettre quelques suppositions quant à l'observation de l'accentuation des valeurs cléricales. A-t-il développé un tel discours uniquement pour sauvegarder la nationalité canadienne-française, ou y-a-t-il été contraint ? Nous pouvons penser aussi à des motivations plus personnelles, sûrement moins probables, mais ayant une importance certaine. S'agit-il d'un approfondissement de sa foi chrétienne ou croyait-il devoir redonner, pour des fins historiques, une place plus considérable au clergé ? Une chose est certaine, c'est que, pour Gameau, la religion faisait partie de la nationalité canadienne-française. Il ne pouvait donc pas concevoir que l'on puisse s'y soustraire, au même titre que l'importance de conserver ses lois et sa langue.

---

<sup>182</sup> L.M. Darveau, *op. cit.*, p.84.

Cependant, Garneau avait peut-être sous-estimé la portée que ses propos auraient pu avoir. Alors que l'historien faisait en sorte que la société échappe à l'hégémonie antinationale anglaise, Garneau veillait à transmettre le *règne de la nationalité* entre les mains du clergé. Bien que cette situation soit favorable à sa conservation, comment alors pouvait-il affirmer du même coup que le peuple du Bas-Canada devait paradoxalement être dirigé au niveau politique par ces mêmes Anglais? En effet, c'est à Londres, selon Garneau, que devait se décider leur destinée, eux qui ne promulguent en rien leur nationalité. C'est au peuple qu'il adresse l'ensemble de son oeuvre et c'est à Londres qu'il demande de tracer les prochaines lignes de ce qu'allait être *l'Histoire*. Il est aussi difficile de comprendre que les luttes politiques n'ont plus d'importance pour lui, alors que son *Histoire* démontre pourtant le récit de ces mêmes luttes. Voulant sans doute faire profiter son peuple de la splendeur du libéralisme anglais, sans pour autant faire disparaître la nationalité canadienne-française, Garneau aura démontré le contexte particulier d'un peuple tiraillé entre le maintien de sa nationalité et les avantages que pouvait procurer le gouvernement anglais, qui est pour lui, éclairé.

**CHAPITRE 3**

**FRANÇOIS-EDMÉ RAMEAU DE SAINT-PÈRE,  
ENTRE LE MYTHE ET LA RÉALITÉ**

C'est après avoir discuté avec des missionnaires canadiens établis en Algérie que le Français Rameau de Saint-Père, alors en visite dans ce pays, développa un intérêt particulier pour la cause des groupes francophones en Amérique. Son analyse ne s'est toutefois pas arrêtée à l'étude des régions à majorité francophone du Canada, il a aussi cherché à découvrir ce qu'il advenait des minorités de langue française résidant sur le reste du continent. De plus, à travers ses recherches, Rameau a accordé une importance majeure aux Acadiens qui démontraient de nombreuses similarités avec les *Canadiens* dans la défense de leur nationalité. D'ailleurs, de ses deux principaux recueils sur la francophonie en Amérique, *Une Colonie féodale en Amérique*, son plus grand succès, est complètement dédié à l'histoire de l'Acadie. Jean Bruchési raconte que c'était les Acadiens qui, parmi les francophones d'Amérique, « émurent et préoccupèrent davantage Rameau ».<sup>183</sup> L'autre recueil important se veut plutôt le récit historique de la colonisation française au Canada et l'analyse culturelle des Canadiens français. Il est d'ailleurs surprenant de remarquer que ce dernier livre, *La France aux colonies*, soit paru six mois avant que Rameau mette les pieds en Amérique pour la première fois.

Cependant, par le biais de nombreux correspondants comme Etienne Parent et F.X. Gameau, Rameau fut tout de même en mesure de cerner la réalité canadienne-française. S'adressant au peuple français, le but premier de Rameau était, comme le

---

<sup>183</sup> Jean Bruchési, Les Correspondants Canadiens de Rameau de Saint-Père, p.93.

rapporte Jean Bruchési, de démontrer le développement social de ces colonies et comment ces peuples ont pu conserver leur « nature et la tradition française ». <sup>184</sup> Plus qu'un historien, Rameau est même allé de certains conseils et de certaines prédictions sur l'avenir des *Canadiens*. Même s'il n'a pas toujours vu juste dans l'orientation qu'allaient prendre ces derniers, Rameau de Saint-Père aura quand même été un observateur hautement intéressant de la situation au Canada français. Tant par ses correspondances canadiennes qui se veulent la synthèse d'un ensemble de points de vue venant d'un nombre important de penseurs de la société, que par ses propres découvertes, son oeuvre demeure un apport essentiel à la compréhension de l'idéologie sociale véhiculée à l'époque au Canada français. Rameau, par sa nationalité et par son éloignement géographique, devient en quelque sorte un témoin extérieur à la société canadienne-française du XIX<sup>e</sup> siècle, ce qui accentue notre intérêt pour son oeuvre. Mais nous devons cependant garder certaines réserves quant à son impartialité. Son opinion, nous le verrons, est parfois calquée sur celle de ses correspondants, ou encore elle dépasse la réalité en adressant des prouesses exagérées aux *Français d'Amérique* tombant ainsi dans une fiction reposant beaucoup plus, à notre avis, sur les espérances de l'auteur que sur la réalité.

---

<sup>184</sup> Jean Bruchési, Rameau de Saint-Père et les Français d'Amérique, p.228.

## Comparaison entre les deux colonies

Rameau tente d'une façon assidue de démontrer que les *Canadiens* n'ont absolument rien à envier aux anglophones. Les descendants des colons français dépassent nettement, selon lui, à plusieurs niveaux leurs voisins d'origine britannique. Lorsqu'on s'arrête à analyser ses écrits à ce sujet, on se demande parfois si ses constatations ne cacheraient pas une certaine antipathie face aux Anglais. On constate ce fait par ses arguments qui reposent souvent sur des hypothèses que l'on peut difficilement justifier. C'est du moins ce que l'on verra tout au long de cette analyse. Ainsi, la supériorité des Canadiens français se retrouve, selon lui, au niveau individuel et social et est caractérisée par un état moral et intellectuel supérieur qui compense pour le côté matériel déficient. Selon Rameau, si les Anglais ont mieux réussi dans les secteurs publics et privés, c'est à cause de leur majorité numérique. Il prétend aussi que du côté physique, les Canadiens français ont toujours démontré plus d'aptitude, une plus grande énergie, une intelligence accrue et plus d'habileté que les Anglais.<sup>185</sup>

C'est alors que Rameau s'est demandé pourquoi il existe toujours un certain manque à gagner de la part des francophones vis-à-vis les anglophones. Il remarque toutefois avec quelle brillance les descendants des colons français se sont développés comparativement à leurs rivaux. Tout d'abord, il déplore le type d'immigration que les

---

<sup>185</sup> François-Edmé Rameau de Saint-Père, Une colonie féodale en Amérique, pp.276-277.

Anglais ont adopté au courant de l'histoire. Celle-ci, qui se faisait de façon normale au début, est devenue « vicieuse et détestable sur la fin du XVIIe siècle ». <sup>186</sup> Il reproche à l'Angleterre d'avoir colonisé l'Amérique en se départissant sauvagement de ses prisonniers de toutes sortes en vendant leur service pour de l'argent. Les Anglais n'avaient, selon lui, aucun égard face à ces gens, n'hésitant jamais à les maltraiter. D'ailleurs, c'est à tort que l'on attribue au gouvernement anglais le mérite du développement accentué de ses colonies. En fait, seuls les mauvais côtés de cette immigration sont attribuables aux dirigeants anglais, les bons résultats sont uniquement le fruit des circonstances. <sup>187</sup>

Il poursuit son portrait peu flatteur des Américains en valorisant la supériorité spirituelle des Canadiens français et des Acadiens. Parallèlement, il souligne le piètre comportement des colons anglais en milieu sauvage et dans la « formation de nouveaux établissements ». Il déplore le peu d'endurance que les Anglais de partout en Amérique ont pu démontrer dans les situations difficiles. <sup>188</sup> De plus, devant la faiblesse de l'immigration en provenance de la France, les *Canadiens* ont dû développer seuls leur commerce à des endroits souvent éloignés de la mer. C'est alors que Rameau se questionne à savoir comment on peut prétendre à une supériorité

---

<sup>186</sup> ibid., p.277.

<sup>187</sup> ibid., p.280-282.

<sup>188</sup> ibid., pp.283-284.

des anglophones. Il demande à ses lecteurs de trouver « quel est celui de ces deux pionniers de la société chrétienne qui nous semble le mieux doué pour porter dans le désert, la civilisation et le *progrès* ». <sup>189</sup>

Finalement, il compare les formes d'organisation sociale chez les francophones et chez les anglophones. Bien qu'il admette que chacune de ces sociétés ait certaines caractéristiques pouvant la favoriser, c'est l'avantage du nombre qui aura été déterminant dans la réussite des Américains. Si les *Canadiens* avaient été plus nombreux que leurs rivaux, les colonies anglaises auraient été conquises dès le XVIII<sup>e</sup> siècle. De plus, même si l'avantage numérique a fait que les Américains ont produit plus de richesses et donc mieux réussi dans le commerce que les *Canadiens*, Rameau doute que la société américaine fût plus civilisée, ordonnée ou même plus instruite que la société canadienne. Sur ce dernier point, il vante les mérites des deux collègues que l'on retrouvait vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle au Canada français qui dépassaient, selon lui, *l'Université de Harvard*. De plus, les *Canadiens* avaient aussi un plus grand respect pour les valeurs familiales et la hiérarchie, de même que pour les valeurs religieuses et les traditions. Toutes ces raisons expliquent assez bien, selon lui, *l'infériorité des Américains* « dans leurs luttes continuelles contre les *Canadiens* » à partir de 1690.

---

<sup>189</sup> *Ibid.*, pp.287-288.

Cette démonstration de la supériorité des Canadiens français est tirée de son livre *Une colonie féodale en Amérique*, au chapitre VII qui est complètement réservé à cet exercice de comparaison. Même si ces lignes ont été écrites quelques années après la période que l'on a préféré cibler dans ce travail, soit en 1877, cet extrait assez évocateur devient déterminant pour la compréhension de l'esprit général qui a motivé son oeuvre au fil des années. Il résume à merveille une tendance généralisée qui a précédé l'écriture de son recueil, de là toute l'importance de ce passage. De plus, ses publications étant rares, il semble donc nécessaire de récupérer tout ce qui pourrait contribuer à éclaircir certains points entourant la compréhension de sa vision du Canada français.

D'ailleurs, il serait juste de préciser que, contrairement à la vision que Parent ou Garneau adopte, la conception de Rameau du Canadien français modèle en est une qui demeure permanente à travers les époques et qui ne se transforme donc pas au gré des événements, lui conférant ainsi un caractère propre qui explique ses orientations historiques. De plus, non seulement le Canadien français est décrit à partir de son groupe d'appartenance, mais nous remarquons aussi que Rameau caractérise ce dernier à partir du rapport existant avec les anglophones d'Amérique. Ce rapport avec l'autre s'établit suite à l'opposition de valeurs idéologiques, permettant ainsi de créer un sentiment national au Canada français fondé sur le partage institutionnel. Les Canadiens français ont donc à leur manière développé des valeurs,

trop souvent oubliées, axées sur l'économie, sans pour autant délaisser les valeurs spirituelles et culturelles qui les caractérisent.

### **La force de l'émigration canadienne**

Bien que son témoignage soit, à juste titre, la synthèse de thèmes souvent relevés par de nombreux historiens canadiens-français de l'époque, son enthousiasme semble toutefois surestimer l'ampleur du développement des Canadiens français. La colonisation, l'organisation sociale et l'éducation n'ont pu être, selon toute évidence, si différentes chez les colons français et anglais, puisque les deux groupes possédaient des moyens que l'on peut juger restreints à l'époque. Il demeure cependant que la vision de la réalité canadienne tirée à partir de ses correspondances est tout-à-fait pertinente pour notre travail. C'est d'ailleurs ce que *La France aux Colonies* s'apprête à démontrer. S'adressant à un public français, Rameau s'attarde longuement à une analyse géographique et démographique des régions francophones en Amérique. Il décrit les caractéristiques de ces peuples, leur évolution et les répercussions des changements sociaux qui suivant l'apparition ou la disparition des groupes linguistiques transforment le milieu social.

Les poussés migratoires des Canadiens français vers les États-Unis ont grandement intéressé l'auteur. Il remarque que ces émigrants ont tendance à se

regrouper par « affinité d'origine », eux qui ne cesseront de s'accroître au fil des ans. Ces travailleurs à la recherche d'emplois dans les industries se retrouvaient souvent dans des Etats limitrophes au Canada étant appelés à former de petites « colonies canadiennes au milieu de la cité étrangère ». Les Canadiens français se voyaient alors dans une position favorable à la conservation de leurs « moeurs, leur langue et de leur esprit national ».<sup>190</sup> Cependant, certains groupes plus éloignés ou moins nombreux, comme ceux qui ont rejoint l'Illinois, ne pouvaient espérer être en mesure de se regrouper de façon à « assurer la conservation de leur langue et de leurs traditions. »<sup>191</sup>

C'est pour voir à « l'avancement de leur patrie » que les Canadiens français ont choisi le climat froid et aride du nord des États-Unis, contrairement aux pionniers américains qui dirigent leur immigration vers le sud, voulant ainsi contrer l'extension de l'esclavage. Par ces gestes mémorables, les Canadiens français deviennent ainsi le symbole d'un peuple qui ne craint pas de s'aventurer dans des sentiers inconnus. Ces derniers devraient servir d'exemple à la nation française qui à l'instar des Américains, préfère conserver sa quiétude et son bien-être causant ainsi, selon lui, l'infériorité du progrès en France.<sup>192</sup> Si les Canadiens ont si bien réussi, c'est qu'en voulant les

---

<sup>190</sup> François-Edmé Rameau de Saint-Père, La France au colonies, p.171.

<sup>191</sup> Ibid., p.172.

<sup>192</sup> Ibid., p.196.

rejoindre « on s'est adressé aux intérêts, à l'intelligence et au coeur de l'homme ». On a orienté l'opinion publique vers des valeurs axées sur la foi en l'Eglise, le patriotisme et sur le foyer.<sup>193</sup> C'est du moins l'interprétation que Rameau en a tiré pour servir de leçon à ses compatriotes. Pour lui, le discours canadien-français en fut un qui véhiculait des valeurs spirituelles, contrairement à celui propagé par l'idéologie matérialiste anglaise. Toutefois, ces valeurs attribuées aux Canadiens français ne sont pas immobiles. Elles faisaient appel à leur coeur, et aussi à leur esprit d'entreprise, comme Rameau le démontrera dans son analyse des Canadiens vivant dans la région de Détroit.

### **Conserver ses origines pour mieux vivre**

Voyant l'immigration américaine diminuer peu à peu, Rameau croyait que le nombre d'habitants finirait par se stabiliser à 60 millions d'individus, contredisant ainsi les prévisions du professeur Tucker, cet Américain qui évaluait plutôt le nombre entre 120 et 140 millions. Cependant, il s'accorde avec lui pour dire que les qualités requises à la multiplication d'un peuple se retrouvent à travers une « vaste étendue libre et cultivable, la modestie des goûts, la modicité des besoins et la sainteté des moeurs », ce que l'on retrouve, selon lui, chez les Canadiens français de façon beaucoup plus marquée que chez leurs voisins. Il ne lui en faut pas plus pour

---

<sup>193</sup> ibid., p.197.

demander aux Canadiens de conserver cet « état général des moeurs de leur société », afin de préserver leur nationalité et leur force. Pour y parvenir, les Canadiens devront maintenir cet attachement à leur religion et leur « moralité simple et sévère qui en est le fruit ».<sup>194</sup> C'est ce qui explique le développement supérieur des Canadiens français aux dépens des Américains.

Non seulement ils sont des ouvriers plus habiles que les Américains, mais les Canadiens français sont aussi de meilleurs propriétaires, aux dires de Rameau. La raison du succès des *Canadiens* se résume à une vie honnête cherchant à conserver la simplicité des moeurs et à offrir sans cesse un travail assidu, ce qui est « le plus puissant instrument de la production de la richesse ». Les *Canadiens* ne tentent pas d'imiter les Américains en entrant dans le jeu des spéculations qui enrichit certains individus au détriment de la masse. C'est donc collectivement que la population canadienne unit ses efforts et ses économies afin de devenir « la maîtresse du pays qu'elle habite ». C'est d'ailleurs de cette façon que les paysans français sont venus à bout de s'approprier des terres qui appartenaient autrefois à l'aristocratie. Rameau est donc persuadé qu'au niveau politique et moral, les *Canadiens* doivent suivre l'honnêteté simple et modeste et au point de vue industriel, ils devront faire primer le travail et l'économie, ce qui leur assurera « en Amérique une large part d'influence ».<sup>195</sup>

---

<sup>194</sup> *Ibid.*, p.230.

<sup>195</sup> *Ibid.*, pp.230-232.

## La francophonie en Amérique, au delà du territoire canadien

Voyant l'éclat de la progression démographique des Canadiens français, Rameau en est venu à s'interroger sur l'avenir de la francophonie sur le reste du continent nord-américain. Les Américains du nord-est cherchant plutôt à gagner les plaines de l'ouest, il apparaît clair aux yeux de Rameau que le nord doit appartenir aux *Canadiens*. Selon lui, seuls les Écossais et les *Canadiens* ont été en mesure de coloniser adéquatement ces territoires. Mais étant donné le faible taux d'émigration des Écossais, ces terres semblent dévolues aux Canadiens français. Ainsi, ces derniers pourront s'étendre jusqu'au Lac Champlain, sans négliger le bas St-Laurent, le Saguenay, le Saint-Maurice, Gaspé, et tout le nord-est qui devra éventuellement appartenir aux Canadiens français.<sup>196</sup> Cependant, ces poussés migratoires doivent être faites dans un certain respect de la nationalité. Il serait triste, selon lui, de disperser une population qui a toujours lutté pour sa conservation, sans prendre des précautions envers le maintien de la nationalité. Rameau approuve donc l'émigration, mais celle-ci doit être faite « avec ordre, patriotisme et ensemble ».<sup>197</sup>

---

<sup>196</sup> *Ibid.*, pp.234-235.

<sup>197</sup> *Ibid.*, pp.237-238.

ont émigré vers les États-Unis, soit ceux qui ont choisi de coloniser Détroit. Lors d'une lecture prononcée à Windsor en 1861, Rameau a fait partager à son auditoire la vie historique et les divers problèmes qu'a dû affronter ce groupe d'immigrants francophones. Ces derniers ont longtemps eu à subir l'arrogance des anglo-saxons, qui les traitaient injustement « d'ignorants, d'incapables et d'arriérés ». Rameau contredit ces faits en démontrant que de nombreuses institutions et industries ont été implantées par des *Canadiens* pour desservir leur population.<sup>199</sup> D'ailleurs cet esprit d'entreprise a été transmis par les premiers colons français qui ont peuplé l'Ouest. Rameau trouve déplorable que l'on croie encore que ce soit les Américains qui ont été les premiers à développer « le commerce, l'industrie et l'esprit d'entreprise » aux États-Unis. En tenant compte des circonstances, les *Français* l'ont fait, selon lui, bien avant les Américains. Les *Français* ne possédaient ni le bassin de population, ni les ressources matérielles, ni les relations adéquates (Montréal se trouvait à 200 lieues de là) pour penser rivaliser avec les Américains, ce qui explique peut-être le peu d'attention accordée à ces actions pourtant bien présentes.<sup>200</sup>

Malgré leurs bonnes performances, les Américains n'impressionnaient aucunement Rameau. Eux qui avaient la réputation de produire très rapidement, le faisaient cependant d'une très mauvaise façon. Toute l'importance dans la conception

---

<sup>199</sup> François-Edmé Rameau de Saint-Père, Notes historiques sur la colonie canadienne de Détroit, pp.39-40.

<sup>200</sup> Ibid., pp.45-46.

d'un produit repose sur l'apparence, ce qui est, à son avis, beaucoup plus déplorable que sensationnel.<sup>201</sup> C'est pour cette raison qu'il recommande fortement à ce peuple de ne pas prêter l'oreille aux « esprits superficiels » qui ne connaissent aucunement les richesses qui jaillissent en eux. Il leur demande plutôt d'écouter leur conscience guidée par « la tradition et l'enseignement religieux », qui sauront bien mieux leur dicter ce qui est bien. Rameau ne croit pas que l'ampleur des entreprises, du commerce et des fortunes, valent mieux que « les petits profits et les existences médiocres ». Selon lui, c'est l'union de ces petites situations qui feront la force du groupe et « la ressource commune des hommes ». Si les *Français* de Détroit essaient de jouer le jeu des Américains, ils devront être intelligents et très chanceux, risquant ainsi de tout perdre ce qu'ils ont depuis longtemps acquis, comme de nombreux l'ont déjà fait.<sup>202</sup>

### **Le secret du succès pour les habitants de Détroit**

Cependant, une alternative est offerte à ceux qui veulent vraiment réussir. Elle rappelle d'ailleurs le discours que les plus conservateurs de l'Eglise catholique avaient l'habitude de transmettre à cette époque. Il faudra, selon Rameau, que les *Canadiens* suivent le chemin du travail, de l'épargne et de l'industrie honnête. L'auteur stipule

---

<sup>201</sup> ibid., p.53.

<sup>202</sup> ibid., pp.54-55.

toutefois que cette façon n'amènera pas « une grande richesse », mais elle donnera « une aisance tranquille et heureuse ». Cette voie est ouverte à tous, en y pratiquant l'épargne, des dépenses ordonnées et nécessaires, en visant un surplus aussi léger soit-il. Joint à cela, une vie modérée, un travail assidu et une industrie qui cherche à améliorer ses moyens de production, voilà qui devrait suffire à assurer le *progrès* pour la plupart des *Canadiens* en exil.<sup>203</sup> S'adressant ensuite aux fermiers, il les convie à se satisfaire de leurs *modestes fermes* et aux tâches qui s'y rattachent. Cette occupation est peut-être moins rémunérante que le travail à la ville, mais elle est plus sûre, plus tranquille et moins inquiétante. De plus, ce type de travail est la meilleure façon d'assurer un avenir à leurs enfants, beaucoup plus que les « carrières coûteuses et hasardeuses ». Ce sera aussi une autre façon d'assurer la continuité de la vie familiale.<sup>204</sup>

Non seulement la culture du sol est un moyen efficace, d'après Rameau, pour s'assurer un avenir respectable, mais il voit dans ce geste une façon de prendre le contrôle dans le pays, car il pense que « ceux qui possèdent le sol, possèdent la force vive d'une contrée, et deviennent forcément les plus influents et les plus nombreux ». Ce sera aussi le moyen le plus efficace de conserver la religion et la nationalité que leurs ancêtres leur ont si fièrement laissés. Voilà une autre arme qui saura préserver

---

<sup>203</sup> *Ibid.*, pp.56-57.

<sup>204</sup> *Ibid.*, p.57.

la nation de l'hégémonie américaine. Rameau croit profondément que la nationalité et la religion allant de pair, renoncer à l'une signifierait la mort de l'autre, il en va de la survie de la nation. Par contre, le maintien de l'un constituera un moyen de protéger l'autre.<sup>205</sup> Aussi, il demande aux *Français* de Détroit de rester unis comme le sont les Anglais, les Allemands et les Américains, et de préférer l'un de son groupe à n'importe quelle autre personne.<sup>206</sup> Rameau recommande aussi de faire respecter dans tous les foyers la langue et les « souvenirs de familles ».<sup>207</sup>

De plus, il souhaite faire régner la tradition de la Saint-Jean-Baptiste à Détroit, où il propose la formation d'un comité de 5 ou 6 personnes chargées de veiller à la mise sur pied annuelle des festivités. Ces réunions seront alors l'occasion de se réunir pour célébrer une messe qui placera la nationalité sous la protection de Dieu.<sup>208</sup> Voilà qui démontre l'éventail de la marche à suivre pour ce peuple qui, malgré des espérances sincères et fournies, a malheureusement sombré dans une assimilation presque complète. On peut alors se demander si cette assimilation a été causée par un refus de mettre en pratique les conseils de Rameau ou que ses conseils furent vains, toutefois les résultats ont tout de même démontré que la volonté de ceux qui

---

<sup>205</sup> *Ibid.*, pp.58-59.

<sup>206</sup> *Ibid.*, p.60.

<sup>207</sup> *Ibid.*, p.60.

<sup>208</sup> *Ibid.*, p.62.

prônaient de tels comportements dans cette région, n'ont jamais réussi à faire valoir leurs idées au point qu'elles deviennent prédominantes socialement. Détroit est devenu une ville à caractère anglophone, et les *Canadiens* qui y ont émigré ont peu à voir dans cette réalité. Cependant, si on reporte son plan de société à d'autres groupes francophones, on remarque que l'esprit unitaire chez les *Acadiens*, chez les *Québécois* et les autres groupes francophones d'Amérique s'est développé selon un plan national auquel les espérances de Rameau auraient contribué sans problème. Responsable ou non, Rameau aura tout de même compris l'ampleur de cette identité nationale qui caractérise tant les *Canadiens français*, que les *Acadiens*.

### **Demeurer Canadiens aux États-Unis**

Rameau voulait sincèrement que les valeurs des *Canadiens* profitent au reste de l'Amérique. Ces valeurs devaient être propagées non seulement aux groupes minoritaires francophones, mais aussi à tout le continent. Elles devaient dépasser la simple promotion du nom et de la langue, elles devaient aussi diffuser les moeurs, l'intelligence française et les aptitudes particulières que la France a léguée à ses colons. Une chose est déplorable, selon Rameau, c'est que l'Amérique est sous l'influence de deux caractères, l'un espagnol qui « s'agite depuis longtemps dans une impuissance désordonnée », et l'autre, bien sûr, anglo-saxon. Les anglophones sont, pour ainsi dire, ceux qui déterminent le mieux l'influence de l'Amérique, avec leur

illustration du développement américain démontre l'importance de la présence des valeurs *canadiennes* sur le continent, elles qui sont demeurées « à l'écart du mouvement et des usages anglo-saxons ». D'ailleurs, Rameau recommande le rejet de toutes les valeurs américaines, sans pour autant rejeter les principes de liberté, on doit se méfier de ce que la puissance et la richesse ont à offrir. Les *Canadiens* se sont toujours battus contre « les persécutions et les intrigues du gouvernement anglais », il serait alors absurde que ces derniers se laissent emporter par les principes de ces derniers, aussi attrayants soient-ils. C'est par la force de leur tempérament moral que ces derniers ont résisté et devront continuer à le faire, eux qui, selon Rameau, auront à faire face à cette menace pour encore longtemps.<sup>213</sup>

Les *Canadiens* devront prendre garde à l'intrusion des « habitudes et des manières de faire » des Américains qui, de façon sournoise, constitueront une menace pour « leurs qualités, leur force et leur identité ». Rameau croit cependant fermement que les *Canadiens* seront en mesure de protéger leurs mœurs et cette identité, eux qui ont toujours brillamment préservé leur langue, leur religion et leur patriotisme. Pour y parvenir, Rameau préconise rien de moins que le renoncement « à toute espèce de transaction avec les usages américains ».<sup>214</sup> Ces deniers, selon lui, s'épuisent l'esprit au commerce et à l'industrie, les *Canadiens* doivent donc tirer avantage de cette

---

<sup>213</sup> *Ibid.*, p.261.

<sup>214</sup> *Ibid.*, p.262.

situation en *s'appropriant* « le côté intellectuel, scientifique et artistique du mouvement américain, en s'adonnant avec préférence au culte du sentiment, de la pensée et du beau ». Leur croyance catholique et l'esprit français qui jaillit en eux, démontrent bien qu'ils sont en mesure de remplir cette tâche.<sup>215</sup>

### **Gardons une méfiance, même envers les Français**

Non seulement Rameau s'est plu à comparer les *Canadiens* aux Américains, aussi il s'est senti obligé de les comparer à son peuple. Tout d'abord, les *Canadiens* sont plus religieux que les Français. Les traditions et la doctrine chrétienne y sont mieux conservées, et grâce à leur conviction profonde pour la liberté, ils ont pu éviter de tomber sous le joug des « esprits paresseux » qui ne voient que leurs intérêts, et ce, sans nuire à la religion, ni à l'ordre. Etant restés à l'écart des tendances mercantiles modernes, les *Canadiens* seront aussi demeurés plus purs que les Français. Cependant, à l'instar de ces derniers, les *Canadiens* démontrent un tempérament « gai, affable, amateur du beau et des arts » et aimant du luxe, ce qui démontre l'un des héritages de la monarchie. De plus, il dénote de ces derniers une plus grande énergie et honnêteté dans les « moeurs privée et publique ». Rameau prétend aussi que la religion y est mieux pratiquée, on la retrouve alors comme autrefois en France, où on la voit imprégner l'existence de l'homme et ses pensées. Il fait aussi un rapprochement

---

<sup>215</sup> *Ibid.*, p.263.

entre les campagnes, où l'on remarque dans les deux cas une vie rustique. Toutefois les campagnes *canadiennes* proposent une vie plus simple, des familles plus fraternelles et des paroisses plus harmonieuses qui forment un agencement idéal pour la vie. Le luxe et les *désirs effrénés* sont d'ailleurs exclus tant des campagnes que des villes. Finalement le *Canadien* étant plus discipliné, il se préoccupe autant des affaires publiques que de ses affaires propres, sans toutefois nuire à son rôle de père de famille. Rameau remarque cette tendance à chérir l'avenir de leur nation lorsqu'il constate l'enthousiasme de jeunes *canadiens* hors de leur pays, qui s'intéressent passionnément à l'actualité chez eux.<sup>216</sup>

Voyant leur caractère fort et consciencieux, il demande aux *Canadiens* de faire la même chose qu'ils devraient faire envers l'influence américaine, c'est-à-dire d'ignorer les valeurs françaises et de conserver celles qui les ont toujours bien servi. C'est plutôt, selon lui, la France qui devrait tirer une leçon du mode de vie *canadien*, et non le contraire.<sup>217</sup> La bourgeoisie française a repris les vices de la noblesse d'antan, soit « leurs moeurs, leur luxe et leur prétention à la vanité », qui a pour conséquence de corrompre à nouveau la France. Le *Canada*, au contraire, doit démontrer tout son patriotisme pour faire régner « une sainte émulation de réserve et d'abnégation », eux qui, selon Rameau, ont conservé l'esprit français d'ancien régime et ont échappé aux vices de la bourgeoisie française. Les *Canadiens* y parviendront avec leur simplicité

---

<sup>216</sup> *Ibid.*, pp.268-269.

<sup>217</sup> *Ibid.*, p.270.

reconnue à la race française, tant dans l'habillement, au foyer, ou dans la vie en générale.<sup>218</sup>

### **Rameau, un libéral ?**

Pour Rameau, les *Canadiens* ont pu découvrir, par leurs diverses expériences, comment leurs moeurs ont été bénéfiques, ainsi que la valeur de leur vigoureuse liberté, qu'ils ont retirés du monde anglo-saxon. Joint à cela, l'héritage intellectuel, sentimental et de « l'amour du beau » des Français, ils ont su profiter de ces richesses pour mettre en valeur leur *moralité sévère et forte*. Les *Canadiens* doivent donc être fiers de leurs traditions qui ont toujours su les protéger dans le passé et qui sauront les conserver dans le futur. Ces traditions qui ont permis aux cultivateurs de posséder de grandes familles et qui ont fait croître la patrie, il y a, selon Rameau, de quoi se réjouir. Simplicité et culture de l'esprit, voilà ce qui certifie aux *Canadiens* un destin rempli d'espoir, et il assure ses lecteurs que par leur foi et la force de leur liberté, les *Canadiens* auront un rôle à jouer dans le développement de l'Amérique du Nord.<sup>219</sup>

Non seulement Rameau croit que les *Canadiens* possèdent les moyens de s'implanter sur le reste du continent, mais aussi ils ont la chance d'avoir en main l'élite

---

<sup>218</sup> *Ibid.*, pp.272-273.

<sup>219</sup> *Ibid.*, pp.274-275.

intellectuelle prête à les supporter. Rameau louange longuement Etienne Parent, lui qui s'est prononcé sur l'importance du travail dans la société. Parent soutenait que non seulement le travail devait être considéré comme un devoir, mais aussi qu'il devait devenir une obligation pour chaque individu. Parent croit, rappelons-le, en l'importance de l'action, du travail et de l'exercice physique et intellectuel de chaque individu, le bonheur provenant inévitablement de ce résultat. Inutile d'ajouter que Rameau partage parfaitement cette opinion, en ajoutant que les *Canadiens* ont de quoi être fiers de cet homme éclairé. C'est Parent, selon lui, qui a aidé à surmonter les problèmes reliés à l'expansion de la population, qui a contribué à *discipliner le progrès des Canadiens*, et qui a donné, à ces derniers, la force d'aller encore plus loin. Il s'agit, selon Rameau, d'une conduite libérale, énergique et chrétienne qui a provoqué un patriotisme *actif et pratique*, donnant ainsi le souffle qu'il fallait pour conserver « leur nationalité et la force de leur race ». <sup>220</sup>

Toutefois, sans le préciser spécifiquement, Rameau semble contredire quelque peu Parent en demandant aux *Canadiens* de ne pas trop s'attarder à l'industrie et au commerce, pour s'adonner plus particulièrement à l'agriculture. Cette dernière activité est, selon Rameau, « plus utile peut-être pour la vraie puissance des nations, et moins répulsive certainement au développement intellectuel ». <sup>221</sup> Il préconise d'ailleurs de

---

<sup>220</sup> *Ibid.*, p.201 à 203.

<sup>221</sup> *Ibid.*, p.264.

faire comme les Français en s'adonnant aussi « aux sciences et aux beaux-arts », tout en conservant, proportionnellement à la taille de son pays, un intérêt à l'industrie et au commerce. Car, pour lui, l'agriculture, la science et les arts libéraux sont des outils indispensables au maintien de leur nationalité.<sup>222</sup> On voit clairement que les priorités de Rameau ne sont pas identiques à celles de Parent qui préconisait de loin et presque uniquement l'étude des sciences politiques. Cependant, leurs idées semblent mieux se rejoindre quand Rameau dit souhaiter que l'instruction soit plus répandue, mais surtout qu'elle soit rehaussée en développant les idées et en incluant « la science la plus sérieuse ». D'ailleurs, il ne craint pas que cette situation se réalise, car la tendance de leur caractère national de bon goût fera en sorte qu'ils seront amenés *naturellement* à y accéder.<sup>223</sup>

Leur système d'éducation les prédispose adéquatement, selon lui. Rameau prend l'exemple de *l'Université Laval* où, à travers une structure à l'anglaise, on retrouve le cachet des universités françaises. L'auteur se glorifie de voir les *Canadiens* étudier le *vrai et le beau*, soit en enseignant l'histoire des anciennes civilisations, ce qui aura pour conséquence de les préserver de l'influence américaine. Toutefois, ils ne doivent pas exagérer leurs efforts dans ce domaine, mais ils auront à se souvenir que l'apprentissage du grec et du latin dans les écoles publiques est important s'ils

---

<sup>222</sup> *Ibid.*, pp. 266-267.

<sup>223</sup> *Ibid.*, p.264.

veulent entreprendre des carrières libérales. Cette façon d'agir profitera grandement aux *Canadiens* qui contrairement aux Américains, n'auront pas peur de sacrifier du temps à ces enseignements, eux qui ont bien compris « la direction de l'intelligence humaine ». <sup>224</sup>

### **Le rêveur sans reproche**

Voilà qui démontre un sincère attachement à la cause canadienne-française. Plus qu'une tentative de se faire l'avocat d'un peuple, c'est une véritable histoire d'amour qui s'est développée entre lui et les *Canadiens* qu'il n'avait encore jamais visités, à ses premiers écrits. Son plaidoyer favorable en faveur de ces valeureux descendants du peuple français permet très mal de différencier son analyse idéologique de ses convictions profondes. D'ailleurs, son préjugé favorable envers les francophones d'Amérique fait en sorte que l'image que Rameau a tendance à nous démontrer n'est rien de moins que celle d'un groupe ethnique qui s'est adapté, sans cesse à son avantage, au contexte anglo-saxon nord-américain. En se questionnant sur la pertinence de ses sources, même si ce n'est pas l'objectif de ce travail, il y a fort à croire que sa conception idéologique des *Canadiens français* soit basée sur une interprétation plutôt vague des institutions canadiennes-françaises. D'ailleurs ses sources étant souvent le fruit de ses correspondances, elles ne sont souvent rien

---

<sup>224</sup> ibid., pp. 265-266.

d'autre que la perception de un ou quelques penseurs canadiens-français. Un problème se pose alors lorsque Rameau base ses analyses et ses faits sur de supposées réalités qui peuvent être en fait une simple perception d'un milieu particulier. Sans remettre en cause la pertinence de son oeuvre, il serait toutefois prudent de considérer ses écrits comme le reflet idéologique d'une réalité sociale pluraliste qui démontre la complexité du monde dans lequel les Canadiens français étaient confrontés. Ainsi, si on reprochait à Garneau d'avoir trop orienté son oeuvre sur des faits militaires et politiques, on peut aussi reprocher à Rameau d'avoir considéré certaines observations comme des faits généralisés.

L'exemple de la colonie de Détroit démontre à merveille que les valeurs des *Canadiens* ne sont pas immuables et que de donner un caractère trop particulier aux descendants des colons français, peut nous mener sur de fausses pistes. Jean Bruchési croit lui aussi que les prédictions de Rameau n'ont pas toujours été conformes à l'avenir, notamment dans sa vision de la destinée des *Canadiens* qui « ne lui semblait pas être celle d'une nation industrielle ou commerciale ». Toutefois, il considère que Rameau a quand même su voir de façon assez juste à de nombreuses reprises. Ce fut d'ailleurs le cas pour ses propos sur les conséquences néfastes de l'émigration vers les États-Unis.<sup>225</sup> Que Rameau ait eu plus souvent raison que tort importe peu pour ce travail. Nous devons plutôt porter notre attention sur ses

---

<sup>225</sup> Jean Bruchési, *op. cit.*, p.229.

intentions souvent naïves, envers l'élaboration d'un projet politique, qui ont toujours cherché à sauver cette nation si merveilleuse à ses yeux. Même si les étiquettes souvent accolées aux *Canadiens* ont été d'une pertinence pour le moins douteuse, ses efforts à comprendre la réalité canadienne-française méritent bien notre gratitude.

Rameau fut sans contredit l'un des premiers à établir la référence nationale en démontrant à ce peuple son caractère unique et précieux qui devait être préservé de l'hégémonie anglo-saxonne. Inspiré de plusieurs idéologues francophones d'Amérique, il parvint, tout de même, à synthétiser certaines parties de l'esprit idéologique canadien-français qui se perpétuent, encore aujourd'hui, de génération en génération. Constatant cette différence de façon incontournable, Rameau aura, malgré tout, compris que ces peuples francophones d'Amérique ne pouvaient se comparer aux autres groupes du même continent, de par leurs valeurs particulières qui caractérisent leur mode de vie. Rameau se sera donc rendu au-delà d'un projet politique fondé sur le modèle américain, proposant en plus un idéal de vie enrichie d'un côté moral et intellectuel, qui reprend les thèmes d'une France *conservatrice* oubliée sans délaisser certains principes de liberté si chers aux Américains. On ne peut alors omettre d'inclure l'esprit d'entreprise et la conscientisation vers le progrès comme étant toutes deux des caractéristiques qui se conjuguent à une vision d'une nation hautement conservatrice, selon Rameau, et qui doivent servir à l'épanouissement de celle-ci dans le respect de son histoire.

***CHAPITRE 4***

**MONSEIGNEUR IGNACE BOURGET,  
ET LA LUTTE ULTRAMONTAINE**

sorte de renaissance religieuse, qui puisait ses sources dans l'appréhension que l'on avait développée envers la révolution industrielle.<sup>227</sup> Le contexte tendu créé par la confrontation entre l'idéologie libérale bourgeoise et le clergé, faisait dire à ce dernier qu'ils devaient resserrer leur emprise de façon à empêcher la prolifération des principes libéraux jugés dangereux.<sup>228</sup> C'est à partir d'auteurs comme Louis de Bonald, Joseph de Maistre et le plus célèbre interprète de l'idéologie, selon Nive Voisine, Félicité de Laménais que le courant ultramontain au Canada français tire la plus grande partie de ses influences.<sup>229</sup>

La définition de ce courant se veut toutefois très large, étant souvent laissée à l'interprétation de ceux qui propagent l'idéologie. Ainsi, de Mgr Lartigue à Mgr Laflèche en passant par Mgr Bourget on découvre une même tendance religieuse qui démontre cependant différentes approches. D'une manière générale, chez les ultramontains, on cherche à maintenir les doctrines pontificales et l'influence du pape de façon à conserver le plus intacte possible l'orthodoxie romaine au centre de la doctrine religieuse.<sup>230</sup> Le pape doit alors avoir une juridiction politique à la grandeur de la planète, voyant l'Etat *officiellement catholique* soumis à cette dictature pontificale.

---

<sup>227</sup> Denis Monière, op. cit., p.178.

<sup>228</sup> Nadia F. Eid, op. cit., p.7.

<sup>229</sup> Nive Voisine, Les ultramontains canadiens-français, p.68.

<sup>230</sup> Ibid., p.68.

Ainsi, l'Etat se doit de légiférer en fonction de la religion tant sur des questions d'ordre social que politique. De plus, l'ultramontanisme s'oppose farouchement aux libertés modernes et à toute forme de libéralisme. Comme nous le verrons plus loin, la liberté doit être perçue à travers la volonté de Dieu. L'Eglise a donc le devoir d'intervenir afin de donner à l'individu la vraie liberté.<sup>231</sup> De par cette façon d'agir, elle pouvait étendre son influence à travers les différentes sphères de la société. Il s'agissait en quelque sorte, selon Denis Monière, de redonner à l'Eglise toute l'influence qu'elle avait pu connaître au XIIe siècle.<sup>232</sup>

Bien que l'ultramontanisme au Canada français ait suivi de très près les activités de l'Eglise en Europe, le courant au Canada français a quand même adopté ses particularités propres. Comme le rapporte Denis Monière, le mouvement ultramontain en France était antinationaliste en raison de la tendance républicaine du nationalisme français, et parce que ce dernier remettait aussi en cause « le pouvoir temporel de la papauté » en Italie.<sup>233</sup> De leur côté, les républicains en France craignaient d'être dirigés par un pouvoir émanant de l'extérieur du pays, ce qui est tout à fait contraire aux principes qui ont mené la Révolution.

---

<sup>231</sup> Denis Monière, op. cit., pp.177-178.

<sup>232</sup> Ibid., p.178.

<sup>233</sup> Denis Monière, op. cit., p.178.

Malgré l'attachement sincère que l'Église canadienne-française accordait à Rome, l'idéologie ultramontaine au Canada français se devait d'être nationaliste pour rejoindre plus efficacement sa population et ainsi enlever aux libéraux l'opportunité d'exercer seuls leur influence.<sup>234</sup> On croyait alors que l'on serait en mesure, après 1850, de monopoliser l'idéologie de façon à créer « une société cléricale fondée sur une nationalité catholique ». Celle-ci devait idéaliser le passé, empêcher l'innovation, car on voyait la société canadienne-française comme un modèle idéal où l'agriculture devait garantir la prospérité à tous. De plus, cette société devait rejeter l'industrialisation, le commerce de l'argent et ses conséquences, le matérialisme et le cosmopolitisme.<sup>235</sup>

C'est d'ailleurs cette même vision de l'ultramontanisme que partage Nadia F. Eid, elle qui démontre que le courant au Québec a été façonné par sa propre réalité historique, sans toutefois déroger de son objectif premier de rétablir le pouvoir cléricale « au sein de la société bourgeoise ». Contrairement aux Européens, selon elle, la résistance bourgeoise au Canada français aura été beaucoup moins forte et moins organisée que sur l'autre continent, surtout en raison de la faiblesse de l'étendue de son pouvoir politique et social. Bien que l'avènement du gouvernement responsable lui ait consacré certains pouvoirs dans les domaines politiques, la petite bourgeoisie

---

<sup>234</sup> *ibid.*, p.178.

<sup>235</sup> Denis Monière, *op. cit.*, pp.181-182.

canadienne-française était absente « des secteurs cruciaux de l'économie », selon elle, l'échec des rébellions de 1837-38 ayant beaucoup contribué à cette situation.<sup>236</sup> C'est dans ce contexte, d'après Eid, que s'est construite l'alliance pour le contrôle du pouvoir politique entre le clergé et « la faction conservatrice de la petite bourgeoisie bas-canadienne », représentant le groupe qui a le mieux survécu aux tumultes des rébellions.<sup>237</sup> Coïncide aussi à cette même période l'émergence de façon significative d'un courant libéral plus radical, soutenu à ses débuts par Louis-Joseph Papineau, qui s'opposera farouchement au contrôle du pouvoir civil par l'Eglise. Ce sera donc le début d'un affrontement qui s'estompera passablement vers la fin du XIXe siècle, alors que les deux tendances auront à leur façon perdu en intensité, sans pour autant complètement disparaître.

### **Le cauchemar libéral des ultramontains**

Avant d'analyser plus précisément les débats qui ont entouré Mgr Bourget et les libéraux, il serait intéressant de définir comment, chez les ultramontains et Mgr Bourget, on considère le libéralisme et toutes les doctrines funestes qui en découlent. Pour Mgr Bourget, le catholicisme et le libéralisme sont incompatibles. L'une des premières aberrations du libéralisme c'est qu'il subordonne les droits de l'Eglise à ceux

---

<sup>236</sup> Nadia F. Eid, op. cit., p.7.

<sup>237</sup> Ibid., p.8.

de l'Etat. Ensuite, le libéralisme prétend que seul le clergé doit défendre la religion alors que c'est contraire aux déclarations du pape. Finalement, ce même mouvement demande à la religion de rester à l'intérieur de la sacristie et ne pas se mêler au domaine privé, contredisant une fois de plus les propos du pape.<sup>238</sup> On constate alors que pour les ultramontains, le libéralisme est une doctrine qui est élaborée sans Dieu ou contre lui. Ce n'est pas pour rien qu'on reprochait au libéralisme, comme le souligne un article du *Courier du Canada*, son opposition à intégrer Dieu dans les affaires sociales. La prétendue liberté de penser que prône le libéralisme, n'est rien de moins, selon la thèse ultramontaine, qu'une « liberté de mal penser et de mal faire ».<sup>239</sup>

De plus, comme le souligne un article du *Nouveau Monde*, la société en est venue à perdre le vrai sens du mot liberté, par l'intervention des libéraux. Eid fait remarquer que le clergé a transposé le sens du mot liberté qui, au contraire de se référer principalement à des idées d'indépendance ou de libre-arbitre (ce dernier n'est toutefois pas complètement exclu de la définition ultramontaine), se rapporte plutôt aux idées de soumission ou d'obéissance. Ainsi, l'individu accepte de soumettre les limites de sa liberté à la volonté de « Dieu ou du clergé catholique ». C'est ce qui, de façon contradictoire selon elle, amène « une équation du genre : liberté = soumission à l'égard de l'autorité = absence de liberté ». Ainsi, selon Eid, le contenu du concept de

---

<sup>238</sup> Ignace Bourget, Lettre Pastorale de Mgr l'Evêque de Montréal concernant le libéralisme catholique, les journaux, etc., pp.183-185.

<sup>239</sup> Nadia F. Eid, op. cit., pp.127-128.

liberté a été transformé de façon à le définir plutôt comme « une soumission volontaire » de l'individu à une autorité légitimement reconnue.<sup>240</sup>

Les conséquences néfastes que le libéralisme et les doctrines qui en découlent amènent, sont, aux dires de Eid, réunies dans la définition ultramontaine d'un *Rouge*. Comme le rappelle un article de *l'Ordre* parut en 1859, le *Rouge* est anarchique parce qu'il rejette l'idée que l'Eglise et l'Etat soient rassemblés, voulant ainsi, d'après le journal, que le droit de propriété soit aboli et que le peuple soit souverain. Un « chrétien éclairé » ne peut s'accorder, selon l'Eglise, avec de tels principes qui sont désastreux.<sup>241</sup> Toutes ces doctrines dangereuses, y compris le rationalisme et le système démocratique, qui est, selon le clergé, complètement étranger à l'histoire canadienne-française, sont considérés catastrophiques. Elles entraîneront des « guerres, des révolutions sanglantes et d'autres sortes de malheurs collectifs », ce ne qui représente rien de moins que « l'erreur du siècle ».<sup>242</sup> Ainsi, tout changement devient source de danger pour le maintien de l'idéologie ultramontaine. Les valeurs traditionalistes, et même conservatrices prennent donc une place importante dans la doctrine religieuse. Il ne faut donc pas s'étonner de voir vers le milieu des années 1850, l'alliance qui se forma entre le clergé et le *Parti Conservateur*. Cette union

---

<sup>240</sup> Nadia F. Eid., op. cit., pp.129-130.

<sup>241</sup> Ibid., p.144.

<sup>242</sup> Ibid., pp.146-147.

prenant sans cesse de l'ampleur, comme le rapporte Eid, elle fera en sorte que dans les années 1860, les valeurs catholiques se rapprocheront sans cesse de celles des conservateurs, allant même à se confondre.<sup>243</sup>

Afin d'échapper aux mauvaises doctrines qui provoquent des révolutions un peu partout à travers le monde<sup>244</sup>, Mgr Bourget y va de ses recommandations. Comme Philippe Sylvain le rapporte, il demande aux Canadiens français d'être fidèles à Dieu et de respecter « les autorités légitimement constituées ». Bourget demande aussi de ne pas prêter l'oreille aux discours *séditieux*, et d'éviter de lire tout livre ou document qui pourrait inculquer l'esprit de révolte, car ce sont ces écrits qui ont « ruiné les Etats les plus heureux et les plus florissants ».<sup>245</sup> Le catholique doit alors à tout prix éviter de feuilleter ce qu'il appelle les *mauvais journaux*. Dans sa Pastorale du 31 mai 1858, Mgr Bourget avance qu'un journal « qui s'attaque à la religion dans sa foi ou dans sa morale » doit être ignoré.<sup>246</sup> Bourget rejette, entre autre, le journal libéral qui se veut libre dans ses opinions politiques et religieuses, qui propage l'idée de la séparation de l'Etat et de l'Eglise et qui refuse toute forme d'ingérence de l'Eglise dans l'Etat, même quand elle est directement concernée. Respectant à merveille la tendance ultramontaine, Bourget croit que l'individu doit laisser à l'Eglise la tâche de lui indiquer

---

<sup>243</sup> Ibid., p.153.

<sup>244</sup> Ibid., p.147.

<sup>245</sup> Philippe Sylvain, Ignace Bourget, p.107.

<sup>246</sup> Léon Pouliot, Mgr Bourget et son temps, p.36.

ce qui est bien.<sup>247</sup> De plus, il reproche aux libéraux de vouloir briser l'union efficace entre l'Eglise et l'Etat, qui profite d'ailleurs aux deux autorités et à la population. Bourget précise que seuls les « partisans d'une liberté effrénée » sont en désaccord avec cette union.<sup>248</sup>

La question italienne démontre aussi très bien le litige qui confronte libéraux et ultramontains. Alors que *le Pays* prenait la défense des libéraux italiens qui voulaient l'unité du pays, Mgr Bourget critiqua avec virulence les propos du journal, prétextant que ce dernier voulait infiltrer parmi eux l'esprit révolutionnaire. Les *Rouges* voulaient « faire passer pour cruel et tyrannique ce gouvernement, qui est le plus paternel du monde ». De plus, il accuse *le Pays* d'être « antichrétien, anticatholique, anti-social, calomniateur et, par conséquent, dangereux pour la jeunesse du pays ».<sup>249</sup> Malgré son appel, les efforts de Mgr Bourget à contrer la propagation des *mauvais livres* ne semblent pas avoir porté tous les fruits escomptés. Comme le souligne Philippe Sylvain, lors du second concile de 1854 qui se tenait à Québec, Mgr Bourget voulut à cette occasion prendre des mesures disciplinaires contre l'Institut canadien, en refusant d'admettre au sacrement ceux qui continuent de s'adonner à des lectures contraires aux lois de l'Eglise. Toutefois, aux élections qui se sont tenues moins de

---

<sup>247</sup> Ignace Bourget, Lettre Pastorale de Mgr, l'Evêque de Montréal, sur l'allocution prononcée par sa sainteté Pie IX. contre les erreurs du temps, le 9 décembre 1854., pp.162-163.

<sup>248</sup> Ibid., pp.167-168.

<sup>249</sup> Denis Monière, op. cit., p.180.

deux mois plus tard, l'Institut, malgré les menaces, aura réussi à « faire élire 11 de ses membres à l'Assemblée législative du Canada-Uni ». <sup>250</sup>

D'autres solutions ont donc été mises en oeuvre, par Mgr Bourget, pour enrayer l'influence des libéraux. On doit évidemment penser au *bon journal* qui se veut formateur de l'opinion publique et, de toute évidence, conservateur des *bons principes* dont il a le devoir de les propager. Il doit aussi encourager la fidélité aux gouvernements, avertir le peuple des dangers, il doit garder la paix chez la classe ouvrière en s'opposant aux grèves et au communisme et il doit finalement enseigner « aux riches à empêcher le paupérisme, qui est la plaie hideuse qui dévore les nations qui secouent le joug de la foi ». <sup>251</sup> De plus, dans une circulaire accompagnant l'un de ses Mandements, il propose une solution à ce problème. Il invite ses curés à garnir leur bibliothèque de *bons ouvrages* afin de contrer les attaques envers les saines doctrines, et éviter « de n'être pris au dépourvu ». Ainsi, Mgr Bourget espère qu'en dirigeant de façon convenable les principes des « jeunes gens », ces derniers pourront professer « les solides principes » tant au barreau que dans le commerce, « dans la législature comme dans la magistrature », ou dans toute situation pertinente. <sup>252</sup>

---

<sup>250</sup> Philippe Sylvain, *op. cit.*, p.108.

<sup>251</sup> Léon Pouliot, *Mgr Ignace Bourget*, pp.46-47.

<sup>252</sup> Ignace Bourget, Circulaire de Monseigneur l'Evêque de Montréal, accompagnant le Mandement du 25 Décembre 1863, p.2.

En s'attaquant aux *mauvais ouvrages*, c'est non seulement aux écrivains de partout qui rédigent ces documents que Mgr Bourget s'en prend, mais c'est aussi une attaque en règle qu'il adresse contre *l'Institut canadien* et les *Rouges* en particulier. Après avoir fait paraître un article dans la circulaire des pères en 1854 interdisant l'appartenance à un institut qui possède des livres « contre la foi et les mœurs »<sup>253</sup>, Bourget revient plus fortement à la charge avec son mandement du 30 avril 1858, où il indique la procédure à suivre pour mettre un livre à l'Index. Il menace aussi les catholiques qui voudraient appartenir à *l'Institut canadien*, assister à ses conférences ou même lire sa littérature interdite, qu'ils pourraient être *ipso facto* excommuniés.<sup>254</sup> Pourtant lors de la fondation de *l'Institut canadien* en 1844, comme nous avons pu le voir dans le premier chapitre, le clergé s'était montré plutôt favorable à sa création. L'institut était vu, aux dires de Mgr Bourget, comme une façon de permettre à la nouvelle génération de pouvoir envisager « des études sérieuses et utiles ».<sup>255</sup> Devant le danger qu'allait toutefois représenter l'institut, on fit ériger pour contrebalancer ses effets, un *Cercle littéraire* pour les jeunes en 1857, qui voulait principalement défendre « leur Patrie, leur Nationalité et la foi de leurs Pères ».<sup>256</sup>

---

<sup>253</sup> Adrien Thério, Ignace Bourget, homme d'action, p.28.

<sup>254</sup> Philippe Sylvain, op. cit., p.109.

<sup>255</sup> Léon Pouliot, Mgr Bourget et son temps, p.25.

<sup>256</sup> Nive Voisin, op. cit., p.83.

Non seulement, chez les ultramontains, on appréhendait le libéralisme, mais leur deuxième préoccupation en importance, selon Nive Voisine, était de contrer le libéralisme catholique.<sup>257</sup> Mgr Bourget croit qu'il est « faux et dangereux » et qu'il a pour but de conspirer contre l'Eglise et la société civile. Il le définit comme étant ;

« un ensemble de doctrines religieuses et sociales qui tendent à affranchir plus ou moins les esprits dans l'ordre spéculatif, et les citoyens dans l'ordre pratique de la règle que la tradition leur avait partout et toujours imposée ».<sup>258</sup>

Pour lui, le libéralisme se dissimule sous plusieurs formes. Usant de comparaisons pour le moins douteuses, il compare le libéralisme au démon ou à un serpent venimeux qui peut, à un moment ou à un autre, être caché dans une pièce de votre maison. Cette histoire n'est pas sans faire allusion au serpent qui, à la création du monde, trompa l'humanité. L'Eglise est donc là pour avertir le peuple de sa présence. Les libéraux, en vrais opportunistes, se servent de la foi, selon lui, pour attirer à leurs rangs de bons croyants.<sup>259</sup>

Selon toute vraisemblance, la conciliation entre l'idéologie ultramontaine et le libéralisme semblait, du côté des ultramontains, presque impossible. Nadia F. Eid pense que tout accord conclu entre ces derniers et les libéraux n'auraient abouti qu'à

---

<sup>257</sup> Nive Voisine, op. cit., p.138.

<sup>258</sup> Ignace Bourget, Lettre Pastorale de Mgr l'Evêque de Montréal concernant le libéralisme catholique, les journaux, etc., pp.183-184.

<sup>259</sup> Ibid., pp.185 à 188.

« des concessions unilatérales aussi bien sur le plan de la doctrine que sur celui des privilèges concrets » qui étaient encore à la disposition du clergé « dans la société bourgeoise moderne ». Pour les ultramontains les plus radicaux, c'était une inconscience dangereuse pour l'Église de penser pouvoir concilier les deux doctrines.<sup>260</sup> D'ailleurs les journaux catholiques ou religieux devenant de plus en plus intransigeants envers ceux qui démontrent des tendances réfractaires, ne se gênent pas pour dénoncer les coupables. Comme le rapporte Nive Voisine, leurs acharnements se portent sur « des hommes politiques ordinaires, des ministres, des journalistes » et même sur des membres du clergé. Mais ceux qui ont le droit aux plus fréquentes attaques « sont les évêques modérés, et avant tout l'archevêque Elzéar-Alexandre Taschereau de Québec ». On lui reproche son manque de conviction dans la lutte contre les libéraux.<sup>261</sup> A lire ces quelques lignes, il est évident qu'il n'y a pas de place au laisser aller.

Nous avons, en fait, deux types de propagandes sociales (conservatrice et libéraliste) qui devaient, à leur façon, orienter l'avenir de la nation. Cependant, il est à remarquer que le cœur du débat se faisait sur des thèmes appartenant aux libéraux.<sup>262</sup> Dans son conservatisme évident, Mgr Bourget devait retenir sans cesse son peuple à

---

<sup>260</sup> Nadia F. Eid, *op. cit.*, p.137.

<sup>261</sup> Nive Voisine, *op. cit.*, p.78.

<sup>262</sup> Ces débats aux saveurs libérales étaient involontaires de la part de Mgr Bourget, étant plutôt le fruit d'une conjoncture sociale, qui démontre, comme notre thèse tend à le faire, certains signes évidents d'une présence idéologique libérale au Canada français. Toutefois, on ne peut en aucune façon attribuer un caractère libéral à l'homme (Mgr Bourget) qui doit plutôt subir les conséquences d'un tel contexte.

courtiser avec les idées libérales, sous peine de menaces sévères. Ne pouvant condamner les principes de liberté qui semblaient acquis dans la population, l'Eglise devait reformuler les thèmes de liberté pour les montrer sous un aspect religieux. Le libéralisme était vivant, et ne pouvant l'anéantir, on devait au moins l'atténuer. N'aurait-il pas été beaucoup plus avantageux d'éviter toute ambiguïté et de proposer la *soumission à l'Eglise*, que de parler de *liberté émanant de Dieu*, éliminant ainsi toute substance libérale ? Il semble bien que l'on ne pouvait parler des avantages de la soumission, mais on voulait démontrer tout le bien que pouvait apporter la *vraie liberté*. Aussi étrange que cela puisse paraître, c'est par des thèmes libéraux que l'on chercha des appuis au conservatisme. Sans prétendre que les libéraux n'ont jamais été amenés à critiquer le conservatisme clérical, il n'en demeure pas moins que ce sont eux qui ont dirigé le débat et qui ont obligé l'Eglise à contre-attaquer et à transformer l'essence de leur doctrine, et ce, non seulement au Canada français, mais aussi en Europe.

### **Le *bon* et le *mauvais* protestant**

Allant même jusqu'à condamner le libéralisme qui se dit pourtant *catholique*, l'ultramontanisme semble, à première vue, ne laisser aucune place à toutes idées qui se voudraient, à tout le moins, différentes de celles prônées par les ultramontains. Pourtant, cette affirmation est complètement erronée. Comme nous le verrons avec ce

qui suit, le protestantisme, qui dans son essence accepte normalement les principes libéraux, s'en trouve pardonné ou condamné, par les ultramontains, suivant les intérêts que l'Eglise y trouve. Les exemples qui suivent nous amènent à un questionnement sérieux sur les enjeux sociaux réels auxquels les principes ultramontains convient les fidèles.

Ne laissant rien passer qui puisse nuire au pouvoir de l'Eglise catholique et connaissant son intransigeance, Mgr Bourget se devait de condamner le prêtre Charles Chiniquy du diocèse de Chicago, qui est allé à l'encontre des lois de l'Eglise en fréquentant des ministres *suisses* qui prônaient des valeurs contraires à celle de l'Eglise catholique. Reconnaisant ses torts, Chiniquy remettra sa démission en plus d'affirmer qu'il devenait maintenant protestant, coupant ainsi tout lien avec le pape. Mgr Bourget, trouvant cette situation hautement déplorable, espère fortement que l'on puisse ramener un jour dans le droit chemin, « ce Pasteur changé en loup dévorant ».<sup>263</sup>

Pourtant, lorsqu'il parle du gouvernement britannique anglican qui propage les principes doctrinaux protestants, c'est un tout autre discours qui nous est présenté. Mgr Bourget demande que l'on reconnaisse, avec justice, « de dire ici que notre Canada, sous un gouvernement protestant, est un des pays du monde entier, où la

---

<sup>263</sup> Ignace Bourget, Lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Montréal, Dénonçant M. Charles Chiniquy, prêtre comme apostat, pp.3-4.

religion catholique s'exerce avec le plus de liberté, de décence et de pompe ». Il poursuit en espérant que l'on ne condamne pas trop rapidement cette *bonne Mère*, qui a si bien protégé la communauté de nos pères.<sup>264</sup> On peut entendre ce même discours dans l'une de ses *circulaires*, où Mgr Bourget fait valoir que depuis la conquête, les jugements de la Cour ont toujours su donner raison à la Ste Eglise. La *divine Providence* aura donc placé cette Eglise au main d'un gouvernement juste, ce qui encourage grandement l'évêque de Montréal dans ses projets futurs.<sup>265</sup> Son attachement auprès de l'empire britannique ne s'arrête pas seulement à des situations politiques. L'un de ses mandements, au tout début de sa carrière d'évêque, inclut quelques lignes à la *Souveraine* pour lui offrir ses prières pour que s'étire son règne, mais surtout pour la féliciter d'avoir mis au monde un Prince, qui sera appelé un jour à gouverner la nation.<sup>266</sup>

Nous sommes forcés de constater que le protestantisme vu sous l'angle d'un prêtre réfractaire est condamné, mais quand il s'agit de se prononcer sur la validité d'un gouvernement, la doctrine protestante devient tolérable. L'acceptation des valeurs émanant du protestantisme sera donc accordée tant et aussi longtemps que ces valeurs ne seront pas une menace à l'idéologie de l'Eglise. Il s'agit, une fois de

---

<sup>264</sup> Ignace Bourget, Lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Montréal contre les mauvais journaux, p.175.

<sup>265</sup> Ignace Bourget, Circulaire assignant les sujets de conférences pour 1860, p.1.

<sup>266</sup> Ignace Bourget, Mandement de Monseigneur l'Evêque de Montréal ordonnant un Te Deum d'actions de grâce pour la naissance du Prince de Galles, p.2.

plus, d'une situation où le clergé ne pouvant éloigner certaines tendances nuisibles à ses valeurs, doit s'appropriier le discours opposé afin de lui donner une cohérence *ultramontaine* que l'on doit questionner.

### **Nationalisme et développement (vu par l'ultramontanisme)**

Pour Mgr Bourget, le sort de l'industrie est inévitablement lié à celui de la patrie. Dès 1840, il demande à ses fidèles de se relever et d'aller exploiter les terres encore inexplorées de la nation. Il trouve d'ailleurs attristant que de nombreux jeunes vont couper des arbres aux États-Unis, faisant ainsi fructifier les possessions de leurs voisins, alors que des richesses sont ignorées chez soi. Il n'y a aucune raison, selon lui, pour que l'on parte pour l'étranger alors qu'il y a toujours de la place dans la patrie « pour des millions d'habitants ». Il comprend cependant la jeunesse de se sentir démoralisée suite aux pénuries présentes dans les villes et les campagnes. Cependant, ils peuvent toujours compter sur l'Église qui mettra tout en marche pour procurer à la nouvelle génération tout ce qui est nécessaire à la culture du sol.<sup>267</sup> Dans l'une de ses circulaires datant de septembre 1843, Mgr Bourget demande à ses diocésains de continuer à encourager les *sociétés d'Agriculture* dans les paroisses, qui veulent « inspirer aux bons cultivateurs l'esprit d'ordre, d'industrie et d'amélioration avec le goût de la simplicité des mœurs antiques ». Ainsi, il espère enrayer le luxe qui

---

<sup>267</sup> Ignace Bourget, Lettre Pastorale de Monseigneur l'Evêque de Montréal, pour encourager l'Association des établissemens (sic) Canadiens des Townships., p.10 et 15.

mène à la ruine.<sup>268</sup> Dix-huit années plus tard, on peut entendre à nouveau un discours du genre, lorsqu'il demande aux clercs de son diocèse de continuer l'oeuvre de colonisation en donnant aux *Canadiens* les moyens de conserver leur pays, « pour qu'il soit toujours ce que nos pères l'ont fait, savoir une terre catholique avant tout ».<sup>269</sup>

Une corrélation très forte se développe ainsi chez les ultramontains, selon Nadia F. Eid, entre « l'amour de la religion et l'amour de la patrie ». La colonisation étant principalement une oeuvre religieuse, elle devient par le fait même une oeuvre patriotique.<sup>270</sup> Car pour Mgr Bourget, la nationalité doit inévitablement émaner uniquement de la religion. Ainsi, il fait la distinction entre la *vraie* et la *fausse* nationalité. Pour être vraie, la nationalité devra être « une attitude d'esprit propre à une collectivité nationale, plutôt que la réalité concrète à laquelle cette collectivité réfère ». On la remarque par ses quatre traits de caractère qui sont ; « honorer tout le monde, aimer la fraternité, craindre Dieu, et honorer le roi et son gouvernement ».<sup>271</sup> Mgr Bourget rappelle que pour être un bon *Canadien*, il faut être un bon catholique, car pour lui, « la religion inspire l'amour de la Patrie, et la patrie fait aimer la religion ».<sup>272</sup> D'ailleurs, il s'insurge contre le parti libéral qui « répudie la religion », en refusant de la

---

<sup>268</sup> Ignace Bourget, Circulaire au Clergé du diocèse de Montréal du 8 septembre 1863, p.1.

<sup>269</sup> Nadia F. Eid, op. cit., p.245.

<sup>270</sup> Idem.

<sup>271</sup> Ibid., p.232.

<sup>272</sup> Ibid., p.241.

voir sur le terrain politique. Mgr Bourget croit, au contraire, que le mariage de la religion et de la patrie donne la chance au citoyen d'aimer et de défendre sa religion, et au prêtre de défendre sa patrie comme le fait le citoyen.<sup>273</sup> Ainsi, il se demande qui « serait ennemi de tout bien » pour tenter d'enrayer le patriotisme religieux « qui fait notre gloire nationale, aussi bien que le bonheur de nos familles ».<sup>274</sup> Mgr Bourget visait directement les libéraux. Comme le mentionne Nadia F. Eid, l'ultramontanisme voulant définir la société nationale, tentera de substituer des valeurs conservatrices au nationalisme, permettant ainsi d'évincer son contenu purement libéral.<sup>275</sup>

Pourtant répudié par les ultramontains en Europe, le nationalisme est repris ici par le clergé, non pas comme un sentiment qui veut fermer ses frontières à Rome, mais plutôt comme une façon de regrouper les fidèles autour d'une même idéologie. Tout en espérant que la jeunesse demeure au pays et qu'elle grandisse dans l'Eglise, Mgr Bourget propose un plan national qui se veut soumis à la protection du clergé. Le nationalisme qui, dans sa définition, devrait être une représentation volontaire de la conscience collective, devient plutôt sous la tutelle du clergé, un sentiment spirituel de la nation voulant intégrer certaines valeurs conservatrices de l'Eglise. Devant indiquer ce qu'est le vrai nationalisme et celui qui est faux, le sentiment perd sa spontanéité et

---

<sup>273</sup> Ignace Bourget, Lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Montréal contre les mauvais journaux, p.171.

<sup>274</sup> Ibid., p.174.

<sup>275</sup> Nadia F. Eid, op. cit., p.249.

devient alors une doctrine. Se voyant repris à des fins partisans, nous pouvons établir un certain lien avec le protestantisme et le libéralisme. Nous retrouvons, encore ici, une transformation sémantique effectuée par l'Eglise dans le but de donner au nationalisme un sens spirituel nouveau et une force coercitive à travers le Canada français, et ce, faute de pouvoir enrayer cette tendance pourtant nuisible à l'Eglise catholique d'Europe.

### **Les réalisations de Mgr Bourget**

Profitant d'une situation sociale et politique en pleine transition, Mgr Bourget a su trouver les moyens efficaces pour répandre ses idées et créer autour de lui un milieu propice à la mise sur pied de son projet. De ses nombreuses réalisations, il a entre autres fondé en 1840, pour contrecarrer *L'Avenir*, le journal les *Mélanges religieux*, qui ne se cachait pas d'être le porte-parole de l'idéologie ultramontaine, comme le démontre Voisine. Tout en conservant un caractère religieux, le journal voulait devenir en quelque sorte le guide spirituel des devoirs du peuple, celui qui dicte la vertu qui mène au bonheur. Après douze années de parution, la publication fut interrompue suite à un terrible incendie qui dévasta la cathédrale et l'évêché du diocèse de Québec. Le journalisme ultramontain ne s'en trouvait pas pour autant disparu. Les *Mélanges religieux* fut remplacé quelques années plus tard par d'autres journaux du genre comme *L'Ordre* (1858-1871) et *Le Nouveau-Monde* (1867-1880), qui

poursuivaient eux aussi les mêmes buts.<sup>276</sup> Ces journaux devaient servir, selon Philippe Sylvain, à propager l'oeuvre de Bourget « pour faire de sa ville épiscopale une petite Rome ».<sup>277</sup>

De plus, Mgr Bourget a su regrouper autour de lui de nombreuses communautés religieuses. C'est d'ailleurs lui qui a provoqué l'arrivée des Jésuites en 1842. On peut ainsi en compter au moins six, de ces communautés, qui se sont implantées au Canada français par ses efforts, sans parler des cinq autres qu'il a lui-même fondés. De plus, comme le souligne Patrick Imbert, il a créé de nombreux hôpitaux, asiles et plusieurs séminaires et collèges classiques. Ce qui fait dire à Imbert que Bourget était non pas « un prince de l'Eglise perdu dans les hautes sphères », mais bien « un homme d'action de premier ordre ». Par son dynamisme, il a instauré, selon lui, plus qu'une idéologie particulière, il a créé un mode de vie qui aura servi de modèle à ses successeurs jusqu'au milieu du XXe siècle.<sup>278</sup> Abondant dans la même direction que Imbert, Nive Voisine constate les efforts de Mgr Bourget envers les prisonniers, il remarque aussi ses brillantes interventions auprès des autorités civiles et finalement son attachement à la cause des « gens pauvres et misérables ». Par ces prouesses,

---

<sup>276</sup> Nive Voisine, op. cit., p.77.

<sup>277</sup> Philippe Sylvain, Le Cahier des dix, p.278.

<sup>278</sup> Patrick Imbert, Monseigneur Bourget, essayiste, p.319-320.

c'est non seulement le prestige de l'Eglise qui en profitera, selon lui, mais aussi toute l'influence de cette même institution qui se voit grandie.<sup>279</sup>

Pour Adrien Thério, Bourget est le personnage qui, au XIXe siècle, « a canalisé toutes les énergies spirituelles et nationales », afin de les retransmettre à sa façon à la société, pour lui donner le cachet qu'on lui connaît aujourd'hui. Il aurait d'ailleurs été celui qui, pendant quarante ans, a indiqué le chemin à tout un peuple. Thério va même plus loin en affirmant que Bourget aurait formé la civilisation au Canadien français, « pétrie par une pensée religieuse ultramontaine ».<sup>280</sup> C'est accorder beaucoup de *mérite* à un seul homme pour avoir transformé une société pourtant si complexe, comme nous le voyons jusqu'à présent. Bien que l'on doit considérer l'influence de Bourget avec beaucoup d'égards, il est grandement prématuré de la considérer comme l'unique représentante idéologique de la société canadienne-française. Trop de courants opposés et trop de facteurs se sont interposés pour que l'on puisse prétendre à un monolithisme religieux au XIXe siècle. Même si l'oeuvre de Bourget se remarque concrètement par l'implantation de nombreuses institutions à son image, la réalisation du plan ultramontain n'en demeure pas moins un échec évident.

---

<sup>279</sup> Nive Voisine, *op. cit.*, p.72.

<sup>280</sup> Adrien Thério, *op. cit.*, pp.40-41.

## La polémique entourant la fondation de l'Université Laval

L'une des plus brillantes implications de Mgr Bourget, fut sans aucun doute son engagement dans la fondation de l'Université Laval en 1852. Voulant servir de château fort pour l'enseignement catholique au Canada français, son projet aura vite fait de devenir un véritable casse-tête, allant même à forcer sa démission en 1876. Cet exemple démontre très bien l'impossibilité de contrôler les *activités humaines et nationales*, comme le veut Thério, dans certains domaines cruciaux de la société. L'intérêt de Mgr Bourget pour la mise sur pied d'institutions universitaires ultramontaines remonte aux alentours de 1842, alors que Mgr Bourget provoque l'arrivée des Jésuites, comme il fut déjà mentionné, appelés à fonder le Collège Sainte-Marie en 1848.<sup>281</sup> D'ailleurs, quelques temps avant le premier concile tenu à Québec en 1851, Mgr Bourget fait parvenir un communiqué à l'endroit de Mgr Turgeon, dans lequel on remarque l'importance de créer des collèges et des universités catholiques qui seraient sous contrôle de l'Eglise. On craignait au Canada français tout comme en France, comme le rapporte Gilles Chassé, de voir les laïques s'emparer de l'éducation, voyant du même coup toute la force que pourraient donner à l'Eglise de telles institutions.<sup>282</sup>

---

<sup>281</sup> Nive Voisine, op. cit., p.77.

<sup>282</sup> Gilles Chassé, Les Jésuites et le Canada français, p.9.

Mgr Bourget voulait offrir aux étudiants la chance d'avoir une institution affiliée aux autres collèges du pays et une éducation « adaptée aux besoins des diverses classes de la société ; et qui serait en même temps religieuse ». D'ailleurs, il croyait que sans l'apport de l'Eglise, l'avenir serait en péril. Il ne voulait rien de moins, comme le rapporte un de ses mandements, que de « leur donner des habitudes d'ordre et leur inspirer une nouvelle ardeur dans la carrière des sciences, si utile à la société ».<sup>283</sup> Douze années après sa nomination comme évêque de Montréal, voilà qu'est fondée l'Université Laval. On remarque son enthousiasme dans une lettre pastorale parue l'année qui suivit sa fondation. Se réjouissant de la venue de cette université catholique, Mgr Bourget lui accorda « une pleine et entière confiance ». Il était aussi grandement satisfait de voir que l'université était confiée à des « hommes pieux et savants ». Toutefois, il finit sa lettre en espérant que ne sorte « de cette institution aucun de ces monstres d'impiété » que permet malheureusement l'éducation contemporaine.<sup>284</sup>

Cependant, malgré ces belles paroles de Mgr Bourget envers l'avènement de l'Université Laval, un sérieux litige, depuis longtemps, tirait son esprit. Les premiers échos de ce malaise sont apparus lorsque Bourget demanda que l'université soit

---

<sup>283</sup> Léon Pouliot, Mgr Ignace Bourget, pp.38-39.

<sup>284</sup> Mgr Ignace Bourget, Lettre pastorale de Monseigneur l'Evêque de Montréal, publiant une lettre pastorale de Mgr l'archevêque de Québec, annonçant l'érection de l'Université Laval, pp. 1,2 et 6.

reconnue comme étant une institution provinciale, donnant ainsi juridiction sur celle-ci à tous les évêques de la province. A la direction du Séminaire de Québec, Louis-Jacques Casault en tête, on s'obstinait à laisser aux séminaires et à l'archevêque de Québec le plein contrôle de l'institution, préférant ainsi conserver l'institution sous la gouverne diocésaine.<sup>285</sup> Devant le refus que l'on reconnaisse son implication dans les orientations de l'université, Bourget devait trouver une autre solution pour réussir à dénicher certains pouvoirs décisionnels en matière d'éducation. C'est alors qu'il propose la création d'une université à Montréal, voyant le nombre élevé d'étudiants catholiques qui, faute de partir pour la capitale provinciale, s'inscrivent à l'Université McGill. S'adressant à Rome en 1865, il démontre que Montréal serait en mesure d'accueillir au delà de sept fois plus d'étudiants que Québec. Chez les dirigeants de l'Université Laval, on réplique en affirmant que l'arrivée d'une institution concurrente à Montréal mettrait en péril leur propre université. Rome aura alors tranché en faveur de l'Université Laval, Bourget se voyant une fois de plus refuser son droit à pénétrer la sphère décisionnelle universitaire. Quelques années plus tard, on propose à Mgr Bourget la création d'une succursale de *l'Université Laval*, à Montréal. Refusant d'abord le projet, il sera placé devant les faits accomplis n'ayant d'autre choix que de démissionner, en 1876, évitant ainsi devoir accepter le verdict qui n'aurait jamais pu satisfaire ses aspirations.<sup>286</sup>

---

<sup>285</sup> Philippe Sylvain, Les difficiles débuts de l'Université Laval, p.224.

<sup>286</sup> Philippe Sylvain, Ignace Bourget, p.112.

Cette petite guerre que mènent les divers clans pour la défense de leurs intérêts se répercute à différents niveaux, comme le propose Nive Voisine, à commencer par des batailles régionalistes entre Montréal et Québec. Au point de vue politique, c'est le tiraillement entre le conservatisme et les idées libérales, on peut aussi parler des intérêts pédagogiques qui divisent le Séminaire de Québec et certains collèges, mais ce qu'il faut surtout retenir, selon lui, c'est « la profonde déception des ultramontains intransigeants de ne pouvoir entraîner *l'Université Laval* dans la surenchère d'orthodoxie » qui fut prônée à partir de 1864. A cette époque, Mgr Bourget et les ultramontains accusent *l'Université Laval* d'avoir au sein de son institution des « professeurs protestants et francs-maçons et de donner (...) un enseignement teinté de gallicanisme et de libéralisme ».<sup>287</sup> Cette situation ne doit pourtant pas nous surprendre, si l'on se rapporte à la visite en Europe de Louis-Jacques Casault en 1852, alors qu'il avait rencontré, entre autres, Mgr De Ram de l'Université Louvain en Belgique. Une relation entre les deux universités s'est alors établie, ce qui peut expliquer, selon Philippe Sylvain, « l'attitude *libérale* qu'adoptèrent les dirigeants de l'Université Laval ».<sup>288</sup>

Les nombreux débats qui ont divisé Mgr Bourget et le Séminaire de Québec démontrent comment une mouvance évolutive a même atteint le clergé. Nous sommes

---

<sup>287</sup> Nive Voisine, op. cit., p.88.

<sup>288</sup> Philippe Sylvain, Les difficiles débuts de l'Université Laval, p.216.

très loin, par cet exemple, d'un conservatisme monolithique religieux. On sent plutôt une tendance évidente à s'éloigner de ce courant que l'on a pourtant dit dominant à cette époque. D'ailleurs ce qui est grandement intéressant, selon nous, dans cette polémique, c'est que le débat entre Bourget et ses adversaires, s'est déroulé pendant presque toute la carrière de l'évêque de Montréal, avec sans cesse les mêmes refus, les mêmes objections et les mêmes conséquences. Ce qui démontre, sans prouver quoi que ce soit, qu'au plus fort de la période la plus ultramontaine que le Canada français n'ait jamais connue, des oppositions à l'idéologie conservatrice du clergé ont réussi à contrer les efforts du plus brillant défenseur ultramontain. Sans prétendre à un libéralisme énergique de la part des dirigeants du Séminaire de Québec, on peut cependant parler d'un groupe qui agit selon la réalité contemporaine, et qui au contraire de Mgr Bourget, n'essaie pas en vain de transformer la société à son image. Mgr Bourget croyait malheureusement et non sans raison, être en mesure, avec les pouvoirs qui lui ont été octroyés, de *transformer* la société à sa guise.

### **Stratégie et choix politique de Mgr Bourget à ses débuts**

Les rébellions de 1837 ont joué pour beaucoup dans la situation qui allait devenir très favorable à la prolifération de l'Eglise à cette époque. Mgr Bourget raconte que malgré la tournure heureuse des événements qui ont concerné les rébellions en faveur du clergé, ce dernier avait quand même « pris le risque de

s'aliéner une partie de ses fidèles », lui qui dénonça les insurgés et prêcha l'obéissance civile. Comme le mentionne Nive Voisine, le clergé a su voir juste dans le déroulement des événements. Ainsi, on avait prévu l'échec des patriotes et les tristes événements qui ont suivi. Bourget aura même accusé les meneurs de la rébellion d'avoir outragé une autorité qu'ils ne connaissaient pas et d'avoir abandonné leur peuple à cette même autorité. Voyant cette situation désastreuse, Bourget prétend que le peuple s'est alors retourné vers son clergé, reprenant ainsi confiance en lui.<sup>289</sup> Les leaders libéraux étant pour le moins désorganisés (ils étaient soit emprisonnés ou en fuite) le clergé pouvait alors profiter de la situation, et prendre un certain contrôle sur la société, eux qui s'étaient alliés au gouvernement anglais lors des rébellions.

Cette prise de position au côté du régime impérial peut sembler surprenante, comme le rapporte Gilles Chassé, l'Eglise ayant toujours dénoncé l'hostilité et la suspicion que les Anglais avaient à l'égard des Canadiens français. Cependant, d'après lui, ce choix politique aura donné au clergé « une liberté d'action qui ne lui sera plus contestée ». Ce renversement de la situation était d'autant plus rassurant pour le clergé, car l'on voyait depuis un certain temps un « affadissement de la foi » et on sentait aussi apparaître « l'esprit d'irréligion » qui sont tous deux conséquents au « prosélytisme protestant et à la propagande laïcisante des années 1830 ».<sup>290</sup> Armée

---

<sup>289</sup> Nive Voisine, op. cit., p.72.

<sup>290</sup> Gilles Chassé, op. cit., p.9.

d'une confiance hautement justifiée, on se sentait prêt à mener à bien la bataille contre les libéraux. Le clergé se sera servi « d'arguments nationalistes », comme le dit Denis Monière, pour combattre cette tendance laïcisante. S'opposant à un nationalisme radical et offensif, Bourget et le clergé proposaient plutôt un nationalisme culturel, conservateur et défensif qui reposait essentiellement sur l'importance de « nos institutions, notre langue et nos droits ».<sup>291</sup> Ce conservatisme était pourtant loin de plaire à tout le monde. Le dédain que Mgr Bourget porte à toute grande aventure politique ou sociale après 1837, contrarie *l'Institut canadien* qui pour le gagner à ses idées, lui offre le poste de président du comité central de *l'Association des établissements canadiens des townships* à sa fondation en avril 1848. Mgr Bourget n'aura fait que six courts mois dans cette association, pour ensuite donner sa démission, étant incapable de concilier ses idées à celles de l'Institut.<sup>292</sup>

C'est donc, selon nos auteurs, à partir d'un contexte particulier que Mgr Bourget et l'Eglise ont pu s'emparer d'une partie du pouvoir politique laissé vacant par la défaite des *Patriotes*. N'étant pas le fruit d'une conscience volontaire, on peut avancer que certaines idées conservatrices, après 1838, sont apparues dans un contexte d'instabilité et non de résignation. Les Canadiens français font alors face à un vide politique qui sera récupéré par le groupe qui ressortit le mieux des rébellions. Dans ce

---

<sup>291</sup> Denis Monière, *op. cit.*, pp. 178-179.

<sup>292</sup> Philippe Sylvain, *Ignace Bourget*, p.107.

cas, peut-on encore avancer que la victoire des Anglais sur les *Patriotes* (du Haut et du Bas-Canada) en est une du conservatisme sur les idées libérales ? Il n'en est rien, selon nous, car le prestige du clergé fut maintenu par un contexte favorable soutenu par les Anglais où, faute d'avoir d'autres institutions canadiennes-françaises pouvant orienter la nation, il hérita presque à lui seul de cette tâche. Cependant, ce monopole fut de courte durée, car avec l'avènement, entre autres, de *l'Institut canadien* en 1844 et le regain de confiance en les possibilités de la nation, les querelles entre idéologies opposées auront très vite fait de recommencer. Conservateurs et libéraux sauront s'affronter féroce­ment, se partageant ainsi les victoires, comme les débats entre Bourget et les libéraux le démontrent si bien.

## ***CONCLUSION***

Bien que cette analyse ne puisse prétendre intégrer l'ensemble des orientations idéologiques existantes au Canada français pour la période étudiée, elle permet toutefois de démontrer comment certains auteurs marquants au XIXe siècle ont pu interpréter le milieu, prédire le destin, et chercher à comprendre les particularités de ce peuple français d'Amérique. Nous aurions pu privilégier une analyse qui aurait fait appel à un nombre plus imposant d'auteurs qui se sont eux aussi questionnés sur le sort de la nation canadienne-française à cette époque, mais le résultat n'aurait pas été plus convaincant, selon nous. Les données auraient été sûrement plus diversifiées, mais en contrepartie, nous n'aurions pu approcher le sujet comme nous l'avons fait dans cette recherche. Ainsi, notre analyse se veut le reflet de quelques auteurs qui ont marqué de façon déterminante le champ idéologique canadien-français, sans pour autant prétendre, à être exhaustif. Nous avons été en mesure de compenser une analyse bibliographique exhaustive par un choix restreint d'auteurs, mais riche en profondeur analytique de la conception idéologique du Canada français.

Les principaux auteurs étudiés présentent chacun, comme nous l'avons démontré, une lecture spécifique de la nation canadienne-française. Les raisons qui motivent ces auteurs à intervenir au sujet du Canada français apparaissent tout aussi singulières. Garneau voulait rédiger l'Histoire des *Canadiens* pour que ceux-ci prennent conscience de la richesse de celle-ci, tandis que Rameau voulait faire découvrir ce peuple oublié à ses confrères français, et démontrer les valeurs

fondamentales d'Ancien régime qui sont miraculeusement demeurées imprégnées dans leur culture. Ses propos auront aussi servi aux Canadiens français et aux Acadiens à prendre conscience de leur identité. Finalement, Mgr Bourget avait un plan national qui voulait faire de la nation canadienne-française un peuple fidèle aux enseignements de Rome dans le maintien, et le plus pur respect des institutions canadiennes-françaises. Les propos de certains libéraux comme Parent ou ceux des *Rouges* ne sont pas sans avoir influencé ces derniers. Ces auteurs en retour auront eux aussi contribué à définir l'orientation que le discours libéral devait prendre. Alors, suite à une analyse de la sorte, nous sommes à même de constater comment les grands thèmes libéraux principaux au Canada français ont été accueillis ou assimilés par ces différents auteurs. N'ayant pas nécessairement partagé les mêmes opinions ou, à tout le moins, ils n'ont pas parlé des sujets de la même manière ou dans les mêmes buts, il sera maintenant intéressant, en guise de conclusion, de comparer leur démarche tout en mettant en perspective du discours dominant, le discours libéral.

### **Comment ces auteurs voient-ils la nationalité canadienne-française ?**

Bien que puissent s'établir de nombreuses différences entre les diverses conceptions de nos auteurs envers la nationalité canadienne-française, il demeure toutefois que chacun d'eux partage le même désir de voir préserver les intérêts de la nation, et le souhait que reste ancré parmi elle ce qui, au cours des décennies, aura

toujours caractérisé les principales institutions canadiennes-françaises. On remarque alors que la conception du *Nous* collectif, pour ces auteurs, ne donne aucun signe de l'avènement d'une métamorphose culturelle, si ce n'est la crainte d'une assimilation complète par les Anglais. Même chez les *annexionnistes*, on croyait que le projet d'intégrer la fédération américaine pouvait aider à préserver la religion, la langue et la culture commune aux Canadiens français. Le discours national se construit alors à partir d'une conscience très définie de la nationalité, se voulant parfois conservateur, mais en même temps très influencé par les diverses tendances européennes.

La période post-rébellion aura laissé place à un renouveau social, qui fut entraîné par la désorganisation politique de l'instance canadienne-française, et par l'effort remarquable du régime britannique à donner à un clergé ambitieux et amical une place sans cesse grandissante au sein de la société canadienne-française. C'est, du moins, dans ce contexte que furent rédigés la plupart des textes des auteurs qui ont fait l'objet de notre analyse. Cette période aura soulevé de sérieuses craintes dans l'esprit d'un homme comme Etienne Parent. Pour lui, l'avenir de la nation était en danger, suite à l'influence accrue de l'impérialisme anglais qui s'impose comme le grand gagnant dans la lutte face aux Canadiens français. Sentant que son peuple était en perte de contrôle, son discours resta mitigé jusqu'à l'avènement du gouvernement responsable en 1848. Dès lors, la nationalité s'en trouva protégée, selon lui, et son discours prit de plus en plus un ton libéral où les valeurs nationales continuèrent de

primer, mais avec une orientation plus économique et politique qui s'intégra peu à peu à son discours. Etant très à l'affût de la progression des idées libérales en Europe, Parent tenta de récupérer l'essentiel de ce discours pour l'adapter à la réalité canadienne-française. Demeurer *Canadiens*, tout en progressant dans les voix libérales, voilà ce qui caractérise l'essence même de son discours.

D'un optimisme tout aussi marquant, Garneau appréhende toutefois davantage que Parent l'hégémonie anglaise sans cesse grandissante, mais sans vraiment craindre que disparaisse à jamais la nationalité. Pour lui, les répercussions du *Rapport Durham* ne se sont pas atténuées suite à l'avènement du gouvernement responsable, loin de là. Garneau craint toujours que progresse le projet assimilateur de celui qu'on surnomma *Radical Jack*. Toutefois, c'est à la fierté de son peuple que Garneau remet sa confiance, insistant sur le fait que celui-ci n'a jamais accepté de se laisser influencer par la puissance britannique. Croyant que le passé demeurera garant de l'avenir, les Canadiens français n'ont qu'à se méfier des Anglais et à continuer à travailler comme eux dans la continuité de leurs plus grandes forces, s'assurant ainsi un avenir prospère. S'opposant aux *annexionnistes*, Garneau croit que le maintien d'une union avec le Haut-Canada, même si elle comporte ses dangers, demeure la meilleure solution pour la sauvegarde de la nationalité.

Peuple aux allures légendaires, les Canadiens français, pour Rameau de Saint-Père, présentent un visage beaucoup plus mythique. Ils apparaissent alors intemporels, étant caractérisés par une force vive, qui se veut un héritage de la France pré-révolutionnaire. Démontrant aussi cette lutte constante qui aura opposé l'ensemble des francophones d'Amérique au reste du continent à majorité anglophone, Rameau veut décrire la force morale qui habite le colon français et qui fait de lui un être fier de ses origines et de sa nature. Tant sur son intégrité intellectuelle que sur sa valeur physique, le Canadien français se démarque nettement de ses voisins d'origine britannique. Ainsi, son discours se veut plus riche que celui de ses voisins, incorporant des valeurs spirituelles, qui expliquent entre autre son profond attachement à la religion et aux valeurs qui s'en suivent. Non seulement cette richesse devait se maintenir et se renforcer, mais elle devait aussi s'étendre au reste du continent en solidifiant les liens qui unissent ces *Français d'Amérique*. Les Français devaient pour leur part tirer une leçon de ces valeureux colons qui ont préservé les valeurs les plus riches, selon Rameau, de l'ancien régime.

S'accordant avec Rameau, sur certains aspects mais pour des raisons complètement différentes, en ce qui regarde le maintien au Canada français d'un esprit conservateur au plan social, Mgr Ignace Bourget aura principalement tracé le portrait, non pas de ce à quoi ressemble le peuple Canadien français, mais plutôt, de ce à quoi devrait ressembler ce même peuple pour le mieux être de son épanouissement social,

et surtout spirituel. N'étant ni un idéologue ni un historien, l'apport analytique de Mgr Bourget est quelque peu différent. En effet, ses plaidoyers à saveur hégémonique veulent créer un mode de vie auquel les fidèles canadiens-français devront se rattacher pour mieux s'arc-bouter à la doctrine pontificale qui devrait, selon les ultramontains, régir les activités politiques et sociales à un niveau planétaire. Cette nation nouvelle devrait rejeter toute tendance ou système politique qui aurait pour effet de contredire les enseignements de Rome. Les nations devront ainsi se soumettre à la seule et unique liberté, qui est celle de Dieu. Bourget veut transmettre son message non seulement à ses fidèles, mais aussi à une aile moins conservatrice de son Eglise qui accepte *dangereusement* certaines idées prônées par les libéraux. Sa lutte pour guider la nation vers son projet ultramontain se fait alors sur plusieurs fronts. Son alliance avec le régime britannique, ses craintes envers les idées socialistes qui donnent lieu à des concessions surprenantes face aux libéraux, et son attachement à un nationalisme *conservateur*, démontrent d'ailleurs l'originalité de la situation et de nettes incohérences dans la mise en marche de son projet. Son nationalisme n'a rien d'héroïque ou de surhumain, il est complètement dédié à maintenir l'hégémonie de l'Eglise à travers la société. Une seule nationalité doit alors vraiment exister, et c'est celle qui fait appel à l'esprit catholique.

Du lien qui unit la nationalité à ce sentiment que l'on a peine à définir adéquatement que l'on nomme *nationalisme*, il existe inévitablement une cohésion à

travers les Canadiens français que nos auteurs ont à leur façon tenté de comprendre ou d'orienter. Ne pouvant définir précisément le phénomène, il demeure que l'on remarque certaines caractéristiques qui démontrent la présence d'un libéralisme qui décrit un courant idéologique particulier et original au Canada français. Par ailleurs, la place et le rôle tenus par les Anglais et les Américains influencent incontestablement l'image que les Canadiens français se font de leur nationalité. Toutefois, le discours de la survivance comme le décrit Fernand Dumont ne semble pas adéquat à la situation qui est présentée par ces auteurs.

Bien que la présence considérablement dérangeante de l'autre pour le maintien de la nationalité soit une réalité incontournable, on remarque pourtant, chez ces auteurs, un discours tout aussi progressiste. En effet, ce qui semble avoir changé après 1840, ce sont les conditions politiques et démographiques qui viennent modifier le contenu du discours, sans pour autant en créer un de *repli sur soi* ou de *survivance*. Leur discours se voulait adapté à un contexte social à l'époque toujours plus tendu et plus en mesure d'assimiler les Canadiens français. C'est en réponse à ce contexte particulier que s'intègre un discours plus alarmiste, qui n'est pourtant pas *de repli*, mais bien réaliste. Ce fut peut-être le premier éveil de l'histoire canadienne-française à la fragilité du maintien de sa culture en Amérique. Le message a été entendu, ce qui n'a pas empêché ces mêmes auteurs d'admirer les bienfaits que le progrès peut amener. Même Mgr Bourget, pourtant très conservateur, aura voulu lui aussi à sa façon,

intégrer, entre autre, au Canada français l'enseignement universitaire, des séminaires, des hôpitaux et un secours direct aux plus démunis, et tout cela à travers l'oeuvre de Dieu. Le discours que Dumont appelle de *survivance*, n'est rien de moins qu'une copie moins sophistiquée du discours nationaliste *québécois* contemporain, et qui dans des termes moins acceptables aujourd'hui, démontre une même réalité très actuelle, celle de la fragilité du maintien de cette nation. Les moyens préconisés pour sa sauvegarde ont bien sûr changé, mais les intentions demeurent similaires. Nous sommes passés, après 1840, d'un discours qui nous apprenait nos origines et qui nous montrait notre vulnérabilité, à un autre qui nous rappelle à ces mêmes origines. Ainsi, il ne faut pas confondre les tendances conservatrices et le nationalisme au Canada français, au point de présenter l'une comme précurseur de l'autre.

### **Les visions économiques et les effets du libéralisme au Canada français**

Si on analyse de près l'approche des auteurs étudiés, on voit ressortir deux conceptions idéologiques très différentes, sinon opposées, de l'impact de l'économie sur la vie quotidienne des Canadiens français. La première tendance fait ressortir les bienfaits des idées capitalistes et libérales, tout en se préoccupant sérieusement de effets de la culture anglo-saxonne et protestante sur la nationalité canadienne-française. Elle se reflète clairement chez Garneau et les *Rouges*, mais beaucoup plus concrètement chez Parent. On conçoit alors le système économique anglais comme

un modèle que l'on doit adapter à notre culture, sans qu'il détruise notre nationalité et que ce système devienne, à l'instar des anglophones, notre seul et unique raison d'être. On admire la contribution de l'industrie au progrès connue chez ses voisins, et l'on conçoit cette mouvance comme étant bénéfique pour la nation, en autant qu'elle puisse aider à conserver l'originalité de la nation canadienne-française. Toutefois, on semble pleinement conscient des risques et de la force de ce courant, ce qui fait dire à nos auteurs que malgré les changements qui sillonnent la nation, on doit affronter l'avenir en restant pleinement conscient de sa nationalité, tout en tâchant de s'élever comme les grandes nations ont été capables de le faire. Ainsi, nous assistons à un discours qui cherche à maintenir la nationalité, et non à soustraire son peuple aux idées progressistes de la fin du XIXe siècle. Si on peut déceler certaines craintes de ces auteurs face à ces idées nouvelles, elles ne sont pas de nature rétrograde, mais plutôt de nature anti-hégémonique anglo-saxonne.

L'autre conception de l'économie se retrouve chez Rameau de Saint-Père, mais plus explicitement chez Mgr Bourget, où l'on appréhende davantage dans le discours, les thèmes comme ceux reliés à l'industrie, le commerce et toutes valeurs matérielles qui s'y rattachent. Chez ces auteurs, on demande aux *Canadiens* de vivre une vie simple et modeste, de ne pas chercher des profits imposants et de développer une industrie qui réponde à ses besoins. Cette vision très conservatrice s'oppose nettement à la précédente. Toutefois, on remarque, par exemple, chez Rameau, que

les colons français ont bien avant leur voisin, développé cet esprit capitaliste qui fait la gloire du monde anglo-saxon, eux qui démontrent un courage beaucoup plus étoffé que les *Anglais*. Mais, ce n'est pas en s'arrêtant aux succès économiques que l'on juge de la grandeur d'une nation, selon lui. Il faut plutôt voir l'état moral et intellectuel d'une nation pour être vraiment en mesure d'apprécier ses richesses. Les descendants français d'Amérique possèdent ces qualités rares aux nations modernes, ne donnant ainsi aucune raison aux *Canadiens* d'avoir à envier quiconque sur ce continent. Plus respectueux des moeurs et plus paisibles que leurs voisins, les *Canadiens* ont tout en main pour s'implanter à la grandeur du continent comme étant les seuls maîtres à penser.

Pour Mgr Bourget, c'est beaucoup plus sérieux. Les Canadiens français devaient rejeter complètement ces valeurs dites *libérales* qui prônent le développement capitaliste, de façon à encourager la vie agricole autosuffisante et pleinement dévouée aux enseignements de Rome. La jeunesse devait, pour sa part, exploiter les richesses du pays et éviter de le quitter pour aller faire le même travail chez les voisins du sud. Ainsi, le peuple se devait d'être obéissant non seulement devant l'Eglise, mais aussi face à l'Etat en évitant les grèves et en refusant de s'adonner aux idéologies politiques et aux mouvements sociaux contraires aux enseignements défendus par l'Eglise. Dans un esprit conservateur très radical, Mgr Bourget ne voyait rien de bon dans ces idées dites *progressistes* qui avaient pour résultat de miner son emprise sur ses fidèles.

On constate ainsi cette ambiguïté chez Rameau qui crédite les Français d'Amérique d'une vocation intrinsèque capitaliste qui s'est surtout reflétée au début de la colonisation et d'un profond attachement aux valeurs conservatrices d'ancien régime. Rameau de Saint-Père ne cache d'ailleurs pas sa préférence pour les valeurs morales et intellectuelles rattachées à la nation. Le beau et le sentimental devraient, selon sa pensée, prendre la place du commerce et de l'industrie qu'il juge moins valorisants. Pour ce qui est de Mgr Bourget, le constat semble évident. Il rejette les idées non conformes au dirigisme de l'Église catholique (incluant les idées libérales), au prix de longs et difficiles combats. Ce n'est donc pas tant les valeurs libérales qui effraient nos auteurs, mais bien l'origine de celles-ci qui présente une menace pour la conservation du groupe. En effet, son adhésion est perçue comme l'adoption d'un mode de vie qui échappe au contrôle social de l'Église. On craint que soient remplacées les valeurs catholiques, qui font appel à l'âme et à l'intelligence de l'homme, par des valeurs purement matérielles. Ainsi, plus le degré d'appréhension, face au risque qu'encourt le maintien de la nationalité, est élevé, moins les auteurs que nous avons préalablement étudiés ont tendance à encourager le peuple canadien à intégrer les valeurs dites *libérales*. L'exemple de Mgr Bourget, qui accorde sa grâce aux politiques du gouvernement britannique, et qui n'arrive toutefois pas à accepter ses valeurs libérales, démontre les limites qu'il conçoit comme nécessaires au maintien de la nationalité. Donc, encore une fois, ce n'est pas tant les idées libérales que l'on

craint, mais plutôt les conséquences que ces mêmes idées peuvent avoir sur le sort de la nation et sur la survie de la nationalité. Se restreindre à qualifier ces propos de purement conservateurs est risqué, car ce serait omettre de considérer l'impact que ces intellectuels ont plus ou moins justement craint comme étant dangereux pour la nationalité. L'appréhension, qui existe chez eux, des valeurs capitalistes face au maintien de la nationalité se veut donc à l'origine d'une certaine prise de conscience de la position difficile dans laquelle se trouve les Canadiens-français.

### **L'Eglise et son rôle à travers la société**

Cette institution qui est partie prenante de tous les grands débats sociaux et politiques du XIXe siècle, fut sans doute, au milieu de ce présent siècle, l'un des plus importants boucs émissaires des tumultes qui ont eu cours durant la période étudiée. L'Eglise catholique occupa une place prépondérante au sein de la société, elle qui bénéficia des bonnes grâces du gouvernement anglais. Toutefois, bien que son rôle spirituel n'ait jamais été remis en cause, son implication élargie à travers la société entraîne un certain questionnement sur la véritable place que devait prendre le clergé. C'est d'ailleurs ce que la plupart des défenseurs du courant libéral, tant les radicaux que certains plus modérés, ont vivement dénoncé en proposant que chaque sphère de la société assume le rôle qui lui est assigné. On doit laisser au politique ce qui appartient à l'univers politique et au clergé ce qui appartient à l'Eglise. Les nombreux

débats qui ont opposé *Rouges* et *Ultramontains* ne sont que quelques exemples qui ont pu démontrer cette lutte de pouvoir qui arrive mal à faire de véritables gagnants.

Les *Rouges* ne peuvent concevoir que la religion puisse subordonner le commerce dans le cheminement que devait suivre la civilisation. En fait, les reproches que ces radicaux adressent au clergé sont nombreux. Tant sur ses prises de position politique que pour ce qui touche à ses implications sociales, on blâme le clergé avec beaucoup d'acharnement. On le croit rétrograde, et ennemi naturel des idées progressistes que l'on croit bénéfiques pour le Canada français. Plus modéré dans ses propos, Parent valorise la richesse que l'Eglise est en mesure d'apporter, sans pour autant espérer qu'elle conserve une approche aussi éloignée de la réalité qui est pour lui plus libérale. Non seulement l'Eglise doit cesser de s'opposer aux idées libérales, mais elle doit aussi renforcer son implication politique en diffusant elle-même cette idéologie, afin de se mettre à l'heure de la nouvelle réalité et d'accomplir réellement l'oeuvre de Dieu.

Chez Gameau et chez Rameau de Saint-Père, la religion ne fut pas l'objet d'un traitement aussi rigoureux que de la part des *Rouges* ou de Parent. En effet, ces deux auteurs souhaitent principalement le maintien de la religion comme moyen de préserver la nationalité. Toutefois, Gameau n'hésite pas, en vrai libéral, à s'accorder avec les propos de Parent en suggérant que le clergé s'enlignne sur la réalité libérale

dans le domaine de l'éducation. L'Eglise doit alors encourager le progrès, qui n'est d'ailleurs pas étranger au catholicisme, selon lui. Toutefois, le sort de l'Eglise n'aura jamais été une priorité pour lui, cherchant plutôt à écrire l'histoire sociale et politique de son peuple.

Moins loquace sur le rôle de l'Eglise que Garneau, Rameau de Saint-Père louange passablement les bienfaits du catholicisme et la façon admirable dont les Canadiens français la pratiquent. Voyant un moyen de cohésion sociale efficace, Rameau s'émerveille devant le travail effectué par l'Eglise, notamment en matière d'éducation.

Finalement, il n'y a pas plus représentatif de la polémique qui entoure le rôle du clergé dans la société que le projet ultramontain de Mgr Bourget. Etant clairement défini, ce projet doit orienter les propos de l'Etat sur tous les champs décisionnels de la société. Il doit aussi empêcher la prolifération des idées que l'on jugea dangereuses pour la nation, combattre les méfaits du libéralisme, et faire régner le pouvoir de Rome. Les pouvoirs de l'Eglise deviennent alors infinis et la contestation de celle-ci interdite. Etant la seule avenue considérée comme étant acceptable pour la nation, la soumission à la seule vraie liberté qui est celle de Dieu devait être réalisée par les fidèles. Le peuple doit ainsi rejeter les libertés modernes et opter plutôt pour le maintien d'une nation fidèle aux enseignements de l'Eglise. Son rôle au sein de la

société devait demeurer intact, devant même se renforcer dans tous les domaines possibles et connus.

Nous sommes placés devant une lutte de pouvoirs qui oppose deux courants de pensée bien différents. Pour les libéraux, l'Eglise doit mettre ses énergies à élever la nation vers le progrès, et non s'en tenir à une vision conservatrice ou purement rétrograde. Une redéfinition sérieuse de sa tâche s'imposait, notamment en matière d'éducation et au niveau politique. Etant partie prenante des institutions canadiennes-françaises, l'Eglise ne devait pas disparaître, mais plutôt s'ajuster. Toutefois, par crainte des effets néfastes d'un tel ajustement, une certaine partie de l'Eglise s'oppose à prendre ce virage. Cette aile conservatrice de l'Eglise préfère s'en tenir à une implication sociale à des fins hégémoniques, qui considère que le bien-être de la nation doit passer par le respect de la volonté de Rome. Ainsi, libéraux radicaux, libéraux modérés et classiques, catholiques libéraux, conservateurs et ultramontains auront multiplié les débats souvent stériles, qui n'auront jamais vraiment fait de véritables gagnants sur la place que devait occuper l'Eglise à cette époque. Cette pluralité idéologique aura donc contribué à animer les débats sans permettre un véritable consensus jusqu'au milieu du XXe siècle.

## **Le libéralisme au Canada français, *fiction* ou *réalité* ?**

Il serait irréaliste de présenter une image uniforme du Canada français, comme le veut entre autres Marcel Rioux, qui prétendrait à une idéologie monolithique, ou à tout le moins à une tendance presque exclusive vers un courant particulier. La démonstration de la présence d'une idéologie libérale au Canada français permet à tout le moins rejeter de tels propos, sans pour autant nier l'existence de valeurs conservatrices surtout en rapport au discours portant sur la nation. Le portrait que nous laisse nos auteurs, en est un qui est grandement diversifié et hautement complexe. Cette analyse permet toutefois de concevoir l'idéologie (ou les idéologies) au Canada français comme étant rattaché à un courant libéral, bien présent, qui n'exclut toutefois pas l'existence de certains traits conservateurs, comme on en retrouve à l'intérieur des sociétés moderne, comme le propose Bourque et Duschastel. La référence nationale ne peut alors s'appuyer, dans le cas qui nous concerne, sur une matrice qui omettrait de considérer la présence de caractéristiques libérales au sein du discours au Canada français. Les signes de la présence incontestable d'une forme de libéralisme se retrouve non seulement à l'intérieur du discours de ceux qui défendent cette idéologie, mais on constate aussi, à travers un discours plus conservateur, ces mêmes signes qui sont rejetés ou non par nos auteur suivant leur propre vision des choses. Ces signes sont cependant, un juste reflet, de ce qui caractérise l'idéologie au Canada français, soit une société où un pluralisme

idéologique contredirait toute tentative à réduire l'idéologie à une conception purement conservatrice. Ainsi, l'originalité même de l'idéologie passe inévitablement par l'insertion d'un caractère libéral, jumelé à un discours national qui fait fréquemment appel à certaines valeurs fondamentales de la société canadienne-française, incluant une variante conservatrice dans la conception de la nation.

Pour ce qui est des principaux acteurs pouvant influencer l'idéologie, on constate que l'Église qui monopolise la scène presque à elle seule sur le plan social, n'arrive toutefois pas concrétiser le même résultat au point de vue idéologique. Ses luttes constantes avec les libéraux démontrent plutôt une représentation idéologique complexe, où le caractère libéral de la société est indéniable. De fait, l'opposition de l'Église, qui ne provient principalement pas d'un mouvement anti-ecclésiastique, se veut plutôt le fruit d'une tendance libérale qui semble rejoindre plus fidèlement une partie de la nation canadienne-française. Catholiques et libéraux, voilà deux termes qui, à première vue, ont tendance à s'opposer, mais qui dans le cas qui nous concerne, semblent plus justement définir le sentiment qui anime la nationalité, en plus de caractériser l'idéologie. On souhaite le progrès, sans pour autant rejeter le clergé. C'est un paradoxe qui démontre une réalité que l'on a trop souvent confondu. Ainsi, à partir des discours étudiés, on remarque cet engouement à vouloir maintenir la nationalité, sans pour autant nier les prodiges du libéralisme ou les bienfaits du clergé.

Le modernisme s'adapte à la nationalité sans nécessairement rejeter l'essence d'une nation. Le libéralisme, pour sa part, aura été présent et à l'origine d'une évolution sociale qui fait comprendre, de façon plus réaliste, le cheminement des *Québécois* au XXe siècle et l'émergence de la *Révolution tranquille*. Celle-ci se présente alors comme l'aboutissement d'une réalité libérale qui participe, à sa façon, aux transformations connues, en Occident, à cette époque. Ainsi, un regard sérieux sur l'idéologie au Canada français, permet de définir un cheminement bien différent de la nation à celui que l'on est habitué d'entendre. Il ne s'agit pas de réécrire *l'Histoire*, mais de la situer dans un contexte plus approprié. Celui où un courant libéral particulier et très présent aura joué un rôle dominant dans la définition de l'idéologie au Canada français.

## BIBLIOGRAPHIE

- BERNARD, Jean-Paul, *Les Rouges : Libéralisme, nationalisme et anticléricalisme au milieu du XIXe siècle*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1971.
- BERGERON, Gérard, *Lire François-Xavier Garneau (1806-1866) : « Historien national »*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1994.
- BIBAUD, François-Marie-Uncas-Maximilien, *Revue critique de l'histoire du Canada, de M. Garneau : Le charlatanisme dans l'Histoire : M. Garneau et son incompétence comme écrivain*, Montréal, S.I., 1855.
- BOLDUC, Charles, « Métaphores de l'Histoire du Canada de Garneau », dans *Visage des lettres canadiennes*, sous la dir. de Paul Wyczinski, Ottawa, Editions de l'Université d'Ottawa, 1966.
- BOURGET, Ignace, « Lettre Pastorale de Mgr l'Evêque de Montréal contre les mauvais journaux », dans *Ignace Bourget écrivain*, sous le dir. de Adrien Thério, Ottawa, Editions Jumonville, 1975 : 151-182.
- BOURGET, Ignace, « Lettre Pastorale de Mgr l'Evêque de Montréal concernant le libéralisme, les journaux. etc. », dans *Ignace Bourget écrivain*, sous le dir. de Adrien Thério, Ottawa, Editions Jumonville, 1975 : 183-195.
- BOURGET, Ignace, *Lettre Pastorale de Mgr l'Evêque de Montréal pour encourager l'Association des établissements (sic) Canadiens des Townships*, 1840.
- BOURGET, Ignace, *Circulaire au Clergé du diocèse de Montréal*, Montréal, 1843.
- BOURGET, Ignace, *Lettre Pastorale de Mgr l'Evêque de Montréal publiant une lettre pastorale de Mgr. l'Archevêque de Québec annonçant l'érection de l'Université Laval*, 1853.
- BOURGET, Ignace, *Lettre Pastorale de Mgr l'Evêque de Montréal dénonçant M. Charles Chiniquy, prêtre comme apostat*, 1859.
- BOURGET, Ignace, *Circulaire assignant les sujets de conférences pour 1860*, 1860.
- BOURGET, Ignace, *Circulaire de Monseigneur l'Evêque de Montréal, accompagnant le Mandement du 25 décembre 1863*, 1864.

- BOURQUE, Gilles, Jules Duchastel et Jacques Beauchemin, *La société libérale duplessiste*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1994.
- BRUCHESI, Jean, « Rameau de Saint-Père et les Français d'Amérique », *Cahier des dix*, Montréal, 13, 1948 : 225-248.
- BRUCHESI, Jean, « Les Correspondants Canadiens de Rameau de Saint-Père », *Cahier des dix*, Montréal, 14, 1949 : 87-114.
- CASGRAIN, H.R., *De Gaspé et Garneau*, Montréal, Librairie Beauchemin Ltée, 1912.
- CHASSE, Gilles, *Les Jésuites et le Canada français (1842-1992)*, Montréal, La compagnie de Jésus, 1992.
- CHAUVEAU, M., F.-X. Garneau, *sa vie et ses oeuvres*, Montréal, Beauchemin et Valois, 1883.
- CONDEMINE, Odette, « F.-X. Garneau poète », dans *Visage des lettres canadiennes*, sous la dir. de Paul Wyczinski, Ottawa, Editions de l'Université d'Ottawa, 1966.
- COUTURE, Claude, *Le mythe de la modernisation du Québec : Des années 1930 à la révolution tranquille*, Montréal, Méridien, 1991.
- COUTURE, Claude (sous la dir. de), *Tradition, modernité et Canada français : Acte du 11e colloque du CEFCO (Edmonton, 1991)*, Edmonton, CEFCO.
- COUTURE, Claude et Claude Denis (sous la dir. de), *La captation du couple tradition-modernité par la sociographie québécoise : Communication présentée au Congrès de l'Association d'études canadiennes (Gray Rocks, septembre 1992)*, Gray Rocks, AEC.
- DARVEAU, Louis-Michel, *Nos Hommes de lettres*, Montréal, Imprimé par A.A. Stevenson, 1873.
- DESSAULLES, Louis-Antoine, *Six lectures sur l'annexion du Canada aux États-Unis*, Montréal, Publié par P. Gendron (typ), 1851.
- DUMONT, Fernand, *Genèse de la société québécoise*, Montréal, Boréal, 1993.
- EID, Nadia F., *Le clergé et le pouvoir politique au Québec : Une analyse de l'idéologie ultramontaine au milieu du XIXe siècle*, Montréal, Hurtubise HMH, 1978.

- FALARDEAU, Jean-Charles, *Etienne Parent : 1802-1874*, Montréal, La Presse, 1975.
- FALARDEAU, Jean-Charles, « Etienne Parent », *Dictionnaire biographique du Canada*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1982.
- GARNEAU, François-Xavier, *Une page de l'Histoire du Canada*, Montréal, S.I., 1843.
- GARNEAU, François-Xavier, *Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours*, Seconde édition corrigée et augmentée, Québec, Imprimerie John Lovell, 1852.
- GARNEAU, François-Xavier, *Histoire du Canada*, Cinquième édition revue par son petit-fils Hector Garneau, Paris, Librairie Félix-Alcan, 1913.
- GARNEAU, François-Xavier, *Voyage en Angleterre et en France dans les années 1831, 1832 et 1833 : Texte établi, annoté et présenté par Paul Wyczinski*, Ottawa, Editions de l'Université d'Ottawa, 1968.
- GARNEAU, François-Xavier, *Histoire du Canada français*, Paris, François Beauval, 1969.
- IMBERT, Patrick, « Monseigneur Bourget, essayiste », dans *L'essai et la prose d'idée au Québec : Archives des lettres canadiennes*, publication du Centre de recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa, Tome IV, Montréal, Fides, 1985 : 319-324.
- LANCTOT, Gustave, *Garneau historien national*, Montréal, Fides, 1946.
- MONIERE, Denis, *Le développement des idéologies au Québec des origines à nos jours*, Montréal, Québec/Amérique, 1977.
- OUELLET, Fernand, « Etienne Parent et le mouvement du catholicisme social (1848) », dans *Bulletin des Recherches historiques*, Lévis, Vol. 61, No 3, 1955 : 99-118.
- POULIOT, Léon, *Affrontement avec l'Institut canadien (1858-1870)*, tome IV de Mgr Bourget et son temps, Montréal, Editions Bellarmin, 1976.
- POULIOT, Léon, « Mgr Ignace Bourget », Montréal, Editions Bellamin, 1976.
- RAMEAU DE SAINT-PERE, François-Edmé, *La France aux colonies. Etudes sur le développement de la race française hors de l'Europe. Les Français en Amérique. Acadiens et Canadiens.*, Paris, A. Jouby, 1859.

- RAMEAU DE SAINT-PERE, François-Edmé, *La littérature canadienne (1878-1888) : Congrès bibliographique international (Paris, 3-7 avril 1888)*, Paris, Siège de la Société bibliographique, 1888.
- RYERSON, Stanley B., *Le capitalisme et le Confédération*, Montréal, Parti Pris, 1972.
- ROY, Fernande, « 1837 dans l'oeuvre historique de trois contemporains des événements Bibaud, Christie et Gameau », dans *Les rébellions de 1837-1838* de Jean-Paul Bernard, Montréal, Boréal Express, 1983.
- ROY, Fernande, *Progrès, harmonie, liberté : Le libéralisme des milieux d'affaires francophones à Montréal au tournant du siècle*, Montréal, Boréal, 1988.
- SAVARD, Pierre et Paul Wyczinski, « François-Xavier Gameau », *Dictionnaire biographique du Canada*, sous la dir. de Gaston Tisdell, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1977 : 328-336.
- SYLVAIN, Philippe, « Ignace Bourget », *Dictionnaire biographique du Canada*, sous la dir. de Huguette Filteau et Michel Paquin, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1982 : 103-115.
- SYLVAIN, Philippe, « *Les débuts difficiles de l'Université Laval* », Québec, 1972 : 211-234.
- SYLVAIN, Philippe, « Les débuts du *Courier du Canada* et les progrès de l'ultramontanisme canadien-français », *Cahier des dix*, Québec, 32, 1967 : 255-278.
- THERIO, Adrien, « Ignace Bourget, homme d'action », dans *Ignace Bourget écrivain*, sous la dir. de Adrien Thériot, Ottawa, Editions Jumonville, 1975 : 13-41.
- THERIO, Adrien, « Les grandes influences sur la pensée et le style d'Ignace Bourget », dans *Ignace Bourget écrivain*, sous la dir. de Adrien Thériot, Ottawa, Editions Jumonville, 1975 : 109-130.
- VOISINE, Nive, « L'ultramontanisme canadien-français au XIXe siècle », dans *Les ultramontains canadiens-français*, sous la dir. de Nive Voisine et Jean Hamelin, Montréal, Boréal Express, 1985.
- WYCZINSKI, Paul, « F.-X. Gameau et la relation de voyage », dans *Visage des lettres canadiennes*, sous le dir. de Paul Wyczinski, Ottawa, Editions de l'Université d'Ottawa, 1966.